

(1)

**ÉCOLES AGRICOLES**

DE RÉFORME

**DE RUYSSSELEDE ET DE BEERNEM.**



**SIXIÈME RAPPORT**

SUR

**LA SITUATION DES ÉCOLES AGRICOLES DE RÉFORME,**

**PENDANT L'ANNÉE 1854.**



**BRUXELLES,**

**M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, ETC.**

**RUE DE L'ORANGERIE, 16.**



**1855.**

(1 Bis)

(N<sup>o</sup> 238.)

---

---

# Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 31 MAI 1855.

---

Situation des écoles agricoles de réforme de Ruysselede et de Beernem,  
pendant l'exercice 1854.

---

## RAPPORT ANNUEL.

---

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le rapport annuel sur la situation des écoles de réforme, prescrit par l'article 9 de la loi du 3 avril 1848.

*Le Ministre de la Justice,*

ALP. NOTHOMB.

---

---

## SIXIÈME RAPPORT

SUR LA SITUATION DES ÉCOLES DE RÉFORME. — ANNÉE 1854.

---

MONSIEUR LE MINISTRE,

En vous présentant notre sixième rapport sur la situation des écoles de réforme, nous entrerons de nouveau dans tous les détails qui peuvent contribuer à faire connaître l'organisation de ces établissements, ainsi que leurs résultats pendant l'année qui vient de s'écouler.

L'étendue que nous donnons à ce travail nous est commandée par l'intérêt toujours croissant que le public attache au succès des institutions pénitentiaires

et préventives destinées spécialement à l'enfance, et par la sollicitude que le Gouvernement belge, comme la plupart des gouvernements européens, porte à cet important objet :

Cette sollicitude s'explique, au reste, par des faits d'une portée sérieuse pour l'avenir de la société.

D'une part, le nombre des enfants et des adultes qui se rendent coupables de crimes et de délits s'accroît considérablement ; d'autre part, l'expérience a prouvé que le système de répression des prisons et des dépôts de mendicité était inefficace au point de vue de leur amendement.

On a donc été amené à essayer d'autres institutions, à demander à la création de colonies et d'écoles de réforme un résultat que ni les prisons ni les dépôts de mendicité n'étaient propres à produire.

En France, la réforme a commencé par Mettray ; elle s'est rapidement étendue, puisqu'en 1852 on comptait déjà 52 établissements pénitentiaires destinés spécialement aux enfants, et qui sont soumis à la tutelle administrative du Département de l'Intérieur (1).

Dans ce nombre, 17 sont des établissements publics, et 35 sont dirigés par des particuliers ou par des associations.

Les premiers comprenaient 7 colonies, 3 quartiers industriels annexés à des maisons centrales et 7 institutions départementales.

Les seconds comptaient 16 colonies, 17 maisons conventionnelles et 2 associations de patronage.

Ces institutions de réforme ont servi de refuge, en 1852, à 6,443 enfants.

Mais c'est en Angleterre surtout que cette question préoccupe les esprits. On l'étudie sous toutes ses faces, au moyen d'enquêtes, de rapports faits par des hommes spéciaux, dans les journaux, dans les revues (2), dans les assemblées publiques (3) qui, dans ce pays, précèdent ordinairement les discussions parlementaires et l'initiative du Gouvernement.

Il résulte d'une de ces enquêtes, qu'en Irlande le nombre des enfants qui, en 1853, ont passé par les prisons, a été de 12,238 ; qu'environ la moitié de ce nombre n'avaient été condamnés que pour de légers délits à un mois de détention ou pour un moindre terme, et que le dixième de toutes les condamnations prononcées par les tribunaux avait atteint des enfants au-dessous de 16 ans.

Les mêmes faits ont été constatés en Écosse dans le 19<sup>me</sup> rapport des inspecteurs des prisons pour 1853.

M. Kincaide y exprime la satisfaction qu'il éprouve en voyant que le public est convaincu de la nécessité de fonder des écoles de réforme, et il recommande spécialement celles qui ont l'agriculture pour base.

Les mêmes tendances se manifestent en Allemagne et dans les Pays-Bas. Dans ce dernier pays, un établissement privé, soutenu par des souscriptions, a été créé récemment à Rysselt près de Zutphen, grâce au zèle persévérant de l'hono-

(1) *Rapport de M. De Persigny*, Ministre de l'Intérieur. *Moniteur* du 17 mai 1854.

(2) *The Irish quarterly Review*.

(3) *Second conference on the subject of juvenile delinquency and reformatory schools*, held at Birmingham, december 1855.

nable M. Suringar. Il est organisé d'après le système de la colonie de Mettray, et les deux premiers rapports publiés jusqu'à ce jour, témoignent de son utilité et de ses bons résultats.

Dans notre rapport de l'année dernière, nous avons mentionné avec satisfaction les tentatives qui se font également en Belgique pour étendre la réforme entreprise par le Gouvernement. Il faut espérer que l'exemple donné par l'administration des hospices de Liège et par les trappistes à Scourmont, près de Chimay, ne tarderont pas à avoir des imitateurs. La création d'écoles de réforme particulières trouverait de grands encouragements dans le vote du projet de loi sur les dépôts de mendicité, rédigé par la commission nommée par l'arrêté royal du 5 avril 1853.

La connaissance de ces faits impose au Comité d'inspection des écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem la tâche de présenter, dans ses rapports annuels, l'exposé complet de la situation des établissements dont il a la surveillance. C'est un sujet de comparaison et d'étude qu'il offre avec confiance et sincérité au Gouvernement dont il tient sa mission.

On s'attache de plus en plus, d'après l'expérience acquise, à recruter le personnel parmi les anciens colons qui présentent les garanties nécessaires.

Personnel des employés

Les mutations qui ont eu lieu, en 1854, dans le personnel des employés sont les suivantes :

Les surveillants Van de Voorde et De Pauw ont quitté le service de l'établissement, l'un pour cause de maladie, l'autre pour s'établir à l'étranger. Le surveillant provisoire, placé à titre d'essai à la tête de l'atelier des tailleurs, a été remercié pour cause d'incapacité. Il a été remplacé par un colon, le nommé Merlier, promu au grade de candidat-surveillant, sans traitement ; il s'acquitte de ses devoirs d'une manière remarquable.

Le sieur Dehopré a été admis à titre provisoire en remplacement du sieur De Pauw. L'emploi laissé vacant par le sieur Van de Voorde n'a pas été rempli, et pourra ultérieurement être confié à un colon.

Le sieur Coppine, commis aux écritures, est rentré avec avancement dans l'administration des prisons; c'était un excellent employé dont nous avons regretté le départ. Il a été remplacé par le sieur De Coninck, dépensier-magasinier; l'emploi de ce dernier a été confié au sieur Bolsius, jeune employé de la maison de correction de St-Bernard, dont nous avons constaté avec satisfaction le zèle et l'intelligence.

La grande extension que prennent les écritures nous a amené à reconnaître le besoin d'adjoindre au personnel du bureau un surnuméraire sans traitement, le sieur Mestdagh.

Le nombre des ouvriers préposés aux ateliers et de ceux employés à la ferme est resté le même. Un de ces derniers a été chargé de présider aux travaux du domaine de Beernem, sous la direction du chef de culture. Il lui a été permis de se marier et d'occuper la maison dite le *Vryhuis*, dépendance de l'école des filles.

Un salaire a été accordé au colon-mécanicien chargé de la machine à vapeur.

Les frais du personnel sont compris dans l'état joint aux annexes qui suivent le présent rapport.

Mouvement de la population. Origine, âge, état civil des colons.

La population de l'école de réforme de Ruysselede était, au 31 décembre 1854, de 519 colons. Ce chiffre est exactement le même qu'au 31 décembre de l'année précédente.

Les relevés qui suivent indiquent le mouvement de la population tant à l'entrée qu'à la sortie, les provinces auxquelles appartiennent les colons, leur âge, leur état civil, les caisses qui sont chargées de leur entretien, et, enfin, le nombre des journées de présence à l'école.

*État du mouvement de la population de l'école des garçons, à Ruysselede, en 1854, avec l'indication des provinces auxquelles les colons appartiennent.*

DÉSIGNATION DES PROVINCES.	PRÉSENTS au 1 <sup>er</sup> janvier.	ENTRÉS pendant l'année.	SORTIS pendant l'année.	DÉCÉDÉS.	TRANSPÉ- RÉS.	DÉSERTÉS.	PRÉSENTS à la fin de l'année.
Flandre occidentale . . . . .	108	35	34	1	»	»	108
Flandre orientale . . . . .	209	45	57	5	1	»	195
Hainaut . . . . .	55	18	22	1	5	»	45
Brabant . . . . .	28	17	7	1	»	»	57
Liège . . . . .	45	23	16	»	»	»	52
Anvers . . . . .	54	12	9	1	»	»	56
Namur . . . . .	12	4	1	»	»	»	15
Limbourg . . . . .	5	2	5	»	»	»	4
Luxembourg . . . . .	5	6	2	»	»	»	9
TOTAUX . . . . .	519	162	151	7	4	»	519
TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . .	681		681				

La population totale a été, par conséquent, en 1854, de 681 enfants. 151 colons ont, cette même année, quitté l'établissement. Nous donnerons plus loin des renseignements au sujet de leur placement, de leur position actuelle, de leur conduite, etc.

4 ont été transférés, 1 au dépôt de mendicité de Bruges, et 3 au dépôt de mendicité de Mons, comme étant âgés de plus de 18 ans.

6 sont décédés à l'établissement. (V. le rapport du médecin, *Annexe B.*)

1 colon détaché à l'infirmerie du dépôt de mendicité de Bruges y est également décédé.

Il n'y a pas eu, cette année, une seule désertion.

Dans le chiffre de 519 enfants, formant la population à la fin de l'année, figurent 8 colons qui sont détachés à l'infirmerie du dépôt de mendicité de Bruges.

Voici l'indication des caisses qui ont pourvu aux frais d'entretien de la population :

	POPULATION pendant l'année	POPULATION au 31 décembre 1854.
1° A charge de l'administration des prisons (1) . . . . .	307	263
2° — de diverses communes de la Flandre occidentale. . . . .	69	53
3° — — — orientale . . . . .	66	53
4° — — — du Hainaut . . . . .	69	43
5° — — — du Brabant . . . . .	24	20
6° — — — de Liège . . . . .	57	43
7° — — — d'Anvers . . . . .	41	9
8° — — — de Namur . . . . .	40	9
9° — — — du Limbourg . . . . .	6	4
10° — — — du Luxembourg. . . . .	5	3
11° — d'hospices civils . . . . .	27	17
12° — de comités de patronage . . . . .	8	3
13° — de l'administration des établissements de bienfaisance. . . . .	5	3
14° — de particuliers . . . . .	6	6
15° Dont le domicile de secours est en contestation . . . . .	11	10
<b>TOTAUX.</b> . . . . .	<b>681</b>	<b>319</b>

Relevé des journées d'entretien et des sommes dues de ce chef pendant l'année 1854.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES ADMINISTRATIONS DÉBITRICES.	TOTAL des journées.	TAUX de l'entretien.	SOMMES dues.
1	A charge de l'administration des prisons . . . . .	87,060	• 60	fr. 52,776 »
2	— de diverses communes de la Flandre occidentale . . . . .	20,829	• 40	8,351 60
3	— — — de la Flandre orientale. . . . .	17,554	• 40	7,021 60
4	— — — du Hainaut. . . . .	16,457	• 40	6,582 80
5	— — — du Brabant . . . . .	5,047	• 40	2,018 80
6	— — — de Liège . . . . .	15,850	• 40	5,540 »
7	— — — d'Anvers . . . . .	5,591	• 40	1,556 40
8	— — — de Namur . . . . .	3,055	• 40	1,215 20
9	— — — du Limbourg . . . . .	1,577	• 40	650 80
10	— — — du Luxembourg . . . . .	656	• 40	254 40
	<b>A REPORTER.</b> . . . . .	<b>170,554</b>		<b>85,725 60</b>

(1) Sont à charge de l'administration des prisons, les jeunes mendiants et vagabonds acquittés comme ayant agi sans discernement, mais retenus pour être élevés dans une maison de correction jusqu'à un âge déterminé, ainsi que les enfants indigents détenus par correction paternelle.

N <sup>os</sup> D'ORDRE	DÉSIGNATION DES ADMINISTRATIONS DÉBITRICES.	TOTAL des journées.	TAUX de l'entretien.	SOMMES dues.
	Report. . . . .	170,334		fr. 85,725 60
11	A charge de divers hospices civils . . . . .	7,528	» 40	5,011 20
12	— de divers comités de patronage. . . . .	1,665	» 40	666 »
15	— de l'administration des établissements de bienfaisance. . . . .	1,384	» 40	553 60
14	— de particuliers . . . . .	1,908	» 40	765 20
15	Pour colons dont le domicile de secours est contesté . . . . .	2,807	» 40	1,122 80
	TOTAUX. . . . .	185,626		91,842 40
	Il est dû, en outre, par l'administration des prisons, 72 trousseaux à 32 francs . . . . .			2,304 »
				94,146 40

Le nombre total des journées a été de . . . . . 185,626  
Et la population moyenne de . . . . . 308

On remarque que le taux de la journée d'entretien à rembourser par l'administration des prisons, par les communes et par les administrations de bienfaisance est le même, en 1854, que pendant les années précédentes, et cela malgré la hausse du prix des denrées qui a entraîné une augmentation générale des frais d'entretien dans les prisons, les dépôts de mendicité et les établissements de charité. Dans les 5 dépôts de mendicité, des arrêtés royaux fixent les journées aux taux suivants :

	1854.		1855.	
	VALIDES.	INVALIDES.	VALIDES.	INVALIDES.
Dépôt de la Cambre . . . . .	50 c <sup>s</sup>	80 c <sup>s</sup>	50 c <sup>s</sup>	80 c <sup>s</sup>
— de Mons . . . . .	47	64	55	72
— de Reckheim. . . . .	48	55	55	65
— de Bruges. . . . .	48	52	59	65
— d'Hoogstraeten . . . . .	50	60	60	70

Si l'on compare ces prix avec ceux qui sont remboursés aux écoles de réforme, on voit que ces derniers sont inférieurs de 20 à 50 pour cent. C'est encore là un des résultats de la réforme, qui tend non-seulement à assurer l'avenir des enfants qui croupissaient naguère dans les dépôts, mais encore à alléger les charges occasionnées par leur éducation. Le taux des pensions pourra rester le même en 1855 qu'en 1854. Si, comme nous l'espérons, nous parvenons à couvrir tous les frais à l'aide d'une rétribution aussi modique, on aura atteint de la manière la plus complète et la plus satisfaisante le but économique que nous nous sommes proposé dès l'origine de l'institution.

Les exposés antérieurs donnent la statistique relativement à l'âge et à l'état civil des colons admis depuis l'origine de l'établissement jusqu'au 31 décembre 1853.

Voici les mêmes renseignements concernant les 162 colons entrés en 1854 :

Agés de 7 à 10 ans . . . . .	46
— 10 à 12 ans . . . . .	41
— 12 à 14 ans . . . . .	42
— 14 à 16 ans . . . . .	30
— plus de 16 ans . . . . .	3
TOTAL . . . . .	<u>162</u>

Colons ayant père et mère . . . . .	81
— orphelins de père . . . . .	11
— — mère. . . . .	31
— — père et mère . . . . .	15
— enfants naturels . . . . .	23
— — trouvés et abandonnés . . . . .	1
TOTAL . . . . .	<u>162</u>

L'état sanitaire des colons continue d'être l'objet de la plus grande sollicitude. Service sanitaire.  
(V. le rapport du médecin, *Annexe B.*)

224 enfants ont été traités aux infirmeries des deux établissements pendant l'année ;

217 sont sortis guéris ;

7 sont décédés, dont un par accident. C'est le même chiffre qu'en 1853.

La proportion des décès a donc été de 1 sur 132 pour la population totale et de 1 sur 93 pour la population moyenne.

C'est principalement la phthisie pulmonaire, maladie dont le germe préexiste chez les colons à leur entrée dans les établissements, qui est la cause des décès. 30 enfants ont encore été en traitement pour l'ophthalmie granulée. Tous ont été guéris.

La convention conclue avec l'administration du dépôt de mendicité de Bruges, pour l'envoi à l'infirmerie de cet établissement des colons atteints d'infirmités incurables ou qui les rendent impropres au travail, a été appliquée à 12 enfants, 11 garçons et 1 fille. Deux garçons ont été renvoyés dans leur commune à l'expiration de leur terme ; 1 est décédé. Ce décès est compris dans le nombre de ceux signalés ci-dessus ; 9 enfants, dont 1 fille, restaient en traitement au dépôt à la fin de l'année.

Le nombre total des journées de traitement dans cet établissement est de 1,938, et les sommes que les écoles de réforme ont payées de ce chef au dépôt, à raison de 50 centimes par jour et par tête, s'élèvent à 969 francs, plus fr. 3 82 c<sup>s</sup> pour fourniture d'un cercueil.

Tout ce qui touche à l'hygiène des enfants et à l'amélioration de leur constitution continue de tenir une grande place dans les soins de la direction des écoles de réforme.

Nous avons indiqué, dans nos rapports antérieurs, les moyens qui sont mis en œuvre pour rétablir la santé débile d'un grand nombre d'enfants et pour les rendre propres à un travail fructueux. C'est moins par la médication (la pharmacie n'a coûté en 1854 que 251 francs) que par un régime alimentaire

convenable, par des soins constants de propreté, par le travail au grand air, et par des exercices gymnastiques, que l'on parvient généralement à réparer les ravages produits sur la constitution des colons par une vie errante et misérable.

M. le docteur Van Hecke, chargé du service médical des écoles de réforme, continue de seconder avec zèle et succès la direction dans cette tâche importante. Aussi est-ce avec bonheur que nous avons vu récompenser son dévouement par un arrêté royal récent qui lui accorde la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold.

Ateliers.

L'annexe C renseigne les divers produits des ateliers. Les plus importants sont les ateliers de tailleurs et de construction.

Ces derniers comprennent la forge, la serrurerie, le charronnage, la confection d'instruments aratoires, la menuiserie, etc.

En parcourant la liste des objets confectionnés dans les ateliers de l'école de réforme, on est frappé de la variété de l'enseignement pratique qu'y reçoivent les colons. C'est le moyen d'utiliser leurs aptitudes diverses et de former des ouvriers complets.

Les travaux des ateliers chôment pendant une partie de l'été, lorsque les travaux des champs réclament beaucoup de bras.

Ils sont répartis entre les diverses professions, de manière à satisfaire en grande partie aux besoins de la consommation des établissements, à la confection et à la réparation du mobilier, à l'entretien des bâtiments, etc. Ainsi, nous avons des peintres, des vitriers, des étameurs, des tonneliers, des maréchaux-ferrants, etc., qui dispensent la direction de recourir pour des travaux accidentels à des ouvriers étrangers.

Les colons montrent, en général, une aptitude remarquable; on peut espérer qu'ils fourniront prochainement le personnel nécessaire à la direction des ateliers.

Ainsi, dès cette année, celui des tailleurs a pu être confié à un colon qui le conduit avec beaucoup d'intelligence.

Budget. Entretien des colons.

La Législature a voté, au Budget du Département de la Justice pour 1854, un crédit de 190,000 francs pour assurer la marche des divers services des deux établissements. Ce crédit n'a pas été épuisé, malgré le renchérissement considérable des articles nécessaires à l'existence. Il est resté disponible au Budget de l'État une somme de fr. 22,196 34 c<sup>s</sup>, comme nous le verrons plus loin.

Coût moyen de la journée d'entretien. Mélanges divers.

*Coût moyen de la journée d'entretien combinée des deux établissements.*

1° Nourriture des garçons . . . . .	fr. 61,966 33	
2° — des filles . . . . .	15,886 57	
		77,852 90 <sup>a</sup>
3° Frais divers des garçons . . . . .	fr. 55,963 05	
4° — des filles . . . . .	11,503 68	
		67,466 73
		<hr/>
TOTAL . . . . .	fr. 145,310 68	<hr/>

Nombre des journées d'entretien : 238,450.

Il en résulte que le coût moyen de la journée pour la nourriture	
est de . . . . .	fr. 0 32 65
et pour les autres frais de . . . . .	0 28 29
	<hr/>
TOTAL de la journée moyenne des deux établissements.	fr. 0 60 94
	<hr/>

*Ménage des colons (Ruyssede).*

Le montant des dépenses s'est élevé à fr. 117,928 38 c<sup>s</sup>.

Le nombre des journées d'entretien a été de 185,626.

Il en résulte que le coût de la journée pour la nourriture a été de fr.	0 33 38
et pour les autres frais de . . . . .	0 30 15
	<hr/>
TOTAL de la journée, comprenant la nourriture et l'entretien.	fr. 0 63 53
	<hr/>

*Ménage des filles (Beernem).*

Le montant des dépenses s'élève à fr. 27,390 25 c<sup>s</sup>.

Le nombre des journées d'entretien est de fr. 52,824.

Il en résulte que le coût de la journée pour la nourriture est de fr.	0 30 07
et pour les autres frais . . . . .	0 21 78
	<hr/>
TOTAL de la journée comprenant la nourriture et l'entretien.	fr. 0 51 85
	<hr/>

En comparant les données qui précèdent avec celles de l'année 1853, on remarque une augmentation sensible dans le taux de la journée d'entretien. Ce fait s'explique par le renchérissement des denrées de toute espèce servant à la consommation générale, y compris les matières premières.

La même observation s'applique aux comptes des ménages qui suivent.

*Ménage des employés (Ruyssede).*

Les dépenses du ménage des employés s'élèvent à la somme de fr. 10,504 50 c<sup>s</sup>, qui se décompose comme il suit :

1° Nourriture . . . . .	fr. 9,718 21
2° Chauffage . . . . .	300 14
3° Salaire de la cuisinière . . . . .	150 "
4° Lessivage . . . . .	288 85
5° Frais divers . . . . .	52 30
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . .	fr. 10,504 50
	<hr/>

Le nombre des journées d'entretien est de 7,108.

Il en résulte que le coût de la journée pour la nourriture est de fr.	1 36 65
et pour les frais relatifs à l'entretien de . . . . .	0 11 13
	<hr/>
TOTAL de la journée, nourriture et entretien.	1 47 78
	<hr/>

*Ménage de la ferme.*

Les frais du ménage de la ferme se sont élevés à la somme de fr. 3,687 90 c<sup>r</sup>, qui se décompose comme il suit :

1 <sup>o</sup> Nourriture . . . . .	fr. 3,250 58
2 <sup>o</sup> Salaire de la ménagère . . . . .	200 "
3 <sup>o</sup> Éclairage . . . . .	7 59
4 <sup>o</sup> Lessivage . . . . .	36 09
5 <sup>o</sup> Uniformes . . . . .	125 87
6 <sup>o</sup> Frais divers . . . . .	67 77
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . .	fr. 3,687 90

Le nombre des journées d'entretien est de 3,487.

Il en résulte que le coût de la journée pour la nourriture est de fr. 0 93 97  
et pour les frais relatifs à l'entretien de . . . . . 0 12 64

TOTAL de la journée de nourriture et d'entretien. . fr. 1 06 61

*Ménage des sœurs.*

Le ménage des sœurs dirigeant l'école des filles, a donné lieu à une dépense de fr. 2,586 82 c<sup>r</sup>, qui se subdivise comme il suit :

1 <sup>b</sup> Nourriture . . . . .	fr. 2,308 86
2 <sup>o</sup> Chauffage . . . . .	218 10
3 <sup>o</sup> Lessivage . . . . .	17 89
4 <sup>o</sup> Frais divers. . . . .	44 27
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . .	fr. 2,586 82

Le nombre des journées d'entretien est de 2,796.

Il en résulte que le coût de la journée pour la nourriture est de fr. 0 82 49  
et pour les frais relatifs à l'entretien de . . . . . 0 10 02

TOTAL de la journée de nourriture et d'entretien. fr. 0 92 51

L'augmentation de la journée d'entretien due à des circonstances exceptionnelles, mais qui se perpétueront dans une certaine mesure, est de nature à préoccuper sérieusement la direction des écoles de réforme. Deux voies lui restent ouvertes pour en prévenir les conséquences et en pallier les dangers.

La première, c'est de développer de plus en plus les ressources agricoles que présentent les deux domaines de Ruyssede et de Beernem.

La seconde, c'est de maintenir la plus stricte économie dans les différents services.

Le compte des journées d'entretien, quoiqu'il relativement élevé, ne l'est

pas cependant en raison de la crise alimentaire. Ce résultat est dû à toutes les mesures de détail qui ont été adoptées pour l'atténuer. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, le prix de la viande de vache, dont les soumissionnaires demandaient 1 franc par kil., n'est revenu en moyenne qu'à fr. 0 88 1/2 c., et celui de la graisse n'a été que de fr. 1 08 et au lieu de fr. 1 30 c., par suite de la décision qui a été prise de faire l'abatage pour la consommation. (V. à l'annexe D, le compte de l'abatage.)

Pour ce qui concerne la production, nous verrons plus loin que tous les efforts tendent à l'accroître.

Le compte de l'emploi du crédit de 190,000 francs, accordé par la Législa-

Compte du crédit de  
190,000 francs

ture pour le service des deux établissements, se trouve aux annexes produites à l'appui des comptes généraux de l'exercice écoulé.

Il en résulte que la dépense totale imputée sur le crédit est de . . . . . fr.	167,803 66
De sorte qu'il est resté disponible au Budget de l'État une somme de . . . . .	22,196 34
<b>TOTAL.</b> . . . . . fr.	<b>190,000 »</b>

En défalquant de la dépense prémentionnée les sommes employées à titre de dépenses extraordinaires pour l'achèvement des travaux de construction et d'ameublement, etc., de l'établissement de Beernem, soit la somme de . . . . . fr.

nous trouvons que les imputations faites pour le service ordinaire des deux établissements se réduisent à la somme de . . . . .

16,891 31
150,912 35
<b>TOTAL.</b> . . . . . fr.
<b>167,803 66</b>

Les remboursements faits au trésor sont les suivants :

Remboursements

1° Journées d'entretien des enfants retenus dans les deux établissements, à charge de l'administration des prisons, des communes, des domiciles de secours et administrations charitables . . . . . fr.	117,364 80
2° Trousseaux payés par l'administration des prisons . . . . .	3,232 »
3° Produits divers dont le montant a été versé par la direction dans la caisse du trésor de l'État . . . . .	7,113 »
<b>TOTAL.</b> . . . . . fr.	<b>127,709 80</b>

Ajoutons qu'outre les emblavures qui ont une importance de fr. 14,565 48 c., les denrées et les matières premières de toute nature restant en magasin, à la fin de l'exercice, représentent une valeur de fr. 51,098 17 c.

Les articles relatifs à l'alimentation, tels que pommes de terre, seigle, etc.,

figurent dans ce chiffre pour une somme de fr. 19,442 06 c<sup>s</sup>; les fourrages, navets, carottes, etc., pour la nourriture du bétail, etc., pour celle de fr. 9,635 41 c<sup>s</sup>. (*Voir aux annexes les comptes généraux.*)

En réunissant toutes ces sommes, qui constituent des valeurs réelles, on trouve qu'elles dépassent la différence qui existe entre les dépenses et les remboursements de l'exercice. Il s'ensuit qu'en dernier résultat, le Gouvernement a été complètement couvert, en 1854, des avances qu'il a faites pour assurer le service des écoles de réforme, et cela malgré l'abaissement du prix des journées d'entretien en faveur des communes et des établissements de bienfaisance, et le renchérissement considérable des denrées et des articles de première nécessité.

Regularisation des  
comptes des écoles  
de réforme depuis  
l'origine de celles-  
ci

L'allocation nécessaire pour pourvoir aux dépenses des écoles de réforme est portée annuellement au Budget du Département de la Justice. Il est rendu compte de son emploi. A l'occasion de cette reddition, la Cour des comptes, s'étayant sur l'art. 16 de la loi sur la comptabilité de l'État du 15 mai 1846 (1), a exprimé l'opinion que la valeur des produits récoltés et consommés par les écoles de réforme devait être versée dans la caisse du trésor. En conséquence, un crédit extraordinaire de fr. 222,039 49 c<sup>s</sup> a été demandé récemment à la Législature, pour apurer les comptes de l'agriculture des exercices de 1849 à 1853. Nous avons vainement cherché à nous rendre compte de cette opération, et nous n'avons pu y voir qu'un virement inutile et propre à jeter du désordre dans la comptabilité de l'établissement. Cette opération, en effet, ne tend à rien moins qu'à faire payer aux écoles de réforme deux fois la valeur des objets qu'elles consomment. Elle oblige l'administration à porter au Budget une somme de beaucoup supérieure à celle dont elle a effectivement besoin pour satisfaire aux exigences du service. Supposons, en effet, que les denrées nécessaires à l'alimentation des colons représentent une somme de 50,000 francs : si ces denrées sont achetées dans le commerce, cette somme sera suffisante; elle devra être doublée, au contraire, si l'établissement est tenu de verser au trésor la valeur de ses récoltes pour les racheter ensuite à lui-même et les mettre en consommation. C'est là, comme nous l'avons dit, une opération purement fictive et parfaitement inutile. Que les 50,000 francs soient dépensés au marché ou qu'ils soient employés à l'acquisition d'engrais, de semences, de bétail, à l'aide desquels on obtient le grain, les légumes, la viande nécessaire aux besoins, le résultat final est le même. La dépense n'est pas plus élevée. L'établissement ne fait qu'utiliser, dans le dernier cas, de la manière la plus avantageuse, le crédit qui lui est ouvert, et n'accroît nullement celui-ci *par des ressources particulières et non prévues*, comme le suppose la Cour des Comptes. Il n'y a pas lieu, dès lors, à appliquer la disposition de l'art. 16 de la loi du 15 mai 1846, qui ne se rapporte qu'à des hypothèses toutes différentes, sans aucune analogie avec ce qui se pratique aux écoles de réforme.

Pour faire ressortir, au surplus, que le crédit de fr. 222,039 49 c<sup>s</sup> demandé

---

(1) « Les Ministres ne peuvent faire aucune dépense au delà des crédits ouverts à chacun d'eux.  
» Ils ne peuvent accroître par aucune ressource particulière le montant des crédits affectés aux dépenses de leurs services respectifs. »

à la Législature, ne repose sur aucun fondement et tend, au contraire, à induire en erreur sur les dépenses réellement effectuées aux écoles de réforme, nous nous bornerons à récapituler sommairement les résultats des comptes généraux depuis l'origine de l'établissement.

Si l'on additionne, d'une part, les sommes avancées par le Gouvernement, depuis 1849 jusqu'à 1854 inclusivement, pour l'acquisition des domaines de Ruysselede et de Beernem, pour la construction et l'appropriation des bâtiments, pour l'achat du mobilier, l'entretien des colons, l'exploitation agricole, etc., et d'autre part, les sommes remboursées par les communes et les administrations, et versées au trésor, on obtient ce qui suit :

	Numéraire avancé par le Gouvernement.	Remboursements des frais d'entretien, recettes accidentelles, etc.
1849 . . . . . fr.	370,308 66	20,327 17
1850 . . . . .	232,899 30	35,226 22
1851 . . . . .	249,044 48	75,582 22
1852 . . . . .	159,265 17	90,778 34
1853 . . . . .	169,594 14	97,795 03
1854 . . . . .	167,803 66	127,709 80
<b>TOTAUX . . . . . fr.</b>	<b>1,348,915 36</b>	<b>447,918 78</b>

En ajoutant aux sommes remboursées l'inventaire des immeubles, meubles, denrées alimentaires, etc., appartenant à l'État et existant au 31 décembre 1854, soit la somme de . . . . .

833,738 98

1,281,657 76

on trouve que les six années d'existence des écoles de réforme, 1849 à 1854 inclus, se clôturent par un reliquat de compte de . . . . .

67,257 60

**TOTAL égal aux avances. . . . . fr. 1,348,915 36**

Ce reliquat de fr. 67,257 60 c<sup>s</sup> ne constitue nullement une perte pour l'État; il est représenté, et bien au delà, par la plus-value des terres et des bâtiments. C'est ce que démontrera à l'évidence l'expertise faite en ce moment par l'administration des domaines pour constater la valeur réelle et actuelle des propriétés de Ruysselede et de Beernem.

Au surplus, cette modique différence de fr. 67,257 60 c<sup>s</sup> aurait été plus que couverte, si l'administration, comme elle en avait le droit, avait fait payer par les communes et les administrations de bienfaisance un taux de journée équivalant à celui qui est remboursé aux dépôts de mendicité.

Les divers renseignements qui vont suivre démontrent qu'on ne perd pas de vue que l'exploitation agricole est la base sur laquelle repose le système des écoles de réforme.

Exploitation agricole.  
Plan de culture de  
1854-1855.

Le travail de la culture a été considéré, dès leur organisation, comme étant éminemment propre, d'un côté, à utiliser les forces de la jeune population de ces établissements, et d'un autre côté, comme pouvant mieux que tout autre être rémunérateur.

Il n'exige, en effet, presque pas d'apprentissage.

Il peut se passer d'aptitudes spéciales.

Il comporte, par contre, une quantité d'opérations secondaires dans lesquelles on utilise les travailleurs les plus faibles.

Cependant, l'expérience a prouvé qu'on a trop compté dans les commencements sur les résultats du travail des colons, parce qu'on a supposé qu'ils étaient propres aux fatigues comme les enfants de cultivateurs, et parce qu'on n'a pas tenu suffisamment compte, d'autre part, du temps qu'exige leur amendement moral et leur instruction.

Quoi qu'il en soit, leur aptitude s'accroît de jour en jour; plusieurs d'entre eux sont des cultivateurs déjà formés, conduisant les attelages, faisant les labours, les travaux de la moisson et des semailles, au point que ce n'est que par exception et pour des travaux de nivellement et de défoncement, qui exigent une expérience et des forces supérieures, qu'il faut recourir à des ouvriers étrangers.

Les progrès de l'instruction agricole des colons, joints à une plus grande expérience de la part des employés et à l'amélioration progressive du sol, nous ont permis d'augmenter graduellement l'étendue de la culture; 149 hectares ont porté différentes récoltes, comme le démontre le plan de culture que nous faisons suivre ici, et qui a été arrêté par le comité d'inspection pour l'année 1854-1855.

NATURE DES CULTURES.	DOMAINES DE						PROPRIÉTÉ louée de M <sup>me</sup> de Merseman, sise sous Wyngene.			TOTAUX.		
	RUSSELEDE.			BEERNEM.			Hect.	Ares.	Cent.	Hect.	Ares.	Cent.
	Hect.	Ares.	Cent.	Hect.	Ares.	Cent.						
Seigle . . . . .	27	52	20	3	90	"	15	95	21	47	57	41
Pommes de terre . . . . .	17	85	50	1	02	50	"	"	"	18	87	60
Avoine . . . . .	12	54	85	3	21	20	"	"	"	15	76	05
Sarrasin . . . . .	9	61	20	4	46	80	"	"	"	14	08	"
Lin . . . . .	2	20	"	"	"	"	"	"	"	2	20	"
Navets et rutagabas . . . . .	1	50	30	2	42	80	"	"	"	3	93	10
Pois . . . . .	1	12	"	"	"	"	"	"	"	1	12	"
Carottes . . . . .	2	11	50	"	"	"	"	"	"	2	11	50
Topinambours . . . . .	1	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"
Ray-grass . . . . .	3	"	"	"	"	"	"	"	"	3	"	"
Trèfle . . . . .	10	69	35	"	"	"	"	"	"	10	69	35
Prairies . . . . .	6	04	75	9	48	60	"	"	"	15	51	35
Vergets . . . . .	1	40	90	2	23	20	"	"	"	3	64	10
Potagers . . . . .	6	01	30	1	75	80	"	"	"	7	77	10
Champ d'exercice . . . . .	1	95	90	"	"	"	"	"	"	1	95	90
TOTAUX . . . . .	104	89	53	28	48	70	15	95	21	149	03	44

Dans cet état ne figurent pas les récoltes dérobées, qui ont une importance de plus de 30 hectares.

Les travaux de défoncement et de nivellement des terres de Beernem ont continué sur une échelle assez grande. De nouveaux travaux de même nature sont entamés, et, dans le but d'en faciliter l'exécution, nous avons proposé de faire vendre par l'administration des domaines toutes les parties de bois qui doivent disparaître, et qui ont été évaluées à une somme de 4,700 francs.

Cette vente a eu lieu depuis. Elle a rapporté 7,231 francs, non compris 10 p. % pour les frais.

Les dépenses auxquelles a donné lieu l'exploitation agricole, pendant l'année 1854, s'élèvent, suivant le tableau ci-après, à la somme de . . . . . fr. **33,537 52**

Exploitation agricole  
Comptes des dépenses et produits en  
1854

Il résulte de l'annexe n° 12, produite à l'appui des comptes, que les produits de diverse nature se sont élevés à la somme de **61,670 95**

Le bénéfice net qui a été réalisé sur la culture des deux domaines est, par conséquent, de . . . . . fr. **28,133 43**

## COMPTE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE.

### DÉPENSES.

NATURE DES FRAIS.	CULTURE DE		TOTAUX
	RUISSELEDE.	BÈRNEM.	
Emblavures, 1853-1854 . . . . . fr.	7,880 65	1,459 51	9,359 96
Semences diverses . . . . .	3,253 96	203 14	3,457 10
Engrais divers . . . . .	9,132 17	1,118 65	10,250 82
Journées-d'ouvriers . . . . .	741 62	364 30	1,105 82
— de travail des animaux . . . . .	4,904 30	550 85	5,455 15
Frais généraux . . . . .	3,503 24	426 43	3,928 67
<b>MONTANT des frais de culture de 1854 . . . . . fr.</b>	<b>29,415 84</b>	<b>4,121 68</b>	<b>33,537 52</b>

Ce résultat satisfaisant ressort plus complètement de l'inspection du tableau qui suit, et qui renseigne les quantités et les valeurs produites par hectare.

NATURE DES CULTURES.	ÉTENDUE.			PRODUITS totaux.	QUANTITÉS par hectare.	ÉVALUATION		SOMMES DES PRODUITS par hectare.	Observations.
	Hectares.	Arès.	Centiares.			des prix.			
Seigle. . . . .	38	31	16	h. 715.90	18.08	fr. 20 °	l'hectol.	fr. 470 88	
{ Grain . . . . . Hectol. . . . }									
{ Paille . . . . . Kilogr. . . . }	15	78	47	h. 415.50	50. °	8 50	l'hectol.	309 55	
Avoine . . . . .									
{ Grain . . . . . Hectol. . . . }	12	80	67	h. 164.50	12.84	16 °	l'hectol.	214 41	
Sarrasin. . . . .									
{ Paille . . . . . Kilogr. . . . }	18	15	87	206,635. °	11,504.97	10 °	°/o	1,139 50	
Pommes de terre. . . . . Kilogr. . . .									
Lin. (Vendu sur pied pour 1,150 francs) . . . . .	1	75	50	"	"	"	"	662 82	
Graine de colza . . . . . Hectol. . . .	2	13	90	10.75	5.05	26 °	l'hectol.	130 78	
Carottes. . . . . Kilogr. . . .	2	50	50	45,500. °	10,756.84	5 °	°/o	987 84	
Trèfle et ray-grass	5	58	10	7,800. °	2,178.16	5 °	°/o	108 91	
									{ en foin . . . . . Kilogr. . . . }
{ en vert . . . . . Charrettes. . . . }	6	56	90	450. °	69.87	4 °	"	279 48	
Potager : légumes divers . . . . . Kilogr. . . .	6	44	20	Divers.	"	Divers.	"	615 13	
Topinambours. . . . .	1	"	"	4,500. °	4,500. °	5 °	°/o	225 °	
Rutabagas . . . . . Charrettes. . . .	2	06	70	75. °	56.28	5 °	"	181 40	
Navets. (Récolte dérobée). . . . . Id. . . .	51	35	53	955. °	50.48	5 °	"	152 40	

Le sarrasin a beaucoup souffert de la sécheresse, et son produit, comme partout ailleurs dans les terres légères, s'en est senti.

Voie l'observation ci-dessus pour le sarrasin.

A beaucoup souffert de la sécheresse du printemps

En comparant ce tableau avec celui de l'année dernière (Rapport de 1853, p. 14), on trouve que les récoltes principales ont été plus abondantes en 1854 qu'en 1853.

Ainsi la production du seigle a été, en moyenne, de 18 h. 65 lit. contre 15 h. 85 lit. en 1853.

— de l'avoine, de . . . . .	30 00	— 29 90	—
— des pommes de terre, de . . . . .	11,394 kil.	— 11,190 kil.	—
— du lin, de . . . . . fr.	662 82 c <sup>r</sup>	— 464 27 c <sup>r</sup>	—

Quelques produits de moindre importance ont souffert de la sécheresse et accusent une différence en moins.

On doit citer spécialement le sarrasin, dont la floraison a avorté par quelques jours d'une chaleur excessive, au point qu'on n'a obtenu dans toute la Flandre qu'une demi-récolte.

Ainsi la culture, en 1854, a généralement donné des résultats favorables; celle des pommes de terre surtout présente un rendement inespéré, plus de 2,100 sacs de 100 kil., quantité à peu près suffisante pour satisfaire avec économie aux besoins de l'alimentation des deux établissements. Les tubercules sont en outre de bonne qualité et ne présentent presque aucune trace de la maladie qui a atteint et compromis la récolte dans d'autres localités. On doit être satisfait de ce résultat, qui atteste l'utilité des précautions qui ont été prises pour la plantation, et qui seront observées désormais avec un soin, si possible, encore plus attentif et plus minutieux.

Nous nous attachons à perfectionner de plus en plus les façons, les sarclages, etc. La culture à la bêche, les semis en ligne à l'aide du plantoir Lé Docte, ou par d'autres procédés analogues, sont des moyens presque infailibles d'augmenter la production de manière à atteindre, autant que faire se peut, ce *desideratum*, but des persévérants efforts de la direction : *mettre l'établissement à même de satisfaire par ses produits aux besoins essentiels de sa consommation.*

Le plan de culture pour 1855 a été arrêté en temps utile. Il donne pour la consommation des colons 81 hectares 51 ares, répartis comme il suit :

Seigle . . . . .	51 hectares 98 ares.
Pommes de terre . . . . .	18        87
Lin . . . . .	2        20
Pois . . . . .	1        12
Potager . . . . .	7        34
TOTAL . . . . fr.	81 hectares 51 ares.

et pour l'alimentation du bétail, 65 hectares 70 ares, répartis de la manière suivante :

Avoine . . . . .	15 hectares 75 ares.
Trèfle . . . . .	10        69
Sarrasin . . . . .	7        50
Navets et rutabagas . . . . .	6        50
Prairies . . . . .	15        51
Ray-grass . . . . .	3        "
Carottes . . . . .	2        11
Topinambours . . . . .	1        "
Vergers . . . . .	3        64
TOTAL . . . . fr.	65 hectares 70 ares.

L'exécution de ce plan permettra d'augmenter le bétail, dont l'établissement éprouve un grand besoin pour satisfaire à la fois aux exigences de la culture et de l'alimentation. Cette augmentation sera favorisée ultérieurement et successivement par l'accroissement et l'amélioration des prairies, par l'introduction du ray-grass dans l'assolement régulier, par la stabulation permanente et par l'élevage des bêtes nées à l'établissement.

Des instructions sont données pour la culture du ray-grass, l'époque des semailles, les préparations, telles que le sarclage et le plombage, les coupes et les arrosements successifs, etc. Si, comme on l'espère, le ray-grass réussit dans les terrains différents qui composent l'exploitation, on y trouvera une précieuse et abondante ressource pour augmenter le nombre des têtes de bétail.

Somme toute, les terres appartenant à la grande culture sont dans d'excellentes conditions de production, et toutes les dispositions sont prises pour accroître le rendement général de l'exploitation.

Par ce qui précède, on voit que les principaux efforts tendent à amener une grande augmentation dans le chiffre du bétail, afin d'augmenter la fertilité du sol.

Une circonstance inattendue nous fait une loi de cette nouvelle direction donnée à la culture.

Lors de l'organisation de l'établissement, une convention faite avec la maison de force de Gand nous assurait le produit des vidanges.

Une mesure financière, adoptée par l'administration de cette ville et sanctionnée par l'autorité supérieure, tend à nous enlever cette ressource si précieuse pour nos terrains sablonneux; les conditions d'exportation, jointes aux frais de transport, qui étaient déjà onéreux, eu égard à la valeur de la matière, nous ont engagés à résilier le contrat, après avoir inutilement réclamé auprès de M. le Ministre de l'Intérieur une exception à la mesure fiscale précitée, en faveur d'un grand établissement appartenant à l'État (1).

Afin d'éviter les dégâts que font les plantations aux terres cultivées, et pour éclaircir, élaguer et aménager les futaies, nous avons prescrit certains travaux qui consistent dans les points suivants : Enlever les bordures des haies en sapin qui ne forment pas avenue, et réunir, de cette façon, plusieurs pièces de terre, afin d'étendre la superficie du sol arable; enlever des bordures qui doivent être conservées les pins sylvestres et les sapins qui ont peu de valeur, pour donner plus d'espace aux larix, aux hêtres et aux merisiers; creuser partout des tranchées afin d'arrêter les dégâts des racines des arbres dans les champs cultivés.

Ces divers travaux ont reçu un commencement d'exécution; outre l'utilité

---

(1) L'administration des prisons a résolu récemment d'appliquer aux latrines et aux urinoirs de la maison de force de Gand, le système de fosses mobiles inodores, déjà introduit avec succès à la maison de reclusion de Vilvorde. Grâce à cette mesure, les matières pourront être recueillies à l'état naturel, sans mélange d'eau et sans perte. Elle permettra de neutraliser jusqu'à un certain point le droit excessif sur les matières fécales perçu par la ville de Gand, et de restituer prochainement, il faut l'espérer, aux écoles de réforme, un moyen de fertilisation dont leur culture ne peut se passer.

incontestable et immédiate qu'ils présentent, ils produisent encore l'avantage de fournir, et au delà, tout le bois nécessaire au service de la boulangerie.

Indépendamment de ces améliorations de détail, qui auront pour effet d'étendre la culture, nous avons à signaler l'exécution d'une mesure d'une grande importance et qui promet les meilleurs résultats.

Sur la proposition du Comité d'inspection, la direction des écoles de réforme a été autorisée par M. le Ministre de la Justice à louer une propriété boisée, d'une étendue de 44 hectares, située en face de l'école des garçons.

Le bail a une durée de 27 ans, et a été conclu à raison de 11 francs par arpent de Flandre (44 ares), soit de 1,100 francs pour la propriété entière.

Mais cette location n'est que successive, c'est-à-dire qu'il n'en faudra payer le prix que d'après l'étendue qui sera déboisée.

Depuis le 10 juin 1854, date de l'acte de bail, environ 17 hectares ont été défrichés par les soins de la direction, et ont été emblavés en seigle qui promet une bonne récolte.

Ces conditions nous ont paru des plus favorables pour l'avenir de l'établissement.

L'extension de la culture facilitera la rotation des récoltes et permettra d'augmenter la production en proportion du chiffre croissant de la population.

La location de la propriété dont il s'agit prévient, en outre, le danger de l'érection de cabarets en face de l'école des garçons.

La mise en valeur de ces terrains est assurée; l'exploitation en est facile et peu onéreuse à cause de leur contiguïté à la ferme.

Enfin, la durée du bail est assez longue pour remunérer le locataire des frais de défrichement et de ses avances.

Le matériel de la ferme a été tenu dans un état permanent de bon entretien. Matériel de la ferme  
Tous les travaux faits de ce chef ont été confiés aux ateliers, et ont occasionné, en 1854, une dépense de fr. 849 45 c.

Nous avons fait l'acquisition : 1° pour la somme de fr. 964 51 c<sup>s</sup> d'un chariot avec tonneau d'une contenance d'environ 50 hectolitres pour le transport des vidanges du canal à la ferme; 2° d'un coupe-navets pour 52 francs; 3° d'une baratte pour la laiterie de Beernem pour fr. 68 73 c<sup>s</sup>.

De plus, les ateliers ont complété le matériel agricole par la confection de brouettes, bèches, sarcloirs, traîneaux, herses, cuves, seaux, etc.; de ce chef, les comptes renseignent une dépense de fr. 386 08 c<sup>s</sup>, et afin de mettre le matériel en rapport avec l'extension nouvelle qu'a prise la culture, les mêmes ateliers confectionnent en ce moment un certain nombre de nouvelles charries, deux tricycles, un chariot, une voiture pour faire le service entre les deux établissements, etc.

Un abri a aussi été construit pour le troupeau de moutons qui se trouve à Beernem.

Il a été acheté un cheval pour la somme de 600 francs. Le nombre des charries est de onze, et il devra bientôt être accru de deux nouvelles, en vue de l'exploitation des terres de Beernem et de la propriété récemment louée à M<sup>me</sup> de Merseman.

La valeur des animaux domestiques, à la fin de l'exercice, s'élevait à fr. 21,738 10 c<sup>s</sup> (1).

Elle était, à la fin de 1853, de fr. 16,315 27.

L'établissement a acquis des animaux pour une valeur de fr. 14,106 15 c<sup>s</sup>.

Par contre, on en a vendu pour 1,678 francs (2) et abattu pour 11,874 fr. 55 c<sup>s</sup> (3).

Il y a donc une plus-value, à la fin de l'exercice, de fr. 4,869 23 c<sup>s</sup>.

Tenue des écritures.  
Comptabilité.

Nous n'avons pas perdu de vue les devoirs que nous impose la loi sur la comptabilité de l'État. Un projet de règlement, qui détermine minutieusement l'ordre et la tenue des écritures et les obligations du comptable, a été soumis récemment à l'approbation de l'administration supérieure.

Nous devons au zèle soutenu et exemplaire des employés préposés à la comptabilité, la complète terminaison des comptes généraux et définitifs des exercices 1849 à 1853 inclusivement. Ce travail considérable témoigne de la mise au courant de toutes les écritures des deux établissements, et nous nous sommes fait un plaisir d'exprimer à cette occasion notre satisfaction à ces employés. Ces comptes, dont nous donnons le résumé aux annexes, *sub litt. E*, ont été soumis à l'appréciation de la Cour des Comptes.

Pour la première fois aussi nous sommes à même de faire suivre le présent exposé des comptes généraux et définitifs de l'exercice auquel il se rapporte. (V. *Annexe F*, avec onze états à l'appui.)

Mesures complémentaires.

Il nous reste à rendre compte de l'exécution de quelques mesures importantes dont nous avons pris l'initiative dans l'intérêt des écoles de réforme.

Machine à vapeur

L'état dans lequel se trouve la machine à vapeur et ses dépendances avait attiré depuis longtemps l'attention du Comité d'inspection.

Voici les observations qu'il avait consignées, concernant cette question, dans le procès-verbal de sa séance du 15 mai 1854.

« L'installation de la machine à vapeur n'a été malheureusement décidée que lorsque l'appropriation des bâtiments touchait presque à sa fin.

» Il en est résulté qu'il a fallu tirer parti, tant bien que mal, des seuls locaux encore disponibles. Mais, depuis, on n'a pu se dissimuler les inconvénients, et nous devons ajouter les dangers inséparables de cette appropriation, qui, du reste, n'a jamais eu, dans la pensée du Comité, qu'un caractère provisoire.

(1) Voir l'annexe à l'appui du compte.

(2) 22 Gorets. . . . . pour fr. 560

1 Vache vieille. . . . . — . 50

2 Bœufs. . . . . — . 975

33 Lapins . . . . . — . 55

2 Veaux. . . . . — . 60

TOTAL. . . . . fr. 4,678

(3) 1 Taureau . . . . . fr. 550 64

1 Bœuf . . . . . 412 98

46 Vaches et élèves . . . . . 9,402 41

19 Veaux . . . . . 517 50

16 Porcs . . . . . 1,117 02

6 Jeunes moutons . . . . . 74 »

TOTAL. . . . . fr. 11,874 55

Aussi, le local où se trouve la machine à battre les grains, dépourvu de moyens suffisants de ventilation, est tout à fait impropre à cette destination; la poussière produite lors du battage est insupportable et pénètre dans les locaux contigus. Il n'existe pas d'abri pour le grain en gerbes qui, en cas de mauvais temps lors du battage, est exposé à la pluie ou à la neige. La machine à vapeur elle-même, disposée dans le bâtiment principal, à proximité des ateliers, surmonté d'un étage, peut, en cas d'accident ou d'explosion, menacer la vie des colons et des employés qui se trouvent dans le voisinage. En outre, cette machine a besoin depuis longtemps d'une chaudière de rechange dont on puisse se servir immédiatement, si la chaudière actuelle était mise hors d'usage.

» Mû par ces puissantes considérations, le Comité estime qu'il y a lieu d'étudier sans plus de délai une combinaison qui permette de placer la machine à vapeur, le local à battre les grains et l'abri pour les gerbes hors du bâtiment principal, tout en conservant dans celui-ci les appareils et les dépendances auxquels doit s'appliquer la force motrice. Ce problème paraît facile à résoudre sans dépense trop considérable, grâce au terrain encore disponible entre le bâtiment principal et le grand hangar destiné à abriter les chariots et les instruments aratoires. Pour préparer et hâter, si possible, sa solution, M. Kervyn se charge de consulter M. l'ingénieur Bureau, professeur à l'école du génie civil, à Gand, qui est parfaitement au courant des constructions dont il s'agit. Ce fonctionnaire sera invité à se rendre prochainement à l'établissement, et sera sans doute à même, à la suite de cette visite, de proposer les mesures destinées à remédier aux inconvénients signalés. »

Par suite de cette décision, le Comité d'inspection reçut, dans sa séance du 10 octobre, le devis, le cahier des charges et les plans dressés par M. l'ingénieur Bureau, pour le déplacement de la machine à vapeur.

Le devis s'élève à 9,327 francs, dont fr. 6,617 40 c' pour constructions, et 2,710 francs pour le déplacement des machines et l'acquisition d'une deuxième chaudière.

En donnant suite à cette affaire, le Comité d'inspection a eu surtout pour but de prévenir le danger d'incendie et les autres accidents qui menacent sérieusement le bâtiment principal où se trouvent aujourd'hui la machine à vapeur et les appareils qui s'y rattachent.

Quant à l'exécution, il avait d'abord été question d'imputer la dépense de ces travaux sur l'allocation ordinaire portée au Budget pour les écoles de réforme. Mais il a paru préférable de proposer la demande d'un crédit supplémentaire qu'il sera d'ailleurs facile de justifier devant la Législature.

En terminant notre rapport pour 1853, nous avons appelé l'attention du Gouvernement et de la Législature sur la nécessité de compléter l'organisation des écoles de réforme, nécessité résultant de l'insuffisance des locaux.

La direction avait été forcée d'arrêter la translation des enfants à Ruysselede, parce qu'il n'y avait plus de places disponibles.

Cependant, il existe dans les dépôts de mendicité encore 500 enfants qui, aux termes de la loi, ne devraient pas s'y trouver.

A défaut d'autres combinaisons, nous proposons de faire, dans une mesure très-restreinte, l'application du système de Mettray, ce qui eût nécessité l'acqui-

sition d'un terrain à proximité de l'établissement pour y fonder une ferme succursale.

Dans sa séance du 10 octobre 1854, le Comité, prenant en considération l'encombrement de l'école des garçons et l'utilité de pouvoir y admettre un plus grand nombre de colons, examina de nouveau cette question, et proposa au Département de la Justice la construction d'un bâtiment pouvant contenir une centaine de colons avec leurs surveillants.

Dans ce but, la direction acheta provisoirement, et sauf approbation, de M<sup>me</sup> la douairière De Naeyer-Van Caneghem, un terrain en face de l'école d'une étendue de 2 hectares 97 ares, pour la somme de fr. 3,456 27 c<sup>s</sup>, soit 1,160 fr. 94 c<sup>s</sup> l'hectare.

Les plans du bâtiment projeté ont été dressés par M. l'architecte Dumont, et une demande de crédit est soumise à la Législature.

La dépense, qui n'avait d'abord été évaluée qu'à 15 ou 16,000 francs, est effectivement portée au devis à 22,000 francs environ. Bien que cette dernière somme dépasse nos prévisions, elle est cependant très-modique lorsque l'on considère que le nouveau bâtiment doit servir au logement de 104 colons, avec leurs surveillants, et contenir en outre toutes les dépendances du service domestique. En arrêtant le plan, le Comité a eu aussi en vue de présenter un spécimen de construction économique aux communes et aux administrations charitables qui pourraient être disposées à ériger des écoles de réforme particulières, mais qui seraient arrêtées par la crainte d'une dépense excessive. Cet exemple, ajouté à celui de l'école de réforme de Beernem, dont la construction et l'ameublement n'ont coûté que la somme de 87,000 francs environ, préviendra beaucoup d'objections et déterminera, il faut l'espérer, l'extension d'une réforme que nous appelons depuis longtemps de tous nos vœux.

Voies de communication.

Depuis l'établissement des écoles de réforme, les voies de communication se sont heureusement multipliées dans les environs et ont augmenté dans une grande proportion la valeur du domaine de l'État.

Il n'existait, à l'époque de la création des écoles, qu'une route pavée conduisant de Wyngene à la station de Blomendael et au canal de Bruges.

Un chemin empierré a d'abord relié les écoles de réforme à ces voies de communication.

Une route construite d'après le même système a été ouverte ensuite de la station précitée à St-Georges.

Un nouveau chemin pavé qui traversera tout le centre de la Flandre occidentale et coupera transversalement les routes existantes dans cette province est mis en construction.

Enfin, les améliorations se succédant nécessairement, la route empierrée, construite sur le fonds des écoles de réforme, va être continuée par un pavé jusqu'au centre de la commune de Ruysselede.

Il en résultera, indépendamment de nouvelles facilités par les transports, un avantage pécuniaire qui diminuera les charges d'entretien du chemin empierré.

La barrière qui a été placée en face de l'école ne donne que des produits à peine suffisants pour couvrir les frais de perception. Ces produits n'ont pas dépassé, en 1854, fr. 119 35 c<sup>s</sup>. Ils augmenteront sans doute dans une

assez forte proportion par suite de la circulation qui sera amenée par la chaussée construite jusqu'à Ruyssede.

## SECONDE PARTIE.

### SITUATION MORALE.

Le rapport du digne aumônier des écoles de réforme (V. *Annexe A*) retrace, Instruction et exercice religieux. comme celui des années précédentes, avec vérité et onction les besoins spirituels des enfants, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y satisfaire.

La lecture de cette pièce est consolante à tous égards. C'est une nouvelle réfutation des préjugés qui existaient jadis contre le système d'amendement sur lequel les écoles de réforme sont fondées; elle fournit la preuve complète qu'il est aisé de ramener dans la voie du bien l'enfant le plus délaissé, le plus vicieux, pourvu que cette mission morale et religieuse soit bien comprise par ceux qui en sont chargés.

Sous ce rapport, nous ne pouvons que nous féliciter de l'entente vraiment cordiale qui existe entre le directeur, l'aumônier et, en général, tous les agents préposés à divers titres aux écoles de réforme. M. l'abbé Bruson continue à seconder avec un dévouement infatigable la direction dans la tâche si importante et, en même temps, si ardue de relever les caractères, de transformer les instincts, d'inspirer le sentiment du devoir à ceux qui n'avaient que les notions du mal, de réhabiliter enfin aux yeux de la société ce grand nombre d'enfants que la société avait, pour ainsi dire, repoussés de son sein. Son service continue à s'étendre aux deux écoles des garçons et des filles, et nous faisons des vœux pour que Dieu lui conserve la santé et la force nécessaires pour satisfaire aux exigences de ce double apostolat.

Après l'enseignement religieux, on compte avec raison sur l'enseignement pri- Enseignement primaire maire pour la réforme morale et intellectuelle des colons. Aussi cette branche du service est-elle, par continuation, l'objet des soins les plus intelligents.

Les deux instituteurs, MM. Huyts et Henry, comprennent bien leurs devoirs et dirigent les écoles avec un zèle égal aux difficultés qu'ils ont à vaincre.

Les relevés suivants indiquent quel était le degré d'instruction des colons entrés en 1854, de ceux qui ont été présents à l'école, et de ceux qui ont quitté cette même année l'établissement.

Sur les 162 colons entrés dans le courant de 1854 :

- 111 sont arrivés complètement illettrés ;
- 38 avaient un commencement d'instruction ;
- 13 savaient lire ;
- 6 seulement savaient écrire.

1. *Tableau de la situation et des progrès de l'instruction pendant  
l'exercice 1854.*

Nombre des colons au 1 <sup>er</sup> janvier 1854 . . . . .	519
— — entrés pendant l'année . . . . .	162
— — sortis pendant l'année . . . . .	162
— — au 31 décembre 1854 . . . . .	519
Lecture : langue flamande . . . . .	{ 168 couramment, 124 imparfaitement, 165 commençants, 62 néant.
Lecture : langue française . . . . .	{ 123 couramment, 87 imparfaitement, 68 commençants, 241 néant.
Grammaire et dictée : langue flamande . . . . .	{ 127 bien, 102 moins bien, 290 néant.
Grammaire et dictée : langue française . . . . .	{ 97 bien, 102 moins bien, 320 néant.
Calcul mental . . . . .	{ 91 très-bien, 112 bien, 143 moins bien, 178 commençants.
Calcul écrit . . . . .	{ 147 très-bien, 108 bien, 128 moins bien, 136 commençants.
Écriture . . . . .	{ 236 bien, 109 moins bien, 174 commençants.
Géographie et histoire du pays . . . . .	{ 82 bien, 109 moins bien, 328 commençants.
Système métrique . . . . .	{ 93 très-bien, 134 moins bien, 292 commençants.
Musique vocale . . . . .	{ 50 très-bien, 122 commençants, 347 néant.
Musique instrumentale . . . . .	{ 39 bien, 41 commençants, 439 néant.

2. *Tableau indiquant le nombre des colons sortis pendant l'année 1854, et leur degré d'instruction.*

Nombre des colons sortis. . . . .	162
Lecture : langue flamande . . . . .	{ 69 couramment, 56 imparfaitement, 14 commençants, 23 néant.
Lecture : langue française . . . . .	{ 54 couramment, 21 imparfaitement, 21 commençants, 66 néant.
Grammaire et dictée : langue flamande . . . . .	{ 56 bien, 34 moins bien, 72 néant.
Grammaire et dictée : langue française . . . . .	{ 42 bien, 32 moins bien, 88 néant.
Calcul mental . . . . .	{ 69 très-bien, 68 moins bien, 25 commençants.
Calcul écrit . . . . .	{ 72 très-bien, 54 moins bien, 36 commençants.
Écriture . . . . .	{ 71 bien, 67 moins bien, 24 commençants.
Géographie et histoire du pays . . . . .	{ 29 bien, 48 moins bien, 19 commençants, 70 néant.
Système métrique. . . . .	{ 58 bien, 47 moins bien, 32 commençants, 25 néant.
Musique vocale . . . . .	{ 38 très-bien, 18 moins bien, 106 néant.
Musique instrumentale . . . . .	{ 20 bien, 17 commençants, 125 néant.

La musique instrumentale continue de marcher de la manière la plus satisfaisante, nonobstant les difficultés que rencontre sans cesse M. Huyts, instituteur, par suite des nombreuses mutations amenées par les libérations et les placements. Déjà plusieurs colons ont été admis dans les rangs de l'armée en qualité de clairons et de musiciens.

Musique vocale.

L'autre instituteur, M. Henry, a organisé une section de chœurs qui, sous sa direction, a fait de notables progrès. Cette section se compose déjà de 30 colons et recevra graduellement une plus grande extension.

Gymnastique et exercices militaires.

Le surveillant en chef, M. Renoir, est chargé, par continuation, de présider aux exercices gymnastiques et militaires. Une heure par jour, pendant toute la durée de la bonne saison, est affectée à ces exercices, dont nous n'avons plus besoin de faire ressortir l'utilité.

Le surveillant en chef, qui est en contact direct et constant avec les colons, est, en outre, l'intermédiaire entre le directeur et le personnel préposé à la surveillance, aux travaux agricoles et aux ateliers.

Nous n'avons qu'à nous applaudir de sa sollicitude pour le bien-être des enfants, de l'ordre et de la discipline qu'il maintient dans les différentes branches du service, et de la manière pleine de tact avec laquelle il agit à l'égard des surveillants, ses subordonnés.

Discipline. Punitons et récompenses.

Nous ne répéterons pas ce qui a été dit dans les exposés précédents sur le mode de récompense et sur les punitons en usage dans les écoles de réforme. Il nous suffit de dire que les punitons sont appliquées avec la plus grande réserve, sans exagération dans un sens ou dans un autre, en faisant la juste distinction entre ce qui constitue une faute et ce qui n'est que le résultat d'une inadvertance.

Aussi, quoique le règlement soit très-sévère, le nombre des punitons, en 1854, a encore été moindre que l'année précédente; elles n'ont atteint que le chiffre de 135 pour une population de plus de 500 colons, comme le démontre le relevé suivant :

26 colons ont subi la retenue pendant les récréations;	
2 — — la privation de l'instrument et l'élimination temporaire du corps de musique;	
11 — — la marche forcée avec menottes;	
2 — — le retrait de leur emploi de confiance;	
7 — — la perte de leur grade de chef ou de sous-chef de section;	
1 — — la radiation du tableau d'honneur;	
40 — ont fait partie de la division de punition;	
46 — ont subi la cellule, avec ou sans mise au pain et à l'eau.	

---

 135
 

---

Voici le détail des faits qui ont dû être punis :

Querelles. . . . .	6
Paresse . . . . .	3
Malpropreté. . . . .	47
Infractions diverses à la discipline . . . . .	29
Turbulence . . . . .	1
Actes et propos indécents. . . . .	5
Paroles inconvenantes. . . . .	7
Soustractions diverses. . . . .	37
TOTAL. . . . .	<hr/> 135 <hr/>

Nous constatons avec plaisir que la rubrique *Voies de fait* a disparu du tableau, et qu'aucune désertion, ni même de tentative de désertion, n'a dû être réprimée.

Le nombre des colons qui ont mérité d'être distingués parmi leurs camarades et d'être inscrits au tableau d'honneur, s'est accru dans une proportion considérable, comme on peut le voir dans les tableaux qui suivent :

Inscriptions au tableau d'honneur.

264 colons ont été portés pendant l'année au tableau d'honneur, dont :

27	pour la	1 <sup>re</sup>	fois.	3	pour la	11 <sup>e</sup>	fois.
39	—	2 <sup>e</sup>	—	5	—	12 <sup>e</sup>	—
46	—	3 <sup>e</sup>	—	6	—	13 <sup>e</sup>	—
26	—	4 <sup>e</sup>	—	5	—	14 <sup>e</sup>	—
22	—	5 <sup>e</sup>	—	3	—	15 <sup>e</sup>	—
19	—	6 <sup>e</sup>	—	3	—	16 <sup>e</sup>	—
22	—	7 <sup>e</sup>	—	2	—	17 <sup>e</sup>	—
17	—	8 <sup>e</sup>	—	2	—	20 <sup>e</sup>	—
7	—	9 <sup>e</sup>	—				

Les noms de ceux qui y figurent à la fin de l'exercice sont au nombre de 152.

20	y sont portés pour la	1 <sup>re</sup>	fois.	1	y sont portés pour la	11 <sup>e</sup>	fois.
21	—	2 <sup>e</sup>	—	2	—	12 <sup>e</sup>	—
21	—	3 <sup>e</sup>	—	3	—	13 <sup>e</sup>	—
14	—	4 <sup>e</sup>	—	1	—	14 <sup>e</sup>	—
15	—	5 <sup>e</sup>	—	1	—	15 <sup>e</sup>	—
12	—	6 <sup>e</sup>	—	3	—	16 <sup>e</sup>	—
16	—	7 <sup>e</sup>	—	2	—	17 <sup>e</sup>	—
14	—	8 <sup>e</sup>	—	2	—	20 <sup>e</sup>	—
4	—	9 <sup>e</sup>	—				

Les renseignements dans lesquels nous allons entrer permettront de juger les écoles de réforme d'après leurs effets.

Libérations. Placem<sup>ts</sup>.  
Conduite.

La conduite que tiennent les colons après leur libération et après leur entrée dans les différentes carrières qui leur sont ouvertes, grâce aux efforts et aux soins paternels du directeur, est la véritable pierre de touche du système d'éducation auquel ils ont été soumis.

Tout ce qui peut donc faire connaître leurs succès ou leurs revers, leur persévérance dans le bien ou leurs rechutes, leurs relations, leurs sentiments, ne constitue pas un hors-d'œuvre; ces détails, quoique minimes en apparence, ont une importance incontestable, parce qu'ils permettent d'apprécier l'esprit et les résultats de l'institution.

On cite avec raison, comme un fait concluant en faveur de la colonie de Mettray, que le nombre des récidivistes n'y atteint que la proportion de 10 p. %.

Le temps écoulé depuis la fondation des écoles de réforme ne permet pas d'établir un parallèle avec Mettray; cependant les résultats obtenus jusqu'ici nous font espérer un succès au moins égal.

L'école de réforme de Ruysselede a reçu, depuis sa fondation, 1074 colons. Sur ce nombre, 555 colons ont quitté l'établissement, savoir :

Par libération et placement . . . . .	477
— translation (1849 à 1852). . . . .	48
— désertion ( id. ) . . . . .	11
— décès . . . . .	24
	<hr/>
TOTAL. . . . .	555
	<hr/>

Le chiffre des libérés et placés se subdivise comme il suit :

En 1850 . . . . .	13
— 1851 . . . . .	23
— 1852 . . . . .	135
— 1853 . . . . .	155
— 1854 . . . . .	151
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . .	477
	<hr/>

Nous constatons avec satisfaction que les renseignements que nous avons fournis dans notre exposé de 1853 sur la conduite des 326 colons libérés et placés à cette époque, sont généralement les mêmes aujourd'hui. Si, exceptionnellement, quelques jeunes gens n'ont pas réussi, cela provient d'ordinaire de la trop grande précipitation que mettent les communes, domiciles de secours, à se soustraire à la charge de l'entretien à l'école de réforme et de leur insouciance à l'égard des libérés après la rentrée de ceux-ci dans leurs foyers.

M..., à son entrée à l'établissement, le 18 octobre 1852, fut signalé par le Ministère public comme se livrant habituellement à la mendicité et comme ayant déjà subi une condamnation antérieure. Il était arrivé à l'âge de près de 17 ans sans jamais avoir travaillé. Peu de mois après, il fut réclamé par l'autorité de St-Trond, et, sur les instances réitérées de celle-ci, sa sortie eut lieu le 14 novembre 1853, ainsi après une année de séjour seulement. Ce qui prouve que ce séjour, malheureusement trop court pour amender complètement ce jeune homme, avait cependant exercé une bonne influence sur son caractère, c'est que, le 13 janvier 1854, il nous fut signalé par l'autorité locale de St-Trond comme exerçant la profession d'ouvrier scieur de long, gagnant fr. 4 50 c<sup>s</sup> par semaine, venant en aide à sa famille, tenant une bonne conduite et jouissant d'une bonne réputation. Mais cette position ne devait pas se maintenir; son éducation n'avait pas eu le temps de se faire, et, vers la fin de 1854, nous retrouvons M... au dépôt de mendicité de Reckheim.

Il est indubitable pour nous qu'avec un peu plus de patience, l'autorité de St-Trond n'aurait plus été exposée à de nouveaux frais du chef de l'entretien de cet individu, charge qui menace de devenir désormais permanente.

Hâtons-nous de dire que les communes apprécient généralement mieux les avantages qu'elles retirent des sacrifices momentanés résultant pour elles du séjour à l'école de réforme de leurs jeunes gens réputés incorrigibles. Nous nous bornerons à en citer un exemple.

G... était un mauvais sujet, que la commune d'Ingelmunster retira du dépôt de mendicité de Bruges pour le confier à la direction des écoles de réforme. Il arriva à l'établissement le 21 juin 1850, et ne fut relâché que trois ans plus tard, après avoir donné des preuves suffisantes d'amendement et d'habitudes laborieuses. Il est rentré dans sa commune depuis le 8 mai 1853, et aujourd'hui M. le bourgmestre d'Ingelmunster nous fait connaître qu'il jouit d'une réputation *d'honnête homme*, qu'il est tisserand, que son salaire suffit non-seulement à ses besoins, mais qu'il lui permet encore de venir en aide à sa mère; que celle-ci, depuis le retour de son fils, ne réclame plus de secours de l'administration de bienfaisance. « En somme, ajoute M. le bourgmestre, nous constatons avec » bonheur les heureux résultats du séjour de ce jeune homme à l'école de » réforme. »

Voici l'état de situation des 151 colons libérés pendant l'année écoulée :

Placements en 1854.

Engagés au service de la marine marchande . . . . .	67
— — — militaire . . . . .	7
Au service militaire comme enrôlés volontaires . . . . .	3
— — — miliciens. . . . .	4
Ouvrier charpentier à l'arsenal de construction d'Anvers . . . . .	1
Candidat-surveillant à l'école de réforme . . . . .	1
Préposé à la conduite de la machine à vapeur de l'école de réforme . . . . .	1
Ouvriers serruriers et forgerons . . . . .	5
Cordonniers . . . . .	3
Tailleurs . . . . .	6
Armurier . . . . .	1
Chaudronnier . . . . .	1
Charpentier . . . . .	1
Tourneur . . . . .	1
Pipier . . . . .	1
Tisserands. . . . .	2
Maçon . . . . .	1
Ouvriers de fabrique. . . . .	8
Mineurs . . . . .	2
Domestiques de ferme . . . . .	6
Vachers. . . . .	2
Rentrés dans leur famille . . . . .	25
Échappé à la surveillance . . . . .	1
Rentré à l'établissement. . . . .	1
TOTAL. . . . .	151

Sur ce nombre :

141 ont une conduite irréprochable ;

2 se conduisent moins bien ;

4 sont signalés comme ayant une mauvaise conduite ;

2 sont décédés ;

1, comme nous l'avons dit plus haut, a quitté sa commune et a échappé à la surveillance ;

1 est rentré à l'établissement.

Ce dernier est un malheureux orphelin, âgé de 9 ans seulement et qui, renvoyé dans sa commune, n'y avait pas rencontré d'appui.

Dup..... a été libéré le 2 janvier 1854. Ses parents, domiciliés à Liège, ne voulurent d'abord pas le recevoir et ne finirent par l'accueillir que sur les instances de M. le directeur de la maison pénitentiaire de Liège. Cet honorable fonctionnaire voulut bien, à notre demande, s'intéresser à ce jeune homme, et parvint à le placer dans les ateliers de M. Marcelis; mais ne pouvant vivre en bonne intelligence avec sa belle-mère, il quitta bientôt le toit paternel et l'atelier, et nous le retrouvons plus tard au dépôt de mendicité de Reckheim.

Org..., âgé de 15 ans, a été retenu par mesure de correction paternelle. Son séjour n'a eu qu'une durée de *six mois*. Ce peu de temps ne suffisait assurément pas pour réduire cette mauvaise nature, et nous ne sommes nullement étonnés d'apprendre de M. le bourgmestre de Courtrai, que son passage à l'école de réforme n'a pas exercé une grande influence sur son caractère. Il est chez ses parents et n'exerce aucun métier.

Les deux derniers, Koor... et Hos., avaient été placés dans la marine. Nous citons plus loin les faits qui leur sont relatifs.

Sur les 151 colons libérés en 1854, 84 ont été placés par les soins de la direction; tous les autres sont rentrés, soit dans leurs communes, soit dans leurs familles.

Nous avons déjà dit que la conduite de 141 libérés est restée irréprochable, et nous pourrions entrer à cet égard dans une foule de particularités dignes d'intérêt. Bornons-nous, toutefois, à quelques faits pris au hasard, et qui sont portés à la connaissance de la direction par les autorités locales et les patrons.

Van Ing... et Geer... ont été admis, le 6 janvier 1854, en qualité d'élèves musiciens au 2<sup>me</sup> régiment de lanciers. Leur conduite est exemplaire. Le premier a devancé son camarade; sa position correspond aujourd'hui au grade de sous-officier. Tous deux ont su gagner l'estime de leurs supérieurs. L'honorable colonel du régiment a récemment consenti à l'admission dans la musique d'un troisième colon.

Platt... est entré dans l'armée, le 8 février 1854, comme soldat milicien. Exact et attentif, il n'a pas encouru jusqu'ici la moindre punition; il a la volonté de se maintenir dans cette voie, parce que, seul dans le monde, il compte, à l'expiration de son terme, revenir à l'établissement pour y reprendre la charrue et mériter l'emploi de domestique à la ferme.

Gaud..... est retourné auprès de ses parents à Gand, où il continue l'état de cordonnier qu'il a appris à l'établissement; sa conduite, depuis son retour, est irréprochable. Il désire revenir plus tard à l'école de réforme pour s'y initier à l'état de marin.

Merch..... est ouvrier charpentier à l'arsenal de construction à Anvers; il gagne fr. 1 30 c<sup>s</sup> par jour; son salaire sera incessamment augmenté. Sa conduite ne laisse rien à désirer.

Ot.... gagne 6 francs par semaine; il contribue beaucoup à l'entretien de sa famille. L'autorité de Lokeren lui a donné un patron qui s'occupe particulièrement de lui.

Derb..... est entré dans l'armée comme milicien, le 30 avril. Il a été admis plus tard à contracter un engagement volontaire. Voici ce que nous écrit à son sujet, le 24 janvier de cette année, M. Coppine, ancien commis aux écritures à notre établissement: « Derb..... est venu me voir; il est *caporal* et d'après

» ce qu'il me dit, il est aussi très-heureux. J'ai parlé à plusieurs officiers de son régiment, et les renseignements qu'ils m'ont donnés sur son compte sont très-favorables. Il est à l'école régimentaire et il s'y applique très-bien. Il m'a chargé de vous témoigner tous ses bons sentiments de gratitude. »

Verl... est apprenti serrurier à Courtrai; sa conduite est beaucoup meilleure depuis son retour de l'école de réforme; il est devenu actif et laborieux.

Dek... est ouvrier chez un fabricant de pipes; il jouit actuellement d'une bonne réputation; M. le bourgmestre de Courtrai nous annonce que ses parents sont heureux de pouvoir affirmer que la détention de leur fils a exercé une excellente influence sur son caractère; sa conduite est sensiblement améliorée; il est devenu laborieux.

Dec... était la terreur de sa pauvre mère, bouchère à Courtrai; c'était un très-mauvais sujet, n'ayant que des paroles obscènes et le blasphème à la bouche et n'ayant jamais voulu se soumettre à aucune espèce de travail. Il est resté un peu plus de deux ans à l'école de réforme, et M. le bourgmestre de Courtrai nous le signale aujourd'hui comme jouissant d'une bonne réputation. « Depuis sa détention à l'école de Ruyssede, » ajoute ce fonctionnaire, « la conduite de Dec... s'est beaucoup améliorée, et maintenant sa mère n'a plus de motifs de se plaindre de lui. »

Bl... a subi une peine de deux ans d'emprisonnement pour mauvais traitements exercés sur sa mère. Peu de temps après sa sortie de prison, il fut ramassé par la police pour vagabondage et envoyé à l'école de réforme, où il fut retenu pendant trois ans. Il est rentré chez ses parents et se comporte en bon fils; il est devenu docile, soumis et laborieux; il travaille dans les ateliers du *Phoenix*, à Gand, et gagne 1 franc par jour; etc.

Le nombre des colons placés dans le service de la marine, en 1854, est de . . . 74

A la fin de 1853, il en existait déjà au même service. . . . . 67

TOTAL. . . . . 141

École de mousés.

La bonne conduite tenue pendant un premier voyage par les trois colons enrolés à bord du brick de l'État, *Duc de Brabant*, a engagé l'autorité maritime militaire à en admettre 7 nouveaux, dont 6 à bord du même navire et 1 à bord du brick *Louise-Marie*.

Les 67 autres sont entrés au service de la marine marchande. Un trousseau complet leur est remis au moment de monter à bord. Ce trousseau se compose des objets suivants :

1 paire de souliers ;  
1 — de bottes fortes ;  
2 pantalons de frise ;  
1 — de toile ;  
1 caleçon de flanelle ;  
2 chemises de laine ;  
2 — de toile ;  
2 paires de chaussettes de laine ;  
2 mouchoirs ;  
1 écharpe de laine ;

1 jaquette, pantalon et chapeau huilés ;  
1 paillasse, 1 traversin et 2 couvertures ;  
2 casquettes (1 cirée et 1 en laine) ;  
1 caleçon blanc ;  
1 paire de gros gants ;  
1 livre de prières ;  
1 coffre à clef ;  
Gobelet, fourchette, cuiller, miroir, savon, fil, aiguilles, peigne, boutons, couteau, ceinturon et galne.

Chaque trousseau, qui est d'ailleurs complété par l'habillement que portent nos colons à leur arrivée à Anvers, coûtait la somme de 85 francs ; mais l'équipier, le sieur Veders, a fait connaître en dernier lieu que, vu la hausse de tous les articles du commerce et les embarras que lui donnent les mousses, il ne peut continuer à fournir les trousseaux et à prêter aide à M. Thielens, qu'à la condition de recevoir 90 francs par tête. C'est, par conséquent, à ce dernier taux qu'ont été fournis les trousseaux délivrés à partir du mois de décembre dernier.

Le directeur a mis tout en œuvre pour faire intervenir dans la dépense de ces trousseaux les communes, domiciles de secours, et certaines administrations charitables. Ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Ainsi, sur 67 placements effectués jusqu'à la fin de 1853, le Gouvernement n'a dû prendre à sa charge que le coût des trousseaux délivrés à 31 mousses.

Le nombre des placements a été de 74, en 1854 ; cependant, le Gouvernement n'a dû faire que la dépense de 22 trousseaux, parmi lesquels on en compte trois qu'il n'a payés que partiellement, parce que les capitaines de navire ont consenti à faire une avance de 35 francs sur le salaire des mousses. Encore voudra-t-on remarquer que ce sacrifice n'est qu'apparent, attendu qu'il s'applique généralement à des jeunes gens retenus à charge de l'État, par application de l'article 66 du Code pénal, et dont le placement a pu se faire avant l'expiration de leur terme.

Voici, au surplus, l'indication des caisses qui ont pourvu au paiement des 74 trousseaux mentionnés ci-dessus :

1 <sup>o</sup>	A charge de l'établissement, payés en totalité à l'aide du subside du Gouvernement.	19
2 <sup>o</sup>	— — payés partiellement, les capitaines étant intervenus par une avance sur les salaires . . . . .	3
3 <sup>o</sup>	— des communes ci-après désignées . . . . .	34 (1)
4 <sup>o</sup>	— des hospices civils ci-après désignés . . . . .	5 (2)
5 <sup>o</sup>	— des comités de patronage ci-après désignés . . . . .	5 (3)
6 <sup>o</sup>	— du Département des Affaires Étrangères, qui a accordé ce subside en faveur d'un colon appelé à remplacer un élève de l'école de navigation d'Anvers. . . . .	1
7 <sup>o</sup>	— de leur masse (marine militaire) . . . . .	7
TOTAL. . . . .		<u>74</u>

L'annexe G donne le compte des subsides accordés par l'État pour mesures de placement et de patronage des colons.

Il en résulte que les dépenses payées sur ces allocations s'élèvent, pour 1854, à la somme de fr. 4,417 37 c<sup>s</sup>.

(1) Liège 5 ; Bruges 2 ; Mons 2 ; Denderwindeke 2 ; Diepenbeek 2 ; Rumbeke 1 ; Nevele 1 ; Ath 1 ; Worteghem 1 ; Hamme 1 ; Gand 1 ; Tournai 1 ; Capellen 1 ; Cuesmes 1 ; Jemmapes 1 ; Aeltre 1 ; Verviers 1 ; Cortemarq 1 ; Renaix 1 ; Anserœl 1 ; Watervliet 1 ; Alost 1 ; Anseghem 1 ; Emelghem 1 ; Frasnès-lez-Buissenal 1 ; Berchem 1.

(2) Bruxelles 2 ; Ostende 1 ; Courtrai 1 ; Gand 1.

(3) Bruges 2 ; Ruyssede 1 ; Lokeren 1 ; Anvers 1.

Le total des frais de placement a été de fr. 8,362 37 c<sup>s</sup>.

La moyenne par colon libéré ressort à fr. 15 27 c<sup>s</sup>.

C'est l'État qui a supporté un peu plus de la moitié des frais de placement.

Le restant, soit 3,945 francs, a été fourni :

1° Par les communes. . . . .	fr. 2,895 »
2° Par des administrations de bienfaisance . . . . .	425 »
3° Par des comités de patronage ou des particuliers . . . . .	485 »
4° Par des colons en déduction de leurs salaires . . . . .	140 »
<hr/>	
TOTAL. . . . .	fr. 3,945 »

Le navire de M. l'armateur Huysmans est en bon état de conservation. Les connaissances spéciales du surveillant marin ont permis d'y donner quelques développements. C'est ainsi que les cordages et les mâtures ont été complétés, que le navire a été fermé et planchéié, qu'une cabine y a été construite pour serrer les cordes et les voilures, et qu'à l'instar de ce qui s'est fait à l'école de Greenwich, il a été tendu un filet autour des mâts et bastingages. Ces divers travaux ont tous été exécutés par les élèves-marins.

Navire-École.

D'autre part, dans le but de compléter l'institution de l'école des mousses, il a été donné un costume particulier aux colons qui en font partie; la blouise, le chapeau et les bretelles ont été supprimés à cause de leur incommodité, et remplacés par le béret, la vareuse et la ceinture. Les élèves sont soumis à une discipline spéciale, et chargés de certains travaux en rapport avec l'état qu'ils doivent embrasser; ils sont, en outre, exercés au maniement des armes, et le seraient également à la manœuvre du canon, si le Gouvernement voulait consentir à mettre pour cet apprentissage une couple de petits canons de navire à la disposition de l'établissement. Ces derniers exercices seraient surtout utiles aux colons qui se destinent à la marine militaire; c'est l'avis de M. le commandant Petit, du brick, *Duc de Brabant*, qui a déjà, comme nous l'avons dit, 10 de nos colons sous ses ordres.

M. Thielens apporte toujours le zèle le plus louable dans l'accomplissement de l'œuvre dont il a pris l'initiative. Il a transmis à l'école une collection précieuse de documents relatifs à l'organisation de la section des apprentis marins. Le Comité s'est fait un devoir d'appeler l'attention de l'administration supérieure sur les services rendus par M. Thielens, et il a été heureux de voir ces services récompensés comme ils le méritent, par l'arrêté royal du 11 mars dernier, qui accorde à cet honorable fonctionnaire la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold.

En 1852, nous avons entrevu, dans la marine, un placement nouveau et plus fructueux que tout autre, pour nos colons. Ces prévisions se réalisent chaque jour davantage. Aussi nous faisons-nous un devoir de reproduire les renseignements fournis par M. Thielens sur plusieurs colons placés par ses soins.

« D... émerveille son armateur et son capitaine. Si sa conduite est aussi » bonne que son instruction nautique, il ira vite et loin. »

« Lor... , mousse de l'*Europe*, se conduit à merveille. Il est le seul de l'équi- » page qui n'ait pas été malade à la Havane; il a pu rendre, en cette circon-

» stance, d'excellents services, tandis que les matelots coûtent beaucoup  
 » d'argent, à l'hôpital, à leur armateur. Celui-ci et le capitaine estiment beau-  
 » coup ce jeune homme. Il vient de partir de nouveau, content et heureux. »

Au moment de son entrée à l'école de réforme, Lor... avait déjà accompli sa 17<sup>me</sup> année; il était ouvrier relieur; mais, d'après les renseignements fournis par l'autorité de Liège, ville à laquelle il appartient, il était fainéant et adonné à l'ivrognerie.

« Sacc..... change d'urgence de navire. L'*Anversois*, de M. Michiels-Loos,  
 » le sénateur, l'emène après-demain. »

« Bomb.... est-il venu vous voir? Comme récompense de sa bonne conduite,  
 » je lui ai, sur son désir, facilité les moyens de faire le voyage. Il va recevoir  
 » double salaire et monter en grade. »

Ce brave garçon revenait de la Havane, où il avait acheté deux cierges ouvragés, qu'il avait précieusement conservés pendant le voyage, et qu'il était heureux de venir offrir à M. l'aumônier, pour être placés sur l'autel de la chapelle.

« Bomb.... a quitté son navire, parce qu'après avoir travaillé toute la  
 » semaine au chargement, le capitaine a voulu le mettre de garde, la nuit,  
 » pour la surveillance de bord, poste qu'on donne d'ordinaire à un gardien  
 » salarié qui en fait son métier. Bomb.... a préféré son repos, dont il disait avoir  
 » grand besoin. Je ne puis lui donner tort; son armateur est de mon avis et le  
 » regrette. Il est passé à bord de la *Louise*, et, ce qu'il y a de certain, c'est  
 » qu'il est fort bien maintenant. »

« Le capitaine Baugniet, l'un de nos meilleurs officiers marchands, a pris à  
 » bord de son navire *Joséphine*, partant pour Valparaiso, le jeune Lauw.... à  
 » 10 francs par mois. Il est si content de ce jeune homme, qu'à son prochain  
 » voyage il s'arrangera pour en prendre quatre de la même espèce. »

« La *Mélanie* est arrivée en Australie. Les lettres du capitaine ne parlent pas  
 » de désertion; c'est de bon augure. »

« D...., de l'*Industriel* (en réparation), passe sur la *Louise*. »

« Izamb.... a eu une altercation, à New-York, avec son capitaine; il a passé  
 » sur un navire anglais, avec avantage. Le charpentier du *Duc de Brabant*,  
 » qui m'a fait tenir la nouvelle par Bomb...., qu'il a rencontré ici, donne  
 » raison au jeune homme, qui paraît y avoir gagné de toute manière. Depuis,  
 » il a été employé, comme matelot, à 20 francs par mois, sur la *Julie*, de  
 » M. Catteaux-Wattel. »

« La *Maria*, de M. Spilliardt, est de retour de la côte d'Afrique, où deux  
 » hommes sont morts de la fièvre. Le mousse Bierb.... est bien portant. Je vais  
 » lui remettre la gratification de 40 francs que j'avais en réserve du chef d'un  
 » précédent voyage. Il est désigné pour passer sur l'*Augustin*, navire belge,  
 » qui va à Archangel; il gagnera 20 francs par mois. »

« Jonckh...., après désertion, s'était constitué; sa peine est expirée; il va,  
 » à ma recommandation, sur le *Transit*, à la Vera-Cruz. C'est un matelot  
 » fait. Il est très-repentant et bien accueilli de son capitaine, qui est un digne  
 » homme. »

« M. Huysmans vient d'appointer à 18 florins par mois un de nos mousses,  
 » aujourd'hui à bord du *Stad Antwerpen*. »

« Verbr.... se dit malade de la vue depuis quatre ans; il va mieux, et on croit

» que l'air de la mer peut lui faire du bien. Il a pleuré de ne pouvoir aller sur  
» le *Stad Antwerpen*. »

« Vande V.... a déplu au capitaine de la *Sophie*, qui lui trouvait un air éti-  
» que, je ne sais trop pourquoi. Verbr..., parfaitement guéri de son ophthal-  
» mie, l'a immédiatement remplacé. à la grande satisfaction du capitaine et du  
» mousse. L'autre est placé sur la *Maria*, de M. Spilliardt. »

« Je viens de la Bourse. L'armateur de l'*Octave* m'annonce qu'il a promu un  
» de ses mousses au grade de matelot léger. »

« Le jeune Dub..., du *Henri-Joseph*, va à merveille. Le capitaine le dit  
» hardi jusqu'à la témérité. Il en fera un excellent marin; mais Dub.... n'est  
» pas pour tout le monde aussi serviable que pour le capitaine, qui seul réussit  
» à le plier. C'est le seul grief à sa charge. »

« Le jeune Roel..., du *Caractacus*, qui a gagné sur ce navire 10 liv. st.,  
» est allé de là sur l'*Europa*, transport anglais pour troupes, et y gagnait  
» 2 1/2 liv. st. par mois, quand ce navire a brûlé en mer. Roel... est un des  
» 75 sauvés! Le voilà à Anvers; je lui donne un certificat pour qu'il se case, ce  
» qu'il fera fort bien, car il est robuste et d'un extérieur agréable. On lui a déjà  
» offert 22 florins; mais on est plus fier que cela, parce qu'on parle fort bien  
» l'anglais. Il est monté à bord d'un navire américain, moyennant 3 liv. st.  
» (75 francs) par mois. »

« Mosm..., de la *Boussole*, est ici; petit comme jadis, mais moins déses-  
» péré, car il a des occasions au choix. Il est allé, pour huit jours, voir sa mère;  
» il va s'enrôler sur un brick belge, à 16 florins. »

« Verb..., de Niel, après avoir travaillé trois mois chez ses parents, a pré-  
» féré la vie de marin et va s'engager de nouveau. »

« M. Selb trouvait d'abord nos deux mousses de la *Marie-Amélie* un peu  
» petits; mais, le lendemain de leur arrivée. il les a vus à l'œuvre dès cinq  
» heures du matin; le plus grand avait éveillé le plus petit, et lui avait fait un  
» sermon sur l'honneur de la maison; sur quoi ils se sont mis à brosser, net-  
» toyer, laver et ranger la cabine, à la grande satisfaction du capitaine et de  
» l'armateur. Le navire a appareillé le même jour. Drap... a perdu son poste  
» à cause de sa malpropreté. Je l'ai placé, non sans peine, sur un navire  
» américain. »

« S... a décompté hier; il a reçu 45 francs pour gages, 30 francs de grati-  
» fication et deux mois d'arrhes pour le voyage prochain du même navire, à  
» raison de 10 florins par mois. »

« Je reprends Merch..., excellent sujet, du *Schelde* (service entre Anvers et  
» Goole), qui m'a exprimé le vif désir de naviguer sous voiles (le *Schelde* est un  
» steamer). M. Huger consent, mais demande un remplaçant sachant lire et  
» écrire, et parler les deux langues, et qui, à bord d'un vapeur à voyageurs,  
» se poussera d'autant plus vite. »

« M. De Coster me demande quatre mousses pour le *Norton* et quatre autres  
» pour le *Staterman*, navires nationalisés belges, qu'il conduira lui-même, par  
» bateau à vapeur, à Londres, où ces navires sont en charge. Il n'en veut pas  
» d'autres que ceux de Ruyssede. Le *Staterman* va à Sidney. Le *Norton* est  
» le plus grand navire de notre marine; il se rend à la côte nord de l'Australie,  
» où vos colons seront peut-être les premiers Belges qui aient abordé. »

« Les navires subsidiés par l'État doivent prendre à bord un mousse de l'école

» d'Anvers et un de celle d'Ostende. Celle d'Anvers n'a, en ce moment, qu'un  
 » seul élève pour occuper la place sur la *Fanny*, qui va à la Vera-Cruz. Cet  
 » élève a déjà navigué, et comme ses prétentions sont exagérées, la place est  
 » vacante. Je l'ai demandée à M. le Ministre des Affaires Étrangères pour  
 » un de vos élèves, avec jouissance des 100 francs, pour trousseau, que le  
 » règlement y attribue. J'ai obtenu cette faveur, et je désire que cette chance  
 » soit réservée à votre colon Albert Th.... »

La place dont il s'agit a été donnée à ce colon, et il s'en rend digne à tous égards.

« M. Donnet a vu à l'œuvre Pacq.... et Oliv...., sur l'*Ambiorix*. Il m'en dit  
 » tout le bien désirable. »

« La *Clotilde* est, depuis quinze jours, arrêtée en rivière au Doel. Le choléra  
 » a éclaté à bord. Je ne vous en parle que pour vous rassurer sur la santé et le  
 » moral de nos deux mousses, qui sont remis de leur premier mal de mer, et  
 » qui depuis vont à merveille et sont même très-gais. »

« Le mousse V.... vient de rentrer de Rio. Il se conduit à merveille. »

« La *Mélanie* est revenue de l'Australie à Callao (Pérou), où ce navire a été  
 » condamné. Le mousse Félix Will.... a accepté l'offre du consignataire d'en-  
 » trer à son service à Lima. D'après la lettre du capitaine, il y a lieu de féli-  
 » citer cet ancien colon de son bonheur. Son camarade Vansteenk.... a passé  
 » sur un autre navire, en destination d'Anvers. »

« Le capitaine de la *Marie-Thérèse* m'écrit de Cardiff que nous lui avons  
 » fait un charmant cadeau. Cinq de ses hommes ont déserté. Le mousse  
 » (Nanc....) est resté fidèle. On fait l'éloge de son zèle et de sa conduite. »

« Celui de la *Mélanie-Isabelle* (Mortelm...) s'est particulièrement distingué  
 » au retour de Rio. Tempête sur tempête! Le capitaine dit qu'il aurait voulu  
 » avoir dix hommes déterminés comme son mousse. Il va être payé à raison  
 » de 10 florins par mois, et ses gages, pour le prochain trajet, seront consi-  
 » dérablement augmentés, me dit l'armateur. Le mousse, de son côté, est  
 » parfaitement content. »

« M. Elsen me dit que son capitaine de l'*India*, qui vient de rentrer, est très-  
 » content de son mousse. Il va lui liquider ses onze mois de voyage, à raison  
 » de 5 florins par mois, et y joindre un trousseau neuf. De plus, il double pour  
 » le voyage prochain. »

« Buyd...., sans place par suite du tirage au sort pour la milice, qui l'a  
 » appelé dans sa commune, est revenu libre. Je l'ai placé sur la *Bellona*, de  
 » M. De Coster, pour St-Ubes et Rio. »

» Le *Daniel* vient de se perdre, mais notre mousse est sauvé. C'est un rempla-  
 » cement à faire.

» De Sch...., qui était sans place (il était congédié en Angleterre), est sur  
 » l'*Indostan*, qui fait route pour Calcutta.

» -D'assez nombreuses mutations ont encore été opérées depuis six semaines.  
 » Je me suis aperçu, ajoute M. Thielens, que les anciens qui reviennent  
 » causent parfois plus d'embarras que les nouveaux venus, et je me suis, dans  
 » ces derniers temps, exclusivement occupé de remplacements. Souvent un  
 » grand nombre de mousses sont réunis à Anvers, tant nouveaux qu'anciens ;  
 » ils se voient souvent et forment tous les jours de nouveaux projets pour se

« trouver à deux sur tel ou tel navire, etc. Ils viennent me relancer en groupes » d'une demi-douzaine jusque chez moi à la campagne, surtout le dimanche. »

Leurs grandes préoccupations proviennent de leur légitime désir de se trouver à deux sur le même navire. On leur apprend, à l'école, à s'éloigner autant que possible des matelots dont la société peut leur être nuisible; ils sont élevés sous l'influence du sentiment de la fraternité, et ils cherchent à se rencontrer, à travailler ensemble, à se donner mutuellement le courage dont le terrible élément de la mer leur fait un si grand besoin, à venir au secours l'un de l'autre. Cette pensée est bonne et noble. Ils comptent sur l'indulgence de M. Thielens, parce qu'ils sont convaincus que son bon cœur sait les comprendre.

Nous avons obtenu par d'autres voies que celle de M. Thielens les renseignements les plus favorables sur le compte d'un grand nombre d'autres mousses. Nous avons appris que plusieurs sont devenus les soutiens de leurs parents pauvres; plusieurs aussi, à leur retour à terre, se sont empressés d'accourir à l'établissement pour encourager leurs camarades et les rendre témoins de leur bonheur et de leurs progrès.

Vandek...., Dec...., Moen...., Fa...., Fr...., Vandev...., les frères R...., Verm...., Grus...., les frères Vindev. ..., Veel...., Lo...., et tant d'autres, vont tous également bien, et nous pourrions avancer ici à ce sujet plus d'une preuve des plus consolantes. Bornons-nous à relater les deux faits suivants, qui ont particulièrement fixé notre attention.

Vandek...., de la commune de Melden, peu de temps avant l'expiration de son terme, commit un vol d'argent au préjudice d'un employé de l'école. Après avoir subi de ce chef une punition exemplaire, il fut honteusement renvoyé de l'établissement. Il s'aperçut bientôt que la maison paternelle lui était fermée; il n'y avait pas de pain. Il s'adressa à M. le colonel du 12<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Audenarde, pour être admis dans ce régiment en qualité d'élève musicien; il avait appris à jouer de plusieurs instruments, et sonnait du clairon en perfection; mais, faute de recommandation, il fut éconduit. Il essaya ensuite, sans plus de succès, de se placer chez un cultivateur, qui ne consentit à l'admettre à son service que moyennant production préalable du livret de bonne conduite. Ces difficultés n'avaient pas été prévues, et bientôt la misère arriva. Il vint sonner à la porte de l'établissement pour implorer son pardon et solliciter un certificat. Cette demande, faite en face de la population entière, dut lui être refusée. Toutefois, par mesure d'humanité, et à cause de la rigueur de la saison, il fut retenu à l'isolement pendant plusieurs jours. La direction voulut épuiser les moyens à sa disposition pour sauver, si possible, cet infortuné; elle parvint à le placer *sans frais* en qualité de mousse sous pavillon étranger. Après avoir navigué pendant près d'une année, il écrit de Newcastle, le 26 novembre 1854, au directeur, pour détruire la mauvaise impression qu'il avait laissée au départ dans l'esprit de ses camarades. « Je suis toujours à bord du même navire, » dit-il, où je gagne 14 francs par mois; nous partons d'ici pour Kœningsberg; » mon capitaine m'estime à cause de mon travail et de *ma fidélité*; je suis très- » heureux. Je vous remercie mille fois d'avoir eu pitié de moi, car sans vous, » je le sens bien à présent, j'étais malheureux pour la vie entière. Dites-le bien » à mes anciens camarades, qu'ils apprennent par mon exemple à vous payer, » par leur conduite, de plus de gratitude. »

V.... après un voyage de près d'un an, rentre auprès de ses parents pour leur offrir le produit de son travail. Il est accueilli avec empressement comme on le pense bien. Tout va à merveille : le cher enfant ne devait plus s'exposer aux dangers de la mer ; il ne quitterait plus désormais les auteurs de ses jours. Hélas ! trois mois se passent, et avec eux tout l'argent si laborieusement gagné en mer. La misère renaît sous le toit paternel, et V.... ne rencontre plus de résistance pour reprendre une carrière qu'il aime et qu'il a momentanément abandonnée à contre-cœur. Il retourne au port d'Anvers, mais son navire n'y est plus ; son livret est égaré ; il ne peut produire aucune recommandation ; il n'est reçu nulle part. Il se met à la recherche d'anciens camarades et n'en rencontre pas ; pendant deux jours il rode autour du port, et il est sans ressources. M... l'apprend ; un des nôtres est en danger, dit-il à R... ; joins-toi à moi et allons à sa recherche ; il ne sera pas dit que les enfants de Ruysselede manquent de cœur et commettent la lâcheté de laisser un des leurs dans la peine. Ils trouvent bientôt V.... exténué et désespéré ; ensemble ils se rendent au restaurant, pourvoient aux besoins les plus pressants, et, heureux de leur bonne action, conduisent leur camarade chez l'équipier, et parviennent à le caser comme matelot léger, au salaire de 35 francs par mois.

Et c'est M... lui-même qui raconte naïvement ce charmant trait de fraternité chrétienne, dans une lettre qu'il adresse au directeur sous la date du 9 août 1854.

Voyons maintenant les quelques cas regrettables et pour ainsi dire inévitables qui se sont présentés, et que M. Thielens caractérise par cette expression, *ombre au tableau*.

« Vanderb...., mousse de *la Rosalie*, est mort en mer après trois jours de » maladie.

» Le mousse du *Quentin-Metseys*, Man..., est mort, avec six matelots, de la » fièvre jaune, qui a éclaté à bord après six jours de traversée, en venant de » la Havane.

» Le *New-York-Pacquet* a perdu trois mousses sur quatre par désertion. » M. Huysmans y est pour ses frais de remplacement là-bas et pour ses cadeaux » en habits, etc. ; car il s'agit des élèves qui sont venus se montrer à vous, à » leur premier retour, et dont vous aurez, sans doute, admiré la bonne tenue. » D'après les avis recueillis, deux des déserteurs ont trouvé immédiatement à » se placer dans des hôtels, parce qu'ils parlent le français. On suppose que le » troisième se sera laissé embaucher pour un plus fort salaire. »

Quelques autres désertions s'expliquent de la même manière.

« Il résulte de tout ceci, dit M. Thielens, que nous avons tort de ne pas pro- » fiter des places qui nous sont offertes à bord des navires américains, la » désertion se pratiquant partout, même chez nos meilleurs armateurs, et c'est » encore atteindre à la rigueur votre but que de voir vos colons se placer dans » un pays où ils réussissent si bien à gagner leur pain, soit qu'ils restent ma- » rins, soit qu'ils changent de carrière. »

1<sup>o</sup> Creh.... est natif de Liège ; voici comment, à son entrée à l'établissement, il fut signalé par la police locale : « Creh...., âgé de quinze ans, est repris de » justice ; il a déjà été condamné à six mois de prison pour vols de bourses ; » au moment de son arrestation, il a de nouveau été trouvé nanti de quatre

» bourses et d'une somme de 70 francs provenant probablement de la même source ; il était en état de vagabondage depuis plus de deux mois : *c'est un fort mauvais sujet.* »

Le 29 août 1853, il quitta l'école de réforme à cause de son âge (18 ans), et fut placé comme mousse à bord de la *Marie-Thérèse*. Un premier voyage s'effectua à la Havane, et le capitaine fit l'éloge de sa conduite, de son zèle et de son intelligence. A force d'efforts, il était parvenu à satisfaire aux règles d'une rigoureuse probité ; mais il n'en fut pas ainsi au second voyage : le naturel reprit le dessus ; il se rendit coupable de quelques infidélités, et à son arrivée à Rio, il fut congédié par son capitaine, qui facilita, toutefois, son enrôlement sous pavillon étranger.

2<sup>o</sup> H... fut admis à l'école de réforme, ensuite de condamnation, à l'âge de 16 1/2 ans. A peine son admission fut-elle connue ; que sa commune, voulant se soustraire à tout prix à la charge de son entretien, se mit en devoir de le réclamer ; les instances réitérées de celle-ci obtinrent du succès. H... ne put rester à l'établissement que pendant environ onze mois. Placé à bord du navire *Cateaux-Wattel*, il se rendit coupable d'une soustraction, et fut renvoyé à l'école de réforme pour y subir un terme d'une année.

3<sup>o</sup> H... appartient à une famille de voleurs ; un de ses frères est condamné aux travaux forcés ; un autre subit un terme à la maison centrale de St-Bernard ; lui-même a subi, au pénitencier de St-Hubert, deux condamnations pour vol, une première à huit mois d'emprisonnement, une seconde à dix-huit mois de la même peine. A la sortie du pénitencier, il fut recueilli à l'école de réforme à la demande du comité, sous le patronage duquel il avait été envoyé. Deux ans de séjour n'ont pas pu le corriger de ses instincts vicieux ; le sang du voleur coule dans ses veines ; de nouveaux méfaits viennent de lui valoir, eu égard à ses fâcheux antécédents, une condamnation à cinq années de prison.

Nous avons rapporté avec fidélité, en bien comme en mal, tout ce qui est arrivé à notre connaissance sur la conduite des 141 colons placés au service de la marine ; et lorsque l'on considère les immenses dangers auxquels ces jeunes gens, sans expérience, et ne pouvant invoquer à leur secours que le fonds de bons sentiments qu'ils ont puisés à l'école de réforme, sont exposés par le contact d'individus appartenant à toutes les nations, et généralement d'une probité plus que douteuse, nous avons lieu de nous applaudir hautement des résultats qui ont été atteints. Laissons leur éloquence aux chiffres, et répétons que sur 141 colons que nous avons fournis à la marine, trois seulement se sont rendus coupables de quelques écarts sérieux ; et si, pour ces derniers, nous avons un instant besoin de justifier le système d'éducation des écoles de réforme, nous n'aurions aucune peine à les puiser dans les détails qui les concernent, et que nous avons mentionnés plus haut ; aussi les services que nos braves enfants ont rendus jusqu'ici sont-ils appréciés comme ils doivent l'être.

« Je suis très-content », dit M. le commandant Petit, « des jeunes gens que j'ai reçus de l'établissement de Ruysselede ; ils sont intelligents et de très-bonne conduite. »

D'autre part, la chambre de commerce d'Anvers, dans son rapport annuel, parle de nouveau avec éloge des marins de Ruysselede, applaudit à l'extension de nos placements, et en prévoit de plus nombreux encore pour l'avenir. « Les

» élèves de l'école de Ruysselede, dit-elle, sont de plus en plus appréciés pour  
 » les services qu'ils rendent comme apprentis-matelôts à bord des navires qui  
 » fréquentent notre port. Les enrôlements ont déjà atteint aujourd'hui un bon  
 » chiffre, et devront nécessairement augmenter en raison de notre marine  
 » nationale. »

### ÉCOLE DE RÉFORME DES FILLES A BEERNEM.

L'organisation de l'école des filles peut être considérée comme achevée, à l'exception, toutefois, de la mise en valeur et de l'exploitation agricole du domaine, dont le défrichement s'opère successivement à la suite de la vente des bois de sapins qui s'y trouvent.

Dans le courant de 1854, de grands travaux de défoncement et de nivellement y ont été exécutés pour créer des pâtures dont les deux établissements ont grand besoin.

Ces opérations sont conduites avec tous les soins désirables.

L'organisation intérieure et domestique de l'école est très-satisfaisante sous le rapport de l'ordre, de la discipline et de la conduite des élèves.

On y retrouve la même impulsion qui est donnée à l'école des garçons.

Les moyens pédagogiques et éducatifs sont également calqués sur ceux qui ont été employés avec tant de succès à Ruysselede.

*État du mouvement de la population, en 1854, avec l'indication des provinces auxquelles appartiennent les élèves.*

Désignation des provinces.	PRÉSENTES au 1 <sup>er</sup> janvier.	ENTRÉES pen- dant l'année.	SORTIES pen- dant l'année.	Décédées.	Transférées.	Désertées.	PRÉSENTES à la fin de l'année.
Flandre occidentale . . . . .	2	8	1	»	»	»	9
Flandre orientale. . . . .	51	38	4	1	»	2	62
Hainaut . . . . .	15	33	4	»	2	»	40
Brabant . . . . .	1	67	2	»	2	2	62
Liège. . . . .	1	19	»	»	»	»	20
Namur . . . . .	2	3	»	»	»	»	5
Limbourg . . . . .	»	8	»	»	»	»	8
Luxembourg . . . . .	1	3	»	»	»	»	4
Anvers . . . . .	9	5	»	»	»	»	14
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>60</b>	<b>184</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>224</b>
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . .</b>	<b>244</b>		<b>244</b>				

La population totale a été, par conséquent, en 1854, de 244 filles.

11 filles ont été libérées et ont été rendues à leurs parents ;

4 ont été transférées, 2 au dépôt de mendicité de la Cambre, et 2 au dépôt de mendicité de Mons, 3 d'entre elles comme étant âgées de plus de 18 ans, et la 4<sup>me</sup>, *enceinte avant son arrivée à l'école de Beernem*, a été renvoyée au dépôt de la Cambre d'où elle était venue ;

1 est décédée (voir le rapport du médecin, *Annexe B*) ;

4 sont désertées.

Dans le chiffre de 224 filles formant la population à la fin de l'année, figure une fille qui est détachée à l'infirmerie du dépôt de mendicité de Bruges.

Voici l'indication des caisses qui ont pourvu aux frais d'entretien de la population.

	POPULATION pendant l'année.	POPULATION au 31 décembre 1854
1° A charge de l'administration des prisons . . . . .	72	70
2° — de diverses communes de la Flandre occidentale . .	8	8
3° — — — — orientale. . . . .	22	18
4° — — — — du Hainaut . . . . .	40	38
5° — — — — du Brabant . . . . .	67	60
6° — — — — de Liège . . . . .	18	18
7° — — — — du Limbourg. . . . .	6	6
8° — — — — de Namur . . . . .	2	2
9° — — — — du Luxembourg . . . . .	4	4
10° — de l'administration des établissements de bienfaisance.	2	1
11° Dont le domicile de secours est en contestation . . . . .	6	6
	<u>244</u>	<u>224</u>

*Relevé des journées d'entretien et des sommes dues de ce chef, pendant l'année 1854.*

N° d'ordre	Désignation des Administrations débitrices.	TOTAL des journées.	TAUX de l'entretien.	SOMMES dues.
1	A charge de l'administration des prisons . . . . .	21,964	fr. c. " 60	15,178 40
2	Id. de diverses communes de la Flandre occidentale. . .	617	" 40	246 80
3	Id. idem de la Flandre orientale . . . . .	5,192	" 40	2,076 80
4	Id. idem du Hainaut . . . . .	8,999	" 40	3,599 60
5	Id. idem du Brabant . . . . .	8,644	" 40	3,457 60
6	Id. idem de Liège . . . . .	3,096	" 40	1,238 40
7	Id. idem du Limbourg . . . . .	1,390	" 40	556 "
8	Id. idem de Namur. . . . .	638	" 40	255 20
9	Id. idem du Luxembourg. . . . .	1,062	" 40	424 80
10	Id. de l'administration des établissements de bienfaisance.	315	" 40	126 "
11	Pour filles dont le domicile de secours est contesté. . . . .	907	" 40	362 80
		<u>52,824</u>	"	<u>25,522 40</u>
	Il est de plus dû, par l'administration des prisons, 29 trousseaux à 32 fr. . . . .	"	"	928 "
				<u>26,450 40</u>

Le nombre total des journées a été de . . . . . 32,824  
 Et la population moyenne de . . . . . 144

Voici la statistique, relativement à l'âge et à l'état-civil, des filles admises pendant l'année 1854 :

Agées de 2 à 7 ans. . . . .	18	Filles ayant père et mère . . . . .	108
— 7 à 10 ans. . . . .	32	— orphelines de père . . . . .	11
— 10 à 12 ans. . . . .	30	— — mère . . . . .	13
— 12 à 14 ans. . . . .	41	— — père et mère. . . . .	15
— 14 à 16 ans. . . . .	57	— enfants naturelles . . . . .	37
— plus de 16 ans. . . . .	6	— trouvées et abandonnées . . . . .	„
	184		184

Enseignement pri-  
maire

Ainsi qu'à l'école des garçons, l'instruction primaire exige à celle de Beernem un temps considérable et beaucoup de zèle de la part des sœurs institutrices.

Les relevés suivants indiquent quel était le degré d'instruction des filles entrées en 1854, de celles qui ont été présentes à l'école, et de celles qui ont été libérées.

Sur les 184 filles entrées dans le courant de 1854 :

- 137 sont arrivées complètement illettrées ;
- 34 avaient un commencement d'instruction ;
- 13 savaient lire imparfaitement.

#### 1. Tableau de la situation et des progrès de l'instruction, pendant l'année 1854.

Nombre de filles au 1 <sup>er</sup> janvier 1854 . . . . .	60
— — entrées pendant l'année. . . . .	184
— — sorties pendant l'année . . . . .	21
— — au 31 décembre . . . . .	223
Lecture : langue flamande . . . . .	{ 15 couramment, 22 imparfaitement, 160 commençantes, 26 néant.
Lecture : langue française . . . . .	{ 11 couramment, 14 imparfaitement, 48 commençantes, 155 néant.
Grammaire et dictée : langue flamande . . . . .	{ 15 bien, 22 moins bien, 186 néant.
Grammaire et dictée : langue française . . . . .	{ 13 bien, 18 moins bien, 192 néant.

Calcul mental . . . . .	{ 12 très-bien, 14 bien, 22 moins bien, 175 commençantes.
Calcul écrit. . . . .	{ 8 très-bien, 12 bien, 13 moins bien, 190 commençantes.
Écriture. . . . .	{ 12 bien, 19 moins bien, 192 commençantes.
Chant d'ensemble. . . . .	{ 30 bien, 50 moins bien, 24 commençantes, 109 néant.

2. *Tableau indiquant le nombre et le degré d'instruction des filles sorties, pendant l'année 1854.*

Nombre des filles sorties . . . . . 21

Lecture : langue flamande . . . . .	{ 2 couramment, 4 imparfaitement, 15 commençantes.
Lecture : langue française . . . . .	{ 3 couramment, 4 imparfaitement, 14 commençantes.
Grammaire et dictée : langue flamande . . . . .	{ 3 bien, 2 moins bien, 16 néant.
Grammaire et dictée : langue française . . . . .	{ 3 bien, 4 moins bien, 14 néant.
Calcul mental . . . . .	{ 3 très-bien, 4 bien, 14 moins bien.
Calcul écrit. . . . .	{ 3 très-bien, 4 bien, 14 moins bien.
Écriture . . . . .	{ 3 très-bien, 6 bien, 12 moins bien.
Chant d'ensemble. . . . .	{ 4 bien, 3 moins bien, 14 néant.

Punitions et récompenses.

Le relevé suivant donne le chiffre et la nature des punitions qui ont été infligées, ainsi que les fautes qui ont forcé d'y recourir.

30	Filles ont subi la retenue pendant les récréations ;
6	— le retrait de leur emploi de confiance ;
4	— la perte de leur grade d'assistante et de sous-assistante ;
8	— la radiation du tableau d'honneur ;
5	— la cellule avec ou sans mise au pain et à l'eau ;
66	— la mise au pain et à l'eau.
<hr/>	
119	
<hr/>	

Voici les détails des faits qui ont été punis :

Paresse et entêtement . . . . .	23
Malpropreté. . . . .	17
Infractions diverses à la discipline . . . . .	34
Négligences . . . . .	19
Refus de travail. . . . .	8
Paroles inconvenantes. . . . .	11
Tentatives de désertion . . . . .	7
	<hr/>
	119
	<hr/>

4 filles ont déserté pendant l'année.

162 filles ont figuré pendant l'année au tableau d'honneur.

74 y étaient portées pour la 1<sup>re</sup> fois.

48	—	2 <sup>e</sup>	—
30	—	3 <sup>e</sup>	—
15	—	4 <sup>e</sup>	—

---

162 inscriptions au tableau d'honneur.

---

Les noms de celles qui figurent à la fin de l'exercice donnent le total de 59.

25 y sont portées pour la 1<sup>re</sup> fois.

6	—	2 <sup>e</sup>	—
13	—	3 <sup>e</sup>	—
15	—	4 <sup>e</sup>	—

---

59

---

Libérations. Placements.

L'École de réforme de Beernem a reçu depuis sa fondation 245 filles. Sur ce nombre 21 ont quitté l'établissement, savoir :

Par libération . . . . .	11
Par translation . . . . .	5
Par désertion . . . . .	4
Par décès . . . . .	1
	21

Dans le rapport de l'année prochaine, nous serons en mesure d'indiquer les résultats dont seront suivis les libérations et les placements. Les renseignements qui ont été obtenus jusqu'ici, quoique en général favorables, ne permettent pas d'asseoir un jugement sur le degré d'efficacité de l'école de réforme des filles. Tout fait augurer cependant qu'elle ne le cédera pas à celle des garçons.

Les différents travaux confiés aux filles sont ceux qui ont pour objet la couture, le tricot, le filage de la laine, la buanderie, l'étable, la basse-cour, le service domestique, etc. Enseignement professionnel.

L'Annexe C donne, sous le n° 7, les renseignements concernant le produit du travail des filles.

M. l'instituteur Henry est chargé de cette partie du service. Il se rend à Beernem quatre fois par semaine. 40 filles environ font déjà partie de la section des chœurs. Elles font de notables progrès dans cette branche de l'instruction. Musique vocale.

L'exercice de la gymnastique est confiée au sieur Renoir, surveillant en chef de l'école des garçons ; trois leçons par semaine y sont consacrées. Ces exercices, appropriés aux filles, produisent d'excellents effets sur leur développement physique. Gymnastique.

Chaque sœur, dans sa spécialité, convient parfaitement au poste qui lui est confié. Personnel des sœurs.  
Surveillantes.

La supérieure mérite de justes éloges. Toutes font preuve d'intelligence, de bon cœur et d'un infatigable dévouement.

L'administration est efficacement secondée par les dames du Comité. Elles président aux séances trimestrielles, font de fréquentes visites à l'établissement, encouragent les enfants, se préoccupent sans cesse de leur avenir, de leur placement et de leur conduite.

Il existe un danger réel à admettre à Beernem des filles dont l'inconduite a un certain caractère de gravité, notamment celles qui se seraient livrées à la prostitution.

Il importe, en effet, que les enfants de l'établissement soient mises à l'abri de toute influence corruptrice. Sur la proposition que nous lui avons faite à ce sujet, M. le Ministre de la Justice a ordonné de transférer les filles mal famées et de les retenir éventuellement par mesure de correction paternelle, dans les prisons cellulaires pour y être soumises à l'isolement.

Nous croyons avoir terminé notre tâche par l'exposé aussi complet que possible de la situation des écoles de réforme, en 1854.

Nous avons la conviction, Monsieur le Ministre, et nous espérons que vous la partagerez, que ces institutions répondent à une véritable nécessité sociale et sont de nature, par l'organisation qui y préside, par les résultats qui en découlent et qui en justifient dès à présent le développement ultérieur, de rendre d'importants services au pays.

Ruyselede, mai 1855.

*Les Membres du Comité d'inspection,*

B<sup>ns</sup> E. PEERS.

F. VANDERBRUGGEN.

H. KERVYN, *rapporteur.*

*L'Inspecteur général des prisons et des  
établissements de bienfaisance,*

Ed. DUCPETIAUX.



## ANNEXES.

## ANNEXE A.

*Rapport de l'aumônier à la Direction et aux membres du Comité d'inspection.  
(Exercice 1854.)*

MESSIEURS,

Je viens, en acquit de mon devoir, vous présenter mon rapport sur le service qui m'est confié, pour l'exercice 1854.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je rentre dans les développements que je me suis fait un si grand bonheur de vous soumettre à l'occasion de mes rapports antérieurs; les détails de notre service vous sont connus, et vous annoncer que nous n'y avons apporté aucun changement, c'est vous prouver, ce me semble, qu'il repose aussi sur des bases définitives.

A Ruyssede, comme à Beernem, les règlements s'exécutent d'une manière ponctuelle et consciencieuse. Chaque jour que Dieu donne vient partager notre temps et nos facultés entre les deux maisons.

Poursuivant l'œuvre avec l'inébranlable volonté d'arriver à notre but, nous avons la consolation de constater tous les jours de nouveaux progrès; à mesure que nous parvenons à rendre nos enfants pieux, ils deviennent sages dans leur conduite, ils sont à nous, leur cause est gagnée; un avenir moins sombre se présente à eux.

Avions-nous tort d'espérer, et nous sommes-nous bercé de vaines illusions, quand nous avons eu foi dans l'attitude des jeunes gens que nous avons préparés à rentrer dans la société, et à lutter désormais courageusement contre les difficultés d'une position qui les appelle à gagner leur vie par le travail et la bonne conduite?

Le passé répond victorieusement pour nous. Il nous apprend, en effet, que tous ceux qui, par les soins paternels de la direction, ont obtenu un placement, prouvent généralement par leur conduite actuelle la solidité des principes qu'on leur a inculqués à l'établissement.

Tous se sont trouvés naguère sur une bien mauvaise pente, et leurs déplorables antécédents ne démontrent qu'avec trop d'évidence à quels affreux malheurs ils étaient exposés. Aujourd'hui, cependant, combien de nos élèves ne pourrions-nous vous présenter avec un légitime sentiment d'orgueil, dans les actes desquels nous ne trouvons rien à désavouer, et dont la conduite est à tous égards honorable!

Il en est qui se font un titre de gloire de venir efficacement au secours de leurs parents pauvres. Plusieurs sont au service de l'armée, où ils ont su capti-

ver l'estime de leurs supérieurs et obtenir de l'avancement. Voyez nos marins , dont la vie à coup sûr est des plus pénibles ; n'en a-t-on pas signalé qui s'étaient distingués au moment du danger par leur intrépidité, qui ont excité l'admiration de leurs patrons et mérité des récompenses? N'en connaissons-nous pas qui , à force d'épargnes et grâce à une conduite exemplaire , se voient déjà possesseurs d'un petit pécule! N'ont-ils pas fait une bonne réputation à leurs camarades de Ruysselede qui se destinent à la même carrière? Voyez encore ces autres enfants qui sont entrés dans des services particuliers ou qui poursuivent dans les ateliers leur apprentissage industriel : leurs maîtres ne sont-ils pas contents de leur bon vouloir et de leur application? Voyez aussi ces jeunes gens qui , après avoir été le désespoir de leurs parents, sont rentrés auprès d'eux et en font aujourd'hui la consolation !

Que d'heureux exemples ne nous fournissent-ils pas pour être proposés à l'imitation des frères qu'ils ont laissés derrière eux , et qui réclament encore nos soins journaliers !

Que de consolations , que d'encouragements ne puissions-nous pas nous-mêmes dans la nouvelle vie qu'ont embrassée ces enfants , qui appliquent si noblement les bons principes qu'ils sont venus chercher à l'école de réforme , dont ils conservent les meilleurs souvenirs , parce que c'est là qu'ils ont appris à avoir du cœur!

Il faut bien nous l'avouer pourtant , nous avons à nous attrister de quelques mécomptes ; mais , grâce à Dieu , le nombre en est excessivement minime ; et vous qui savez combien notre pauvre nature est sujette à faillir , vous direz avec nous qu'ils étaient en quelque sorte inévitables.

Est-ce la Providence qui nous les envoie pour nous donner de nouveaux enseignements? est-ce un avertissement pour nous arracher à une trop grande confiance dans nos succès? Quoi qu'il en soit , nous les acceptons pour les porter sans cesse devant les yeux de nos enfants et leur apprendre à en tirer profit.

Dans nos rapports précédents , nous avons fait connaître l'état de dégradation dans lequel les enfants nous arrivent , ainsi que les moyens mis en œuvre pour les relever.

L'histoire du passé des entrants est toujours aussi triste que celle de leurs devanciers. Toutefois , grâce à la permanence des efforts employés à leur égard , nous constatons une plus grande fidélité dans l'observance du règlement et un véritable progrès dans toutes les bonnes qualités qui doivent distinguer nos colons.

Les listes des punitions peuvent faire ressortir un certain nombre d'infractions qui , dans leur nomenclature , semblent présenter de la gravité ; mais on se tromperait néanmoins si on allait croire que ces infractions dénotent autre chose que les défauts inhérents à l'inconsidération et à l'inadvertance de nos enfants! Si l'on punit jusqu'à la moindre faute , c'est parce qu'il y va du devoir de couper court au mal dans sa racine et d'empêcher que les petites fautes n'amènent les grandes. Cependant , malgré toute l'activité que l'on met à constater chaque fait répréhensible , le nombre des punitions n'en est pas moins considérablement diminué lorsqu'on le compare à celui des années précédentes.

C'est un véritable progrès dont nous pouvons nous féliciter doublement , puisque , à côté de cette facilité à obéir , de cet amour de l'ordre , viennent natu-

rellement se placer une plus vive clarté dans l'intelligence, une plus grande droiture dans le cœur. La vérité trouvant un plus facile accès, la bonne semence tombant dans une terre mieux préparée, ne manquent pas de produire une plus profonde connaissance des devoirs et une plus grande facilité à les remplir. C'est vous dire, Messieurs, que nos enfants s'appliquent de toutes leurs facultés et avec une conviction croissante à s'assurer le pain du corps et de l'âme.

Je ne vous ferai pas l'éloge, si bien mérité pourtant, des travaux exécutés de leurs mains, ni de leurs progrès scolaires, bien que souvent les uns et les autres soient dignes d'admiration; je suis juge plus compétent dans une matière qui me concerne spécialement : je veux parler de l'instruction religieuse, et j'ai la très-grande satisfaction de vous l'assurer, elle ne laisse relativement rien à désirer; les mœurs de nos colons sont à l'abri des soupçons et leur piété est sincère. Ce résultat donne la mesure de la foi qui les anime et démontre en même temps que c'est dans la pratique de la religion qu'ils puisent des forces supérieures pour vaincre le mal et faire ressortir dans leur conduite toutes les bonnes qualités qui constituent le jeune homme vertueux.

Je crois utile de vous soumettre, comme les années précédentes, l'état numérique de la population, au point de vue de l'instruction religieuse, avec l'indication du mouvement qui s'est opéré pendant l'année 1854.

Désignation des catégories.		Présents au 1 <sup>er</sup> janvier 1854	Entrés pendant l'année.	Total.	Sortis	Transfé- rés	Décédés.	Présents au 1 <sup>er</sup> janvier 1855
Flandrois	qui avaient déjà fait leur première communion . . . . .	250	45	325	102	»	4	220
	qui ont fait leur première communion pendant l'année . . . . .	50	»	88	6	»	1	81
	qui n'ont pas fait leur première communion . . . . .	124	67	103	2	1	1	98
Wallons	qui avaient déjà fait leur première communion . . . . .	75	18	100	50	1	1	62
	qui ont fait leur première communion pendant l'année . . . . .	9	»	14	»	»	»	14
	qui n'ont pas fait leur première communion . . . . .	55	52	51	5	2	»	44
TOTAUX . . . . .		519	162	681	151	4	7	519

Il résulte de ce tableau que cent soixante-deux enfants sont entrés pendant l'année, dont soixante-trois avaient déjà fait leur première communion et quatre-vingt-dix-neuf ne l'avaient pas encore faite.

Voici comment ils se classent, au point de vue de l'instruction religieuse, à l'époque de leur entrée :

68 avaient fait leur première communion dont . . . . .	}	Ayant quelque instruction . . . . .	{ 10 bien, 50 fort peu, 8 néant.
		Sachant leurs prières . . . . .	{ 53 toutes, 9 en partie, 1 aucune.
		Connaissant les premières vérités.	{ 47 bien, 15 moins bien, 1 néant.
		Sachant le catéchisme . . . . .	{ 8 bien, 20 passablement, 30 très-peu, 5 néant.
99 n'avaient pas fait leur première communion dont . . . . .	}	Ayant quelque instruction . . . . .	{ 9 fort peu, 90 nulle.
		Sachant leurs prières . . . . .	{ 19 toutes, 60 en partie, 20 néant.
		Connaissant les premières vérités.	{ 4 bien, 80 moins bien, 15 néant.
		Sachant le catéchisme . . . . .	{ 15 fort peu. 84 néant.

Cent soixante-deux enfants ont dû quitter l'établissement, les uns appelés à un poste convenable, les autres réclamés par l'autorité compétente. Le tableau suivant indique leur conduite morale et religieuse pendant leur séjour dans l'établissement, ainsi que leur instruction religieuse à l'époque de leur sortie.

Désignation des catégories.	Conduite morale et religieuse pendant le séjour.			Instruction religieuse à l'époque de la sortie.		
	Excellente.	Bonne.	Laissant à désirer.	Bonne.	Satis-faisante.	Médiocre.
150 ayant fait leur première communion . . . . .	12	124	14	10	122	18
12 n'ayant pas fait leur première communion . . . . .	2	0	10	0	0	12
162	14	124	24	10	122	30
Totaux . . . . .	162			162		

Nous avons eu à déplorer la mort de six de nos enfants, dont quatre étaient au-dessus, deux en dessous de l'âge de la première communion. Un septième est décédé à l'infirmerie du dépôt de mendicité de Bruges, où il était détaché à cause de ses infirmités.

Cent deux enfants, dont quatre-vingt-huit appartenant à la catégorie des Flamands, quatorze à celle des Wallons, ont fait cette année leur première

communion. Tous se sont préparés à cet acte solennel si plein d'espérance et de bonheur d'une manière tout à fait édifiante.

Le concours de catéchisme, qui est institué à l'occasion de la première communion pour aiguillonner le courage des enfants, stimuler leur attention et constater leurs connaissances d'une manière certaine. et auquel cette fois tous, dans leurs différentes catégories, ont pris part, est venu derechef témoigner de leurs progrès et nous donner des résultats encore plus satisfaisants que les années précédentes. Grâce au bon concours que nous ont prêté MM. les surveillants en voulant bien se charger d'apprendre aux enfants la lettre du catéchisme, nous avons pu appliquer notre temps à une plus ample explication et entretenir ainsi une plus grande intelligence des vérités de la foi.

Nous ne cessons d'avoir à cœur d'entourer la célébration du service divin et des fêtes de l'Église de cette majesté qui convient aux choses de Dieu. Nous y trouvons un excellent moyen pour développer l'intelligence des mystères de la religion et exciter la dévotion. Nous ne voulons donc absolument rien négliger sous ce rapport. C'est ainsi que nous avons tiré un excellent parti du bel harmonium dont la chapelle a été dotée récemment, et que nous voyons avec un indigne plaisir que, sous la direction de MM. les instituteurs, à côté du corps des fanfares, est venue se constituer une section de chœurs qui a déjà fait de notables progrès.

Soit que nous considérions l'exactitude que mettent nos enfants à s'acquitter de leurs devoirs de religion, soit que nos yeux observent leur recueillement pendant l'office divin, leur avidité d'entendre la parole de Dieu, leur piété dans la fréquentation des saints sacrements, partout leur attitude nous donne de justes motifs de louer Dieu de tout notre cœur.

Le règlement impose aux colons certains devoirs relativement à la fréquentation des saints sacrements; non-seulement ils s'y soumettent sans exception avec le plus louable empressement, mais ils tiennent à réjouir notre cœur en venant en grand nombre chaque semaine se présenter pieusement et avec la plus entière spontanéité au tribunal de la pénitence. Nos collègues dans le saint ministère, qui habitent les environs, continuent de nous prêter, le cas échéant, leur bienveillante assistance et de venir ainsi efficacement à notre secours.

Les vœux que nous manifestions l'année dernière, d'avoir, pendant le cours de l'année, l'honneur de posséder parmi nous Monseigneur l'évêque de Bruges, ont été remplis au delà de ce que nous osions espérer. Sa Grandeur a gracieusement accueilli notre prière, et, voulant nous donner un nouveau témoignage du haut et précieux intérêt qu'elle porte à nos établissements, elle a bien voulu inviter Monseigneur l'évêque de Gand à l'accompagner dans sa visite. K

Le 20 juillet, lendemain de notre fête patronale de St-Vincent de Paul, a été pour nous ce jour de bonheur. Nos établissements avaient pris leur air de réjouissance; la joie brillait dans les yeux de tous nos enfants, leurs cœurs battaient d'allégresse. De hauts personnages vinrent, par leur présence, ajouter à l'éclat et au charme de notre fête; un nombreux clergé nous entourait. Messieurs les évêques furent reçus avec d'éclatants témoignages de sentiments de vif respect et de profonde reconnaissance. Ils se firent une joie, dans la générosité de leur cœur, de se trouver au milieu de leurs pauvres et chers enfants,

jadis abandonnés, aujourd'hui si intelligemment secourus. jadis voués au malheur, aujourd'hui pleins d'espoir.

Après les honneurs de la réception, Messieurs se rendirent à la chapelle, où Monseigneur l'évêque de Bruges daigna conférer le saint sacrement de la Confirmation à deux cent quarante-six de nos colons. Pareille cérémonie venait de s'accomplir à l'établissement de Beernem, où Monseigneur confirma quarante-huit filles. Après la Confirmation, Monseigneur daigna adresser à nos enfants des paroles salutaires d'encouragement et appeler la bénédiction du Ciel sur le nouveau drapeau dont notre population allait être dotée.

Soit en parcourant les différentes parties de nos établissements, soit en se mêlant aux enfants, Messieurs ne cessèrent de témoigner leur haute satisfaction. Ils daignèrent aussi assister à une séance solennelle où furent proclamées les bonnes notes du mois et nommés les chefs et sous-chefs de section pour le trimestre suivant, et où M. le Directeur fit vivement ressortir l'insigne honneur fait à la population en ce beau jour. Enfin, Monseigneur de Bruges termina la fête par la célébration d'un salut solennel.

Ces visites ne sont pas sans produire d'immenses effets sur l'esprit de nos enfants. Nous voulons en citer un exemple : lorsque plus tard ils apprirent que Monseigneur l'évêque de Bruges s'était rendu à Rome à l'effet de déposer, entre autres, aux pieds du souverain Pontife, la relation des affaires ecclésiastiques de son diocèse, ils voulurent savoir s'ils pouvaient aspirer au bonheur de faire attirer sur eux l'attention du Saint Père, et ne voulant pas laisser échapper une aussi belle occasion, ils insistèrent, par leurs sollicitations, de telle façon qu'ils nous engagèrent à écrire à Monseigneur l'évêque afin qu'il daignât se souvenir d'eux devant le Saint Père, et obtenir en leur faveur une bénédiction toute spéciale.

L'école de réforme des filles, à Beernem, est parvenue à sa deuxième année d'existence. L'espace que nous avons parcouru n'est pas long, et cependant en portant un regard en arrière et en comparant le point de départ avec la situation actuelle, ce n'est pas sans une très-vive satisfaction que nous constatons des améliorations sensibles, et qui promettent évidemment d'heureux résultats.

Nous n'entrerons point dans les détails de l'état de misère dans lequel nous arrivent ces pauvres jeunes filles; nous savons qu'ici notre besogne est plus délicate encore; mais notre ligne de conduite est tracée, et l'appui que nous recevons de toutes parts, et notamment celui des sœurs surveillantes et des dames du Comité d'inspection, nous imposent à cet égard des devoirs particuliers auxquels notre dévouement, et, il faut l'espérer, nos forces ne feront pas défaut.

Les tableaux suivants donnent le relevé de la population, le degré d'instruction religieuse à l'époque de l'entrée, ainsi que la conduite morale et religieuse pendant le séjour à l'établissement, et l'instruction religieuse à l'époque de la sortie.

Désignation des catégories.		Présentes au 1 <sup>er</sup> janvier 1854.	Entrées pendant l'année.	Total.	Libérées.	Transfé- rées.	Désertées.	Décédées	Présentes au 1 <sup>er</sup> janvier 1855.
Flandres	qui avaient déjà fait leur première communion . . . . .	24	68	92	5	1	4	»	82
	qui ont fait leur première communion pendant l'année . . . . .	»	»	15	»	»	»	1	12
	qui n'ont pas fait leur première communion . . . . .	21	50	67	5	1	»	»	65
Wallonnes	qui avaient déjà fait leur première communion . . . . .	11	22	35	2	1	»	»	30
	qui ont fait leur première communion pendant l'année . . . . .	»	»	10	»	»	»	»	10
	qui n'ont pas fait leur première communion . . . . .	4	55	29	1	1	»	»	27
TOTAUX . . . . .		60	184	244	11	4	4	1	224

Tableau indiquant le nombre et le degré d'instruction des filles entrées pendant l'année 1854.

90 avaient fait leur première communion, dont . . . . .	}	Ayant quelque instruction . . . . .	{ 18 bien , 71 fort peu , 3 néant.
		Sachant leurs prières . . . . .	{ 60 toutes , 26 en partie , 4 aucune.
		Connaissant les premières vérités . . . . .	{ 30 bien , 56 moins bien , 4 néant.
		Sachant le catéchisme . . . . .	{ 6 bien , 20 passablement , 54 très peu , 10 néant.
94 n'avaient pas fait leur première communion, dont . . . . .	}	Ayant quelque instruction . . . . .	{ 14 fort peu , 80 nulle.
		Sachant leurs prières . . . . .	{ 20 toutes , 60 en partie , 14 néant.
		Connaissant les premières vérités . . . . .	{ 16 bien , 64 moins bien , 14 néant.
		Sachant le catéchisme . . . . .	{ 6 fort peu , 88 néant.

Tableau indiquant la conduite morale et religieuse pendant le séjour à l'établissement, et l'instruction religieuse des filles qui sont sorties pendant l'année 1854.

Désignation des catégories.	Conduite morale et religieuse pendant le séjour.			Instruction religieuse à l'époque de la sortie.		
	Excellente.	Bonne.	Laisant à désirer.	Bonne.	Satisfaisante.	Médiocre
15 ayant fait leur première communion . . .	5	6	6	4	5	6
6 n'ayant pas fait leur première communion .	1	1	4	1	0	5
21	4	7	10	5	5	11
TOTAUX . . .	21			21		

Agréer, Messieurs, l'hommage de notre dévouement et de notre profond respect.

*L'Aumônier,*

P. BRUSON.

Ruyssede, le 16 février 1855.

*Rapport du Médecin à MM. les membres du Comité d'inspection.  
(Exercice 1854.)*

Bruges, le 27 février 1855.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous adresser notre rapport sur le service médical des écoles de réforme de Ruysselede et de Bernem, pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

Le mouvement des infirmeries, pendant cet exercice, présente les résultats suivants :

GENRE DE MALADIES.	NOMBRE DES MALADES					Observations.
	restant EN TRAITEMENT au 1 <sup>er</sup> janvier 1854.	ENTRÉS.	GUÉRIS.	DÉCÉDÉS.	restant EN TRAITEMENT au 1 <sup>er</sup> décemb. 1854.	
Fiévreux. . . . .	5	64	61	6	•	
Ophthalmistes. . . . .	•	55	55	•	•	
Blessés . . . . .	4	44	47	1	•	
Galeux . . . . .	•	56	56	•	•	
	7	217	217	7	•	
	224		224			

224 enfants ont été successivement traités aux infirmeries.

15 garçons et 5 filles y ont été reçus atteints de fièvres intermittentes bénignes et sans complication.

8 garçons et 2 filles sont entrés avec des amygdalites, développées sous l'influence de l'air froid et humide du printemps, auquel ils s'étaient exposés lorsque le corps était en transpiration.

La marche de la maladie a été régulière; la résolution s'en est obtenue en quatre à huit jours. Les pédiluves irritants, les boissons mucilagineuses, les gargarismes émollients, la diète et les vomitifs dans deux cas opiniâtres, sont les moyens qui ont été employés avec un plein succès.

8 garçons et 6 filles ont souffert de catarrhes aigus, occasionnés chez les uns par le froid agissant sur certaines parties ou la totalité du corps en transpiration, chez les autres, par des liquides froides, lorsque le corps était en sueur. Les boissons édulcorées et chaudes, les cataplasmes émollients et la diète ont suffi à leur guérison. Néanmoins, dans trois cas où l'oppression était prononcée,

le pouls plein et large, la toux violente et douloureuse, l'expectoration nulle et la poitrine brûlante, nous avons eu recours à des déplétions sanguines modérées, eu égard à la constitution des enfants; dans l'un et l'autre cas, la durée du traitement a été en moyenne de dix à quinze jours.

4 garçons sont entrés souffrants de péripneumonie. Un traitement antiphlogistique énergique a été immédiatement institué; et nous avons eu le bonheur d'en triompher en peu de temps.

5 garçons et une fille, de constitution éminemment scrofuleuse, à leur entrée à l'établissement, offraient tous les symptômes de la phthisie tuberculeuse, à laquelle ils ont, en effet, succombé peu de temps après leur admission.

13 garçons et 7 filles ont été soignés pour des affections des organes de la digestion. Les phlegmasies chroniques de ces organes sont assez fréquentes parmi les enfants qui entrent aux écoles de réforme: les causes qui les ont développées et entretenues, s'expliquent par la misère qu'ils ont endurée dès leur âge le plus tendre. Nous en triomphons aisément par un ensemble de moyens hygiéniques dont une alimentation bien choisie fait la base.

47 garçons et 11 filles ont été atteints d'ophtalmie, dont 30 de granulations pulvébrées à des degrés différents; 15 d'ophtalmie scrofuleuse, et 5 enfin d'ophtalmie catarrhale. Il nous a été permis d'enregistrer la guérison de tous nos malades.

Aucun cas chirurgical important ne s'est présenté. Un colon, apprenti marin, est tombé de la mâture par accident; la mort a été instantanée, à la suite de la fracture du crâne (enfonçure), suivie d'un épanchement de sang considérable entre le crâne et la dure-mère qui était déchirée sur une grande étendue.

25 garçons et 11 filles sont entrés atteints de la gale.

40 garçons et 48 filles ont été vaccinés.

A la fin de l'exercice 1853, il restait à la pharmacie pour fr. 197 92 c<sup>s</sup> de médicaments. On en a acheté pour fr. 219 80 c<sup>s</sup> en 1854; il en a été dépensé pour fr. 251 17 c<sup>s</sup> pendant l'exercice. Au 31 décembre, il en restait au magasin pour une somme de fr. 166 55 c<sup>s</sup>.

En résumé, 7 malades restaient aux infirmeries au 1<sup>er</sup> janvier 1854, 217 sont entrés durant l'exercice, total 224. 217 sont sortis guéris, 7 sont décédés, 6 par suite de phthisie pulmonaire, et un 7<sup>me</sup> par accident. Au 31 décembre, au sein de l'hiver, il n'y avait aucun malade en traitement dans l'une ni dans l'autre infirmerie.

Nous pensons, Messieurs, que ces résultats sont de nature à vous satisfaire, eu égard aux conditions physiques déplorables dans lesquelles la plupart des enfants nous sont confiés.

Si nous sommes heureux, Messieurs, d'enregistrer quelques succès, nous serons plus satisfaits encore, si, par nos soins constants, nous avons pu mériter la continuation de votre bienveillance; votre estime, Messieurs, est pour nous, entre toutes les récompenses, celle que nous ambitionnons le plus.

—

PRODUITS DES ATELIERS EN 1854.

—

1° *Atelier des tailleurs.*

70 vestes de pilou	pour colons.
274 pantalons de pilou	—
463 blouses en toile bleue	—
102 pantalons en toile bleue	—
798 pantalons en toile grise	—
1 blouse en toile grise	—
181 chemises grises	—
649 cols	—
140 essuie-mains gris	—
13 tabliers gris	—
4 paires de rideaux en toile grise.	
10 blouses en toile bleue pour les agents de la ferme.	
10 pantalons	— —
4 tabliers en toile bleue pour la ménagère de la ferme.	
15 sacs en toile grise pour la ferme.	

2° *Cordonnerie.*

415 paires de souliers pour garçons.
557 ceintures en cuir —
198 paires de souliers pour filles.

3° *Tresseurs de Paille.*

1012 chapeaux.

Les ateliers des tailleurs et des cordonniers ont pourvu, en outre, à l'entretien et à la réparation des trousseaux pour garçons et des souliers pour filles.

4° *Filature de laine.*

26.80 kilogrammes de laine blanche filée.

5° *Tisserands.*

907.05 mètres de toile grise.

6° *Ateliers de construction.*

(Comprenant la forge, la menuiserie, le charonnage et la tonnellerie).

13 chevalets à teiller le lin.
1 bac-casier pour clous.
1 armoire pour les tisserands.
13 pupitres divers.
3 navettes volantes.
16 cuvelles.
1 ratière.

- 35 seaux.
  - 1 mesure en fer pour le charbon.
- 14 brouettes.
- 11 établis.
  - 7 porte-gamelles.
  - 2 cadres.
  - 3 tables diverses.
  - 2 grandes tables à supports mobiles.
- 17 tables de travail pour les tailleurs.
  - 1 porte-manteau.
  - 1 moulin à poivre.
- 22 seaux de poêles pour calorifères.
  - 1 rayon.
  - 2 S en fer pour la boucherie.
  - 8 bacs en bois diverses.
  - 1 planche à argent.
- 15 espades à teiller le lin.
  - 6 marteaux en bois pour battre le lin.
  - 3 enfournoirs pour la boulangerie.
  - 1 louche en bois.
  - 5 couvercles en bois pour casseroles.
  - 3 tisonniers.
  - 3 baguettes en fer pour les paniers à linge.
  - 4 râteliers pour les bâtons d'escrime.
  - 6 pelles en fer pour le charbon.
  - 1 machine à tresser des nattes.
  - 7 bancs divers.
  - 1 appareil calorifère pour la buanderie.
  - 2 tines en bois.
  - 3 plaques en tôle pour dessous de poêle.
  - 2 plateaux en tôle.
- 35 châssis en bois pour hamacs.
- 10 suspensions en fer pour lampes.
  - 4 trépieds en fer pour fers à repasser.
  - » tuyaux pour poêles.
  - 2 baguettes en fer pour rideaux.
  - 5 louches en fer.
- 14 sarcloirs.
  - 2 traîneaux pour charrues.
  - 3 cuveaux pour l'étable.
- 14 râteaux.
  - 1 cuve à beurre.
  - 1 cuve à lait.
  - 8 drêges.
  - 1 échelle double.
- 12 fléaux.
  - 2 herses.
  - 2 palonniers.

- 25 bèches.
- 90 planchettes pour l'étable des vaches.
- 1 couvercle en bois pour voiture.
- » supports en fer pour le filet tendu sous les mâtures.
- 1 cloison (claire voie) pour la cordonnerie.
- » lucarnes pour la boucherie et les latrines, croix et latis pour le cimetière.
- » pavillon pour le cimetière.
- » cases pour les tuyaux des lavoirs.
- » petit plancher pour l'atelier des teilleurs de lin.
- 1 armoire fixée dans la muraille (atelier des peintres).
- 6 cercueils.
- 520 boucles en fer pour les ceintures des colons.

Les ateliers de construction ont pourvu en outre à l'entretien et à la réparation du mobilier des deux établissements, du matériel de l'exploitation agricole, des bâtiments de l'école des garçons et de la ferme. L'appropriation du schooner-brick, divers travaux de construction pour l'école des filles et la ferrure des chevaux ont également été exécutés par leurs soins.

*7° Atelier de couture de l'école des filles.*

- 292 blouses en toile bleue pour colons.
- 537 chemises grises —
- 610 essuie-mains.
- 630 chemises grises pour filles.
- 471 fichus en calicot blanc.
- 239 bonnets (béguins), en mérinos noir.
- 478 bonnets de nuit.
- 362 jaquettes en futaine.
- 478 jupons en baie rouge.
- 365 tabliers gris.
- 276 tabliers bleus.
- 483 poches en toile grise.
- 422 jupons en siamoise bleue avec corselets en toile, sans manches.
- 2 paires de rideaux de lit en coton lilas.
- 1 couverture d'autel.
- 2 paires de petits rideaux en mousseline pour fenêtre.
- 6 soutanes en mérinos rouge avec ceintures bleues à franges.
- 12 stores en toile écru.
- 4 rideaux —
- 27 paires de draps de lit blancs pour employés.

L'atelier de couture a également pourvu à l'entretien et à la réparation des trousseaux des filles.

*8° Atelier de tricot.*

- 804 paires de chaussettes en laine pour garçons.
- 592 paires de bas de laine pour filles.

Les ateliers de Ruyssede et de Beernem ont de plus confectionné, à l'aide des étoffes achetées sur le fonds du patronage, les effets destinés aux colons libérés

## ANNEXE D.

## COMPTE D'ABA

NUMÉROS D'ORDRE.	DÉSIGNATION des ANIMAUX.	NOMBRE de têtes.	VALEUR des ANIMAUX au moment de l'abatage, y compris les FRAIS de l'abatage.	PRO							
				VIANDE.		GRAISSE.		PRODUIT DE VENTE DE PEAUX et de pieds.		JAMBONS.	
				Kilogr.	Valeur.	Kilogr.	Valeur.	Pièces.	Valeur.	Kilogr.	Valeur.
1	Vaches, bœufs, etc.	48	fr. c. 10,576 05	9,708 35	fr. c. 8,584 19	707 11	fr. c. 707 80	Peaux : 48 Pieds : 102	fr. c. 1,024 04	"	fr. c. "
2	Veaux . . . . .	19	525 "	551 15	455 15	"	"	10	67 85	"	"
5	Porcs . . . . .	16	1,130 10	961 05	894 45	"	"	"	"	124 50	124 50
4	Moutons. . . . .	6	75 "	79 "	64 20	2 "	1 80	"	"	"	"

## TAGE D'ANIMAUX.

DUIT.							PRIX DE REVIENT, par kilogr. :			
SAINDOUX.		TOISONS.		Peaux DE MOUTON.		TOTAL	de la	de la	de	du
Kilogr.	Valeur.	Pièces.	Valeur.	Pièces.	Valeur.	LA VALEUR.	VIANDE.	GRAISSE.	JAMBON.	SAINDOUX.
	fr. c.		fr.		fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»	»	»	10,376 03	0 88.42068	1 08.58	»	»
»	»	»	»	»	»	525 »	0 82.5856	»	»	»
74 12	111 17	»	»	»	»	1,130 10	0 95.0680	»	1 »	1 50
»	»	1	4	5	5	75 »	0 81.26	0 90	»	»

N <sup>os</sup> D'ORDRE des ÉTATS.	INDICATION SOMMAIRE DES OPÉRATIONS.
	<p>1<sup>o</sup> Effets d'habillement pour garçons. . . . . fr.</p> <p>2<sup>o</sup> — — pour filles. . . . .</p> <p>3<sup>o</sup> — de coucher pour garçons. . . . .</p> <p>4<sup>o</sup> — — pour filles. . . . .</p> <p>5<sup>o</sup> — — pour la ferme . . . . .</p> <p>6<sup>o</sup> Articles d'alimentation et de consommation. . . . .</p> <p>7<sup>o</sup> Fournitures de bureau et imprimés . . . . .</p> <p>8<sup>o</sup> Articles de propreté . . . . .</p> <p>9<sup>o</sup> — divers . . . . .</p> <p>10<sup>o</sup> Médicaments. . . . .</p> <p>11<sup>o</sup> Matières premières. . . . .</p> <p>12<sup>o</sup> Étoffes et articles divers pour uniformes . . . . .</p> <p>13<sup>o</sup> Fourrages divers . . . . .</p> <p>14<sup>o</sup> Engrais divers . . . . .</p> <p>15<sup>o</sup> Graines et semences diverses. . . . .</p> <p>16<sup>o</sup> Emblavures. { Ruysselede . . . . .</p> <p style="margin-left: 150px;">{ Beernem . . . . .</p> <p>17<sup>o</sup> Mobilier. { ordinaire. { Ruysselede . . . . .</p> <p style="margin-left: 150px;">{ agricole, y compris le bétail. { Beernem . . . . .</p> <p>18<sup>o</sup> Domaines de { Ruysselede . . . . .</p> <p style="margin-left: 150px;">{ Beernem . . . . .</p> <p>1<sup>o</sup> Habillement, coucher, nourriture et frais d'entretien. . . . .</p> <p>2<sup>o</sup> Journées des ouvriers et journaliers . . . . .</p> <p>3<sup>o</sup> Fournitures de bureau et imprimés . . . . .</p> <p>4<sup>o</sup> Mobilier : achat et entretien. . . . . { établissement de Ruysselede.</p> <p style="margin-left: 150px;">{ — de Beernem . . . . .</p> <p style="margin-left: 150px;">{ Ferme . . . . .</p> <p>2<sup>o</sup> État des achats divers pendant l'exercice . . . . . { 5<sup>o</sup> Domaines : prix d'acquisition, entretien, réparation { Ruysselede.</p> <p style="margin-left: 150px;">et constructions nouvelles . . . . . { Beernem . . . . .</p> <p>6<sup>o</sup> Articles pour uniformes des employés. . . . .</p>
	<p style="text-align: right;">A REPORTER. . . . . fr.</p>

## GÉNÉRAUX.

Exercices 1849, 1850, 1851, 1852 et 1853.

ANNÉE 1849.		ANNÉE 1850.		ANNÉE 1851.		ANNÉE 1852.		ANNÉE 1853.	
SOMMES partielles.	Totaux.	SOMMES partielles.	Totaux.	SOMMES partielles.	Totaux.	SOMMES partielles.	Totaux.	SOMMES partielles.	Totaux.
"		450 80		0,525 85		6,766 87		8,585 90	
"		"		"		"		65 "	
"		"		10,574 97		12,510 11		10,601 11	
"		"		"		"		"	
"		"		148 14		126 98		105 82	
"		5,556 06		7,064 22		5,605 88		12,245 65	
"		6 "		"		"		"	
"		"		6 18		55 67		115 85	
"		2,177 00		1,516 50		1,522 19		1,594 44	
"		"		"		258 94		207 25	
"		311 50		3,240 40		4,504 56		9,214 95	
"		743 86		184 82		176 56		286 19	
"		2,595 24		5,011 57		2,199 19		4,475 05	
"		"		"		"		121 79	
"		"		1,168 70		448 25		1,058 94	
"		8,544 14		9,256 99		8,926 72		8,066 66	
"		"		"		"		1,796 50	
"		10,057 68		34,875 "		48,766 56		47,611 40	
"		"		"		"		140 "	
"		12,640 95		18,725 52		20,908 68		22,986 45	
"		505,599 88		427,047 90		448,924 75		451,091 31	
"		"		"		115,665 06		148,715 40	
			546,281 78		523,640 54		676,744 75		728,879 62
0,242 26		56,102 22		47,195 94		72,804 68		66,850 56	
2,895 49		2,980 "		5,712 19		4,686 52		6,240 56	
99 80		377 04		475 30		517 95		484 85	
10,354 40		26,567 67		14,582 68		1,452 07		884 99	
"		"		"		140 "		11,080 96	
5,514 72		5,854 77		2,565 06		755 49		292 44	
504,122 68		122,558 21		25,789 42		5,621 58		2,502 55	
"		"		115,665 06		56,119 16		58,220 42	
745 86		232 01		504 45		679 86		622 11	
352,755 30		192,451 92	346,281 78	210,484 98	523,640 54	120,645 11	676,744 75	127,159 04	728,879 62

N° D'ORDRE des ÉTATS.	INDICATION SOMMAIRE DES OPÉRATIONS.		
			REPORT. . . . . fr.
		7° Achats d'animaux et nourriture. . . . .	
		8° Engrais . . . . .	
		9° Frais et articles divers. . . . .	
		10° Matières premières . . . . .	
		11° Semences et plantations . . . . .	
		1° Traitement du personnel et des agents de la ferme . . . . .	
		2° Gratifications . . . . .	
3°	État des frais de gestion . . . . .	3° Frais de voyage du comité et des employés. . . . .	
		4° Frais de nourriture des employés, traitements des cuisiniers, honoraires du curé de Ruysselede, transport du mobilier du directeur, etc. . . . .	
4°		État des profits et pertes . . . . .	1° Bénéfices . . . . .
			TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.
		1° Trousseaux des garçons et des filles . . . . .	
		2° Coucher des garçons et des filles . . . . .	
		3° Ménage des employés et des sœurs . . . . .	
		4° — des garçons et des filles . . . . .	
		5° Chauffage. . . . .	
		6° Éclairage. . . . .	
		7° Lessivage. . . . .	
5°	État des dépenses annuelles . . . . .	8° Frais de bureau. . . . .	
		9° École . . . . .	
		10° Culte . . . . .	
		11° Propreté . . . . .	
		12° Mobilier . . . . .	
		13° Bâtiments. . . . .	
		14° Frais de gestion . . . . .	
		15° Frais divers . . . . .	
			À REPORTER. . . . . fr.

ANNÉE 1849.		ANNÉE 1850.		ANNÉE 1851.		ANNÉE 1852.		ANNÉE 1853.	
SOMMES partielles.	Total.								
552,755 50	•	192,451 92	346,281 78	210,484 98	523,640 34	120,643 11	676,744 75	127,150 04	728,879 02
12,201 12		8,059 97		8,876 17		7,163 53		8,847 98	
11,882 48		12,537 86		0,778 50		6,846 26		7,954 21	
2,280 06		2,084 20	•	5,284 35		3,331 84		4,632 01	
"		"		•		2,545 28		2,405 87	
784 94		2,526 54		410 87		1,082 85		108 68	
	350,865 90		218,360 49		251,634 90		141,614 59		151,107 79
7,110 57		11,981 81		15,441 27		16,152 43		17,350 •	
"		150 •		600 •		400 •		100 •	
2,057 60		1,918 50		900 20		1,118 13		1,056 53	
1,274 50		1,188 50		468 •		•		•	
	10,442 76		14,538 81		17,400 47		17,050 58		18,486 55
•	•	•	•	•	•	•	2,865 59	•	14,465 60
	370,308 66		579,181 08		772,684 97		858,875 51		912,939 56
501 50		2,025 •		7,686 28		9,858 70		9,657 99	
"		640 •		1,055 •		1,705 20		3,040 84	
2,469 71		5,252 72		8,622 24		9,406 56		9,771 73	
5,947 68		15,719 55		57,139 03		49,811 06		57,145 32	
347 12		778 83		1,187 17		1,753 29		1,490 85	
499 88		1,407 70		2,661 83		2,624 58		2,445 25	
440 88		966 04		1,444 76		1,156 32		555 24	
94 05		585 04		474 40		292 46		497 20	
6 36		77 10		175 50		112 70		129 48	
229 28		45 40		128 39		150 99		167 88	
57 13		209 38		675 99		695 97		912 56	
348 86		1,713 13		5,121 64		4,431 87		5,656 10	
•		•		457 06		1,843 57		3,046 50	
8,287 88		12,522 19		15,806 32		16,587 49		17,520 72	
"		766 77		1,416 79		1,469 12		1,768 40	
	10,250 42		40,486 85		82,050 40		101,957 68		111,515 15
•	10,250 42	•	40,486 85	•	82,050 40	•	101,957 68	•	111,515 15

N° D'ORDRE des ÉTATS.	INDICATION SOMMAIRE DES OPÉRATIONS.	
		REPORT. . . . . fr.
6°	État des ventes et produits divers . . . . .	1° Vente d'un bois de sapin . . . . . 2° Vente publique de bois de sapin . . . . . 3° Cession à l'administration des prisons de trousseaux pour garçons et de trousseaux pour filles . . . . . 4° Recettes accidentelles . . . . .
7°	État de situation de l'inventaire à la fin de l'exercice. . . . .	1° Effets d'habillements pour garçons . . . . . 2° — — — pour filles . . . . . 3° Objets de coucher neufs . . . . . 4° — — — en usage pour garçons . . . . . 5° — — — — pour filles . . . . . 6° — — — — pour la ferme . . . . . 7° Articles d'alimentation et de consommation . . . . . 8° Fournitures de bureau et imprimés . . . . . 9° Articles de propreté . . . . . 10° — divers . . . . . 11° Médicaments . . . . . 12° Matières premières . . . . . 13° Étoffes et articles divers pour uniformes . . . . . 14° Fourrages divers . . . . . 15° Engrais . . . . . 16° Graines et semences diverses . . . . . 17° Emblavures. { Ruysselede . . . . . { Beernem . . . . . 18° Mobilier. { ordinaire. { Ruysselede . . . . . { Beernem . . . . . { agricole, y compris le bétail. . . . . 19° Domaines { Ruysselede . . . . . { Beernem . . . . .
		PERTE OU BALANCE. . . . .
		TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.

ANNÉE 1849.		ANNÉE 1850.		ANNÉE 1851.		ANNÉE 1852.		ANNÉE 1853.	
SOMMES partielles.	Totaux.								
	10,250 42		40,486 85		82,950 40		101,957 68		111,515 15
"		"		4,050 "		"		"	
"		"		"		4,051 "		"	
"		3,520 "		1,856 "		2,016 "		4,512 "	
217 88		1,411 "		1,728 87		1,971 21		5,643 25	
	217 88		4,931 "		7,654 87		8,058 21		8,155 25
450 80		6,523 85		6,766 87		8,383 90		8,242 96	
"		"		"		65 "		1,167 46	
"		"		"		"		5,653 06	
"		10,574 97		12,310 11		10,601 11		7,598 73	
"		"		"		"		1,087 09	
"		148 14		126 98		103 82		84 66	
5,536 06		7,964 22		5,605 88		12,243 65		15,771 69	
6 "		"		"		"		"	
"		6 18		55 67		113 85		152 87	
2,177 60		1,316 50		1,522 19		1,594 44		5,054 05	
"		"		238 94		207 25		197 92	
311 59		3,240 40		4,504 56		9,214 93		11,496 85	
745 86		184 82		176 56		286 10		392 07	
2,593 24		3,011 57		2,199 19		4,475 05		7,695 57	
"		"		"		121 79		580 "	
"		1,168 70		448 25		1,058 94		219 98	
8,544 14		9,256 99		8,926 72		8,066 66		7,880 65	
"		"		"		1,796 50		1,450 51	
10,057 68		54,873 "		48,766 56		47,611 40		45,614 69	
"		"		"		140 "		13,375 90	
12,640 93		18,725 52		20,998 68		22,986 45		22,828 61	
305,599 88		427,047 90		448,924 73		451,091 51		450,700 68	
"		"		115,665 06		148,715 40		187,985 48	
	546,281 78		523,640 54		676,744 73		728,879 62		793,268 98
"	4,578 58	"	10,122 69	"	5,534 95	"	"	"	"
	570,508 66		579,181 08		772,684 97		858,875 51		912,939 56

## Résumé général des opérations

N° N°ORDRE des ÉTATS.	INDICATION SOMMAIRE DES OPÉRATIONS.
1	État de situation de l'inventaire au commencement de l'exercice . . . . .
	1° Effets d'habillement pour garçons . . . . . 2° — — — pour filles . . . . . 3° Objets de coucher neufs . . . . . 4° — — — en usage pour garçons . . . . . 5° — — — pour filles . . . . . 6° — — — pour la ferme . . . . . 7° Articles d'alimentation et de consommation. . . . . 8° — de propreté . . . . . 9° — divers . . . . . 10° Médicaments. . . . . 11° Matières premières. . . . . 12° Étoffes et articles divers pour uniformes . . . . . 13° Fourrages divers . . . . . 14° Engrais . . . . . 15° Graines et semences diverses . . . . . 16° Emblavures. { Ruyssede . . . . . { Beernem . . . . . 17° Mobilier. { ordinaire. { Ruyssede . . . . . { Beernem . . . . . { agricole, y compris le bétail. . . . . 18° Domaine de { Ruyssede . . . . . { Beernem . . . . .
2	État des achats divers pendant l'exercice . . . . .
	1° Habillement, coucher, nourriture et frais d'entretien. . . . . 2° Journées des ouvriers et journaliers . . . . . 3° Fournitures de bureau et imprimés; école . . . . . 4° Mobilier achat et entretien. . . . . { Pour Ruyssede . . . . . { — Beernem. . . . . { — la ferme. . . . . 5° Domaines : entretien, réparations et constructions nouvelles . . . . . { Ruyssede . . . . . { Beernem. . . . . 6° Articles pour uniformes des employés. . . . . 7° Achat d'animaux et nourriture . . . . . 8° Engrais . . . . . 9° Matières premières. . . . . 10° Frais et articles divers. . . . . 11° Semences. . . . .
3	État des frais de gestion . . . . .
	1° Traitements des employés et des sœurs . . . . . 2° Gages des agents de la ferme . . . . . 3° Salaire de la cuisinière . . . . . 4° Gratifications. . . . . 5° Frais de voyage du comité et des employés . . . . .
4	État des profits et pertes . . . . .
	Bénéfices . . . . .
	TOTAUX. . . . . fr.

## GÉNÉRAUX.

tions. — Exercice 1854.

INVENTAIRES.		ACHATS.		GESTION.		BÉNÉFICE.		TOTAL.		Observations.
fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	
8,242	96	•	•	•	•	•	•	8,242	96	
1,167	46	•	•	•	•	•	•	1,167	46	
5,055	06	•	•	•	•	•	•	5,055	06	
7,598	75	•	•	•	•	•	•	7,598	75	
1,087	09	•	•	•	•	•	•	1,087	09	
84	66	•	•	•	•	•	•	84	66	
15,771	60	•	•	•	•	•	•	15,771	60	
152	87	•	•	•	•	•	•	152	87	
3,054	05	•	•	•	•	•	•	3,054	05	
197	92	•	•	•	•	•	•	197	92	
11,406	85	•	•	•	•	•	•	11,406	85	
302	97	•	•	•	•	•	•	302	97	
7,095	57	•	•	•	•	•	•	7,095	57	
580	•	•	•	•	•	•	•	580	•	
240	98	•	•	•	•	•	•	240	98	
7,880	65	•	•	•	•	•	•	7,880	65	
1,450	31	•	•	•	•	•	•	1,450	31	
45,614	69	•	•	•	•	•	•	45,614	69	
13,375	90	•	•	•	•	•	•	13,375	90	
22,828	61	•	•	•	•	•	•	22,828	61	
450,700	68	•	•	•	•	•	•	450,700	68	
187,985	48	•	•	•	•	•	•	187,985	48	
•	•	60,025	13	•	•	•	•	60,025	13	
•	•	5,676	77	•	•	•	•	5,676	77	
•	•	1,780	82	•	•	•	•	1,780	82	
•	•	1,409	18	•	•	•	•	1,409	18	
•	•	5,015	92	•	•	•	•	5,015	92	
•	•	1,476	17	•	•	•	•	1,476	17	
•	•	5,162	95	•	•	•	•	5,162	95	
•	•	11,875	59	•	•	•	•	11,875	59	
•	•	565	08	•	•	•	•	565	08	
•	•	22,685	64	•	•	•	•	22,685	64	
•	•	12,090	74	•	•	•	•	12,090	74	
•	•	13,772	42	•	•	•	•	13,772	42	
•	•	3,708	21	•	•	•	•	3,708	21	
•	•	1,050	79	•	•	•	•	1,050	79	
•	•	•	•	21,178	35	•	•	21,178	35	
•	•	•	•	955	60	•	•	955	60	
•	•	•	•	150	•	•	•	150	•	
•	•	•	•	150	•	•	•	150	•	
•	•	•	•	1,069	50	•	•	1,069	50	
•	•	•	•	•	•	28,330	97	28,330	97	
793,268	98	144,302	21	23,501	45	28,330	97	980,403	61	

N° D'ORDRE des ÉTATS.	INDICATION SOMMAIRE DES OPÉRATIONS.
5	<p><i>État des dépenses annuelles</i> . . . . .</p> <p>1° Trousseaux des garçons et des filles . . . . .</p> <p>2° Coucher . . . . .</p> <p>3° Ménages des employés et des sœurs . . . . .</p> <p>4° — des garçons et des filles . . . . .</p> <p>5° Chauffage. . . . .</p> <p>6° Éclairage. . . . .</p> <p>7° Lessivage. . . . .</p> <p>8° Frais de bureau. . . . .</p> <p>9° École . . . . .</p> <p>10° Culte . . . . .</p> <p>11° Propreté . . . . .</p> <p>12° Mobilier . . . . .</p> <p>15° Bâtimens. . . . .</p> <p>14° Frais de gestion . . . . .</p> <p>15° — divers . . . . .</p>
6	<p><i>État des ventes et produits divers</i> . . . . .</p> <p>1° Cession à l'administration des prisons de 72 trousseaux pour garçons et de 20 trousseaux pour filles . . . . .</p> <p>2° Recettes accidentelles . . . . .</p> <p>1° Effets d'habillement pour garçons . . . . .</p> <p>2° — — pour filles . . . . .</p> <p>3° Objets de coucher neufs . . . . .</p> <p>4° — — en usage pour garçons . . . . .</p> <p>5° — — pour filles . . . . .</p> <p>6° — — pour la ferme . . . . .</p> <p>7° Articles d'alimentation et de consommation. . . . .</p> <p>8° Fournitures de bureau et imprimés . . . . .</p> <p>9° Articles de propreté . . . . .</p> <p>10° — divers . . . . .</p> <p>11° Médicaments. . . . .</p>
7	<p><i>État de situation de l'inventaire à la fin de l'exercice.</i> . . . . .</p> <p>12° Matières premières. . . . .</p> <p>13° Étoffes et articles divers pour uniformes. . . . .</p> <p>14° Fourrages divers . . . . .</p> <p>15° Engrais . . . . .</p> <p>16° Graines et semences diverses . . . . .</p> <p>17° Emblavures. { Ruysselede . . . . .</p> <p>                          { Beernem . . . . .</p> <p>                          { Wyngene. . . . .</p> <p>18° Mobilier. { ordinaire. { Ruysselede . . . . .</p> <p>  { Beernem . . . . .</p> <p>  { agricole, y compris le bétail. . . . .</p> <p>19° Domaine de { Ruysselede . . . . .</p> <p>                          { Beernem . . . . .</p> <p style="text-align: right;">TOTAUX. . . . . fr.</p>

DÉPENSES.		VENTES.	INVENTAIRES.	PERTES.	TOTAL.	Observations.
Ruyssedeo.	Beernem.					
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
7,726 75	3,257 55	"	"	"	10,984 30	
1,782 75	601 11	"	"	"	2,383 84	
10,504 50	2,586 82	"	"	"	13,091 32	
61,066 33	15,886 57	"	"	"	77,852 90	
1,712 00	257 57	"	"	"	1,940 06	
2,705 78	401 85	"	"	"	3,257 65	
611 91	178 88	"	"	"	790 79	
429 55	107 54	"	"	"	536 09	
155 27	187 05	"	"	"	522 52	
65 09	181 25	"	"	"	246 34	
684 96	152 88	"	"	"	837 84	
3,070 42	1,148 42	"	"	"	4,218 84	
4,376 24	"	"	"	"	4,376 24	
20,101 15	2,200 "	"	"	"	22,301 13	
1,996 85	172 96	"	"	"	2,169 79	
"	"	3,232 "	"	"	3,232 "	
"	"	7,113 "	"	"	7,113 "	
"	"	"	9,134 65	"	9,134 65	
"	"	"	4,888 80	"	4,888 80	
"	"	"	2,152 54	"	2,152 54	
"	"	"	5,816 "	"	5,816 "	
"	"	"	4,207 80	"	4,207 80	
"	"	"	65 50	"	65 50	
"	"	"	25,332 60	"	25,332 60	
"	"	"	954 52	"	954 52	
"	"	"	272 83	"	272 83	
"	"	"	2,545 90	"	2,545 90	
"	"	"	166 55	"	166 55	
"	"	"	5,286 22	"	5,286 22	
"	"	"	354 61	"	354 61	
"	"	"	9,635 41	"	9,635 41	
"	"	"	1,698 88	"	1,698 88	
"	"	"	582 68	"	582 68	
"	"	"	6,321 29	"	6,321 29	
"	"	"	1,293 29	"	1,293 29	
"	"	"	6,950 90	"	6,950 90	
"	"	"	45,398 05	"	45,398 05	
"	"	"	19,852 58	"	19,852 58	
"	"	"	29,063 50	"	29,063 50	
"	"	"	452,209 99	"	452,209 99	
"	"	"	199,576 11	"	199,576 11	
117,929 38	27,300 25	10,345 "	833,738 98	"	980,405 61	

N° 1.

*État de situation générale de l'inventaire au 31 décembre 1853.*

N° d'ordre.	INDICATION SOMMAIRE DES ARTICLES.	MONTANT.
1	Habillements neufs pour garçons . . . . . fr.	1,474 96
2	Id. pour filles . . . . .	783 33
3	Trousseaux en usage pour garçons . . . . .	6,768 •
4	Id. pour filles. . . . .	384 13
5	Objets de coucher neufs . . . . .	5,653 06
6	Id. en usage pour garçons . . . . .	7,598 73
7	Id. id. pour filles . . . . .	1,087 00
8	Id. id. pour la ferme . . . . .	84 66
9	Étoffes diverses pour uniformes . . . . .	392 07
10	Matières premières. . . . .	11,406 85
11	Vivres, épiceries, boissons . . . . .	15,250 16
12	Combustible . . . . .	2,421 97
15	Éclairage. . . . .	9 44
14	Articles de propreté . . . . .	152 87
15	Id de lessivage . . . . .	90 12
16	Id. divers . . . . .	3,054 05
17	Médicaments . . . . .	197 92
18	Fourrages . . . . .	7,693 37
19	Engrais . . . . .	580 •
20	Graines et semences diverses . . . . .	240 98
21	Emblatures. { Ruysselede . . . . .	7,880 65
	{ Beernem . . . . .	1,459 31
	{ de Ruysselede . . . . .	45,614 69
22	Mobilier. . { de Beernem . . . . .	13,375 90
	{ de l'exploitation agricole y compris le bétail . . . . .	22,828 61
23	Domaines. . { Ruysselede . . . . .	450,700 68
	{ Beernem . . . . .	187,985 48
TOTAL GÉNÉRAL de l'inventaire. . . fr.		793,268 98

## État récapitulatif des achats de l'exercice 1854.

N <sup>os</sup> d'ordre.	NATURE DES ACHATS.	MONTANT.
1	Domaine de Ruysselede. — Entretien, réparations . . . . . fr.	5,162 95
2	— de Beernem. — Appropriation . . . . .	11,875 50
3	Mobilier : achat et entretien . . . . .	6,425 10
4	Alimentation . . . . .	46,111 95
5	Lessivage . . . . .	905 01
6	Chauffage . . . . .	5,069 85
7	Éclairage . . . . .	5,532 07
8	Articles de propreté. . . . .	870 55
9	École. . . . .	504 16
10	Culte. . . . .	206 50
11	Habillement et couchage des colons . . . . .	2,200 64
12	Frais de bureau . . . . .	1,485 66
13	Frais de gestion . . . . .	23,501 45
14	Uniformes des employés . . . . .	565 08
15	Journées . . . . .	5,676 77
16	Matériel et instruments aratoires. . . . .	1,476 17
17	Animaux . . . . .	14,108 15
18	Engrais divers. . . . .	12,090 74
19	Semences . . . . .	1,050 79
20	Nourriture des animaux . . . . .	8,579 49
21	Articles divers. . . . .	459 90
22	Frais divers . . . . .	3,248 22
23	Matières premières . . . . .	13,772 42
24	Médicaments . . . . .	219 80
	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES ACHATS. . . . . fr.</b>	<b>167,803 66</b>

N° 5.

*État des frais de gestion. — Exercice 1854.*

N° d'ordre.	NATURE DES FRAIS.	MONTANT.
1	Traitements des employés et des sœurs . . . . . fr.	21,178 55
2	Gages des agents de la ferme. . . . .	953 60
5	Salaire de la cuisinière . . . . .	150 »
4	Gratifications . . . . .	150 »
5	Frais de route et de séjour . . . . .	1,069 50
	TOTAL GÉNÉRAL des frais de gestion. . . . . fr.	25,501 45

*État des dépenses annuelles. — Exercice 1854.*

N° d'ordre.	INDICATION DES COMPTES.	DÉPENSES.		
		Ruyssede.	Beernem.	Total.
1	Trousseaux des enfants . . . . . fr.	7,726 75	3,257 53	10,984 30
2	Objets de coucher des enfants . . . . .	1,782 75	601 11	2,383 84
3	Ménage des employés . . . . .	10,304 30	2,580 82	13,091 32
4	— des colons . . . . .	01,966 35	15,886 37	77,852 90
5	Chauffage général . . . . .	1,712 00	237 57	1,949 06
6	Éclairage général . . . . .	2,765 78	491 85	3,257 03
7	Lessivage général . . . . .	611 01	178 88	790 79
8	Frais de bureau . . . . .	429 35	107 34	536 69
9	Frais de l'école . . . . .	155 27	187 05	322 32
10	Culte . . . . .	65 00	181 25	246 34
11	Service de propreté générale . . . . .	684 06	152 88	857 84
12	Mobilier de l'établissement . . . . .	3,070 42	1,148 42	4,218 84
13	Domaines (entretien des bâtiments) . . . . .	4,376 24	.	4,376 24
14	Frais de gestion . . . . .	20,101 15	2,200 .	22,301 15
15	Frais généraux . . . . .	1,906 83	172 96	2,169 79
	<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>	<b>117,929 38</b>	<b>27,590 23</b>	<b>145,519 63</b>

N° 5.

## État des ventes et produits divers. — Exercice 1854.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION ET NATURE DES RECETTES.	Montant des SOMMES PERÇUES en argent par la direction de l'habillement et versées par ses soins dans la caisse du trésor.	Montant DES TROUSSEAUX d'habillement cédés à l'administration des prisons.	TOTAL GÉNÉRAL.
1	Produit de vente de 48 peaux de vache, de bœuf, etc. . fr.	1,018 04	"	1,018 04
2	— de 19 — de veau . . . . .	67 85	"	67 85
3	— de 22 gorets . . . . .	560 "	"	560 "
4	— d'une vieille vache . . . . .	50 "	"	50 "
5	— de 2 bœufs . . . . .	975 "	"	975 "
6	— de 33 lapins . . . . .	35 "	"	35 "
7	— de 2 élèves-génisses de 1854. . . . .	60 "	"	60 "
8	— de 7 peaux de mouton . . . . .	10 "	"	10 "
9	— de 48 pieds de vaches . . . . .	6 "	"	6 "
10	— de 1892 kilogrammes de chiffons . . . . .	459 80	"	459 80
11	— de vieux verre . . . . .	5 "	"	5 "
12	— de racines et branches de sapin . . . . .	672 11	"	672 11
13	— de 3967 kilogrammes de vieux fer . . . . .	396 70	"	396 70
14	— de 200 — de pommes de terre.	21 "	"	21 "
15	— d'une pièce de lin sur pied, d'une étendue de 1.75.50 hect. . . . .	1,150 "	"	1,150 "
16	— d'une vieille carriole . . . . .	100 "	"	100 "
17	Remboursement, par le Département des Travaux publics, de surtaxes de transports de pommes de terre venues de de Tirlernont. . . . .	120 84	"	120 84
18	Journées de chevaux, pour la rentrée de la station, des grains achetés à Thourout . . . . .	40 20	"	40 20
19	Valeur des effets d'habillement délivrés à des colons sor- tants, en 1854, et à verser dans la caisse du trésor . . . . .	627 91	"	627 91
	de 69.50 kilogr. de viande de porc . . . . .	64 50	"	64 50
	de 84.50 — — de veau . . . . .	69 78	"	69 78
	de 295.20 — — de vache . . . . .	261 02	"	261 02
20	Produit de vente de 20. " — — de mouton.	16 25	"	16 25
	de 5 jambons, pesant 25 kilogrammes.	25 "	"	25 "
	de 1.50 kilogr. de graisse de mouton.	1 35	"	1 35
	de 189.78 — de beurre . . . . .	305 65	"	305 65
21	Produit de la cession, à l'administration des prisons, de 72 trousseaux pour garçons et de 20 trousseaux pour filles, à raison de 52 francs . . . . .	"	3,252 "	3,252 "
	TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.	7,115 "	3,252 "	10,345 "

## État de situation générale de l'inventaire, au 31 décembre 1854.

N° d'ordre.	INDICATION SOMMAIRE DES ARTICLES.	MONTANT.	
1	Habillements neufs pour garçons. . . . . fr.	850 65	
2	— pour filles. . . . .	1,304 80	
3	Trousseaux en usage pour garçons. . . . .	8,304 "	
4	— pour filles. . . . .	5,584 "	
5	Objets de coucher neufs . . . . .	2,152 54	
6	— en usage pour garçons . . . . .	5,816 "	
7	— — pour filles. . . . .	4,207 80	
8	— — pour la ferme . . . . .	65 50	
9	Étoffes diverses pour uniformes . . . . .	554 61	
10	Matières premières . . . . .	5,286 22	
11	Vivres, épiceries, boissons. . . . .	19,442 06	
12	Combustibles . . . . .	5,308 65	
13	Éclairage . . . . .	198 25	
14	Articles de propreté. . . . .	272 85	
15	— de lessivage. . . . .	507 14	
16	— à l'usage du culte . . . . .	16 50	
17	Fournitures de bureau . . . . .	954 52	
18	Articles divers. . . . .	2,545 00	
19	Médicaments . . . . .	166 55	
20	Fourrages . . . . .	9,635 41	
21	Engrais. . . . .	1,698 88	
22	Graines et semences diverses . . . . .	582 68	
23	Emblavures. {	Ruyssede . . . . .	6,321 29
		Beernem . . . . .	1,295 29
		Wyngene. . . . .	6,950 90
24	Mobilier. {	de Ruyssede . . . . .	45,398 05
		de Beernem . . . . .	19,852 58
		de l'exploitation agricole, y compris le bétail . . . . .	29,063 50
25	Domaines. {	Ruyssede . . . . .	452,209 99
		Beernem . . . . .	199,576 11
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE L'INVENTAIRE. . . . . fr.</b>		<b>833,738 98</b>	

N° 7.

*État général du mouvement des objets en magasin à l'usage des colons, ainsi que de ceux en usage, et des articles de consommation, pour l'alimentation, le chauffage, l'éclairage, la propreté, bureau, etc. — Exercice 1854.*

NUMÉROS D'ORDRE.	Désignation sommaire des objets.	SITUATION	QUANTITÉS	TOTAL.	QUANTITÉS	SITUATION
		au 1 <sup>er</sup> janvier 1854. — VALEUR.	reçues pendant l'exerc. 1854. — VALEUR.	— — VALEUR.	délivrées pendant l'exerc. 1854. — VALEUR.	au 31 décembre 1854. — VALEUR.
1	Habillements neufs pour garçons . . . fr.	1,474 96	9,959 81	11,434 77	10,604 14	850 65
2	— pour filles . . . . .	785 55	7,224 15	8,007 48	6,702 68	1,304 80
3	Trousseaux en usage pour garçons . . .	6,768 »	12,206 29	18,974 29	10,670 29	8,304 »
4	— pour filles . . . . .	384 15	7,585 42	7,769 55	4,185 55	3,584 »
5	Objets de coucher neufs . . . . .	5,655 06	201 50	5,854 56	5,721 32	2,132 54
6	Fournitures de lit en usage pour garçons .	7,598 75	»	7,598 75	1,782 75	5,816 »
7	— — pour filles . . . . .	1,087 09	3,721 82	4,808 91	601 11	4,207 80
8	— — pour la ferme . . . . .	84 66	»	84 66	21 16	65 50
9	Étoffes diverses pour uniformes . . . . .	592 97	379 58	772 55	417 94	354 61
10	Matières premières . . . . .	11,496 85	16,314 09	27,810 94	22,524 72	5,286 22
11	Vivres . . . . .	12,745 70	165,012 51	177,756 10	158,805 98	18,952 12
12	Épicerie . . . . .	147 53	2,251 61	2,370 14	2,176 75	202 39
13	Boissons . . . . .	558 84	12,619 55	12,978 37	12,600 82	287 55
14	Combustible . . . . .	2,421 97	9,969 15	12,391 12	7,022 47	5,368 65
15	Éclairage . . . . .	9 44	5,552 07	5,541 51	5,345 26	198 25
16	Articles de propreté . . . . .	152 87	875 53	1,028 40	755 57	272 85
17	Articles de lessivage . . . . .	90 12	905 01	995 13	687 99	507 14
18	Articles à l'usage du culte . . . . .	»	206 50	206 50	189 80	16 50
19	Fournitures de bureau, etc. . . . .	»	1,728 57	1,728 57	774 05	954 52
20	Articles divers . . . . .	5,054 05	5,598 41	8,452 46	5,906 56	2,545 90
21	Médicaments . . . . .	197 92	219 80	417 72	251 17	166 55
22	Fourrages . . . . .	7,695 57	27,604 45	55,297 80	25,662 59	9,655 41
23	Engrais . . . . .	580 »	18,595 54	18,075 54	17,276 46	1,898 88
24	Graines et semences diverses . . . . .	240 98	1,662 16	1,912 14	1,529 46	582 68
	TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . .	63,423 66	507,752 68	571,176 54	208,102 87	75,075 47

N° 8 et 9.

—

**COMPTES GÉNÉRAUX.**

---

*Inventaire du mobilier de l'école des garçons, du mobilier de l'école des filles,  
et du matériel de la ferme, au 31 décembre 1854.*

---

Désignation des objets mobiliers.	MOUVEMENT ET ENTRÉE.						
	SITUATION AU COMMENCEMENT de l'exercice.		FRAIS d'entretien.	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE.		MONTANT GÉNÉRAL.	
	QUANTITÉS.	VALEUR.	VALEUR.	QUANTITÉS.	VALEUR.	QUANTITÉS.	VALEUR.

## 1° ÉCOLE DES GARÇONS, A

Chapitre 1 <sup>er</sup> . Fer . . . . .	1,384	fr. c. 12,655 44	fr. c. 151 41	40	fr. c. 115 50	1,424	fr. c. 12,880 15
— 2. Bois . . . . .	4,700	10,748 75	151 14	147	045 80	4,847	11,845 75
— 3. Cuivre . . . . .	52	1,201 55	1 07	1	3 "	53	1,205 40
— 4. Fer-blanc . . . . .	13	35 "	"	"	"	13	35 "
— 5. Étain, plomb et zinc . . . . .	1,180	1,743 85	88 86	"	"	1,180	1,832 69
— 6. Pierres, terres et grès. . . . .	2	46 55	"	"	"	2	46 55
— 7. Éclairage . . . . .	85	078 85	50 87	4	07 50	80	1,007 22
— 8. Objets de coucher . . . . .	425	5,705 51	"	27	257 13	450	5,960 44
— 9. Objets de lingerie . . . . .	208	266 50	"	4	18 "	212	284 50
— 10. Pharmacie . . . . .	145	147 50	"	"	"	145	147 50
— 11. Culte . . . . .	243	0,109 09	"	10	101 44	250	0,271 13
— 12. Bibliothèque . . . . .	1,042	1,054 55	"	24	112 15	1,066	1,166 50
— 13. Instruments de musique . . . . .	00	2,158 55	72 80	"	"	00	2,231 21
— 14. Objets divers. . . . .	440	2,655 15	145 "	9	050 50	455	5,450 45
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>10,565</b>	<b>45,014 00</b>	<b>041 21</b>	<b>272</b>	<b>2,277 71</b>	<b>10,835</b>	<b>48,555 61</b>

## 2° ÉCOLE DES FILLES, A

Chapitre 1 <sup>er</sup> . Fer . . . . .	416	1,040 58	65 16	64	577 55	480	2,285 07
— 2. Bois . . . . .	215	5,408 41	1 97	157	2,614 04	372	6,024 42
— 3. Cuivre . . . . .	25	40 15	"	"	"	25	40 15
— 4. Fer-blanc . . . . .	18	52 10	"	2	7 "	20	59 10
— 5. Faïence et verrerie. . . . .	14	19 "	"	1	15 "	15	54 "
— 6. Étain, plomb et zinc . . . . .	741	1,368 95	"	"	"	741	1,568 95
— 7. Éclairage . . . . .	24	287 82	2 10	14	186 76	38	476 68
— 8. Objets de coucher . . . . .	271	5,140 14	4 80	266	3,521 57	537	6,666 51
— 9. Objets de lingerie . . . . .	146	228 19	"	16	69 90	162	298 09
— 10. Culte . . . . .	109	5,131 80	"	30	545 46	159	5,475 26
— 11. Objets divers. . . . .	11	70 "	"	40	186 24	51	256 24
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>1,088</b>	<b>15,575 00</b>	<b>74 05</b>	<b>500</b>	<b>7,521 50</b>	<b>2,578</b>	<b>20,971 45</b>

MOUVEMENT ET SORTIE.									Observations.
MISES NOMS DE SERVICE de l'exercice.		MOINS-VALEUR de détérioration et usure.	PAR VENTE.		MONTANT GÉNÉRAL.		SITUATION à la fin DE L'EXERCICE.		
QUANTITÉS.	VALEUR.		QUANTITÉS.	VALEUR.	QUANTITÉS.	VALEUR.	QUANTITÉS.	VALEUR.	
		VALEUR.							

**RUYSSELEDE. — RÉCAPITULATION.**

	fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.
»	»	768 85	»	»	»	768 85	1,424 12,111 30
1	5	»	755 62	»	»	1	740 62 4,846 11,105 16
»	»	»	65 78	»	»	»	65 78 33 1,229 62
»	»	»	1 75	»	»	»	1 75 15 35 25
»	»	»	176 05	»	»	»	176 05 1,180 1,656 04
»	»	»	2 35	»	»	»	2 35 2 44 22
»	»	»	105 19	»	»	»	105 19 80 994 03
»	»	»	298 02	»	»	»	298 02 450 5,662 42
»	»	»	14 25	»	»	»	14 25 212 270 36
»	»	»	7 37	»	»	»	7 37 145 140 15
»	»	»	313 56	»	»	»	313 56 259 5,057 37
»	»	»	58 32	»	»	»	58 32 1,066 1,108 18
»	»	»	180 77	»	»	»	180 77 60 2,050 44
»	»	»	504 72	1	100	»	1 404 72 454 5,034 75
1	5	»	3,030 56	1	100	»	2 5,135 56 10,853 45,598 05

**BEERNEM. — RÉCAPITULATION.**

»	»	176 05	»	»	»	176 05	480 2,107 02
»	»	303 09	»	»	»	303 09	372 5,721 35
»	»	2 45	»	»	»	2 45	25 46 08
»	»	1 95	»	»	»	1 95	20 37 15
»	»	1 70	»	»	»	1 70	15 32 50
»	»	68 44	»	»	»	68 44	741 1,300 49
»	»	25 82	»	»	»	25 82	38 450 86
»	»	357 88	»	»	»	357 88	537 6,528 65
»	»	14 90	»	»	»	14 90	162 285 19
»	»	173 76	»	»	»	173 76	139 3,301 50
»	»	12 81	»	»	»	12 81	51 243 45
»	»	1,118 85	»	»	»	1,118 85	2,378 19,852 58

Désignation des objets mobiliers.	MOUVEMENT ET ENTRÉE.						
	SITUATION AU COMMENCEMENT de l'exercice.		FRAIS d'entretien.	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE.		MONTANT GÉNÉRAL.	
	QUANTITÉS.	VALEUR.	VALEUR.*	QUANTITÉS.	VALEUR.	QUANTITÉS.	VALEUR.

## 3° MATÉRIEL DE LA FERME.

I. Instruments aratoires . . . . .	311	fr. c. 4,779 20	fr. c. 1,035 85	85	fr. c. 1,505 55	594	fr. c. 7,118 64
II. Potager et verger . . . . .	88	228 75	4 28	67	114 10	155	347 13
III. Animaux . . . . .	40	1,015 14	125 42	101	84 80	141	1,225 56
IV. Laiterie . . . . .	64	150 46	9 76	18	110 75	82	250 97
V. Ménage de la ferme . . . . .	86	561 75	2 58	2	20 98	88	385 09
TOTAUX . . . . .	589	6,515 34	1,175 67	271	1,636 18	860	9,325 19

MOUVEMENT ET SORTIE.									Observations.
MISES NOM DE SERVICE de l'exercice.		MOINS-VALEUR de détérioration et usure.	PAR VENTE.		MONTANT GÉNÉRAL.		SITUATION AU 31 DE L'EXERCICE.		
QUANTITÉS.	VALEUR.		QUANTITÉS.	VALEUR.	QUANTITÉS.	VALEUR.	QUANTITÉS.	VALEUR.	

## — RÉCAPITULATION.

107	fr. c. 156 45	fr. c. 1,520 75	»	»	107	fr. c. 1,657 18	287	fr. c. 3,461 46
»	»	35 11	»	»	»	35 11	155	312 02
90	4 85	255 02	»	»	90	238 77	51	984 59
1	» 45	35 85	»	»	1	54 26	81	216 71
16	9 59	25 08	»	»	16	54 67	72	350 42
214	151 50	1,848 60	»	»	214	1,999 99	646	7,525 20

## État d'inventaire des animaux, au 31 décembre 1854.

N° D'ORDRE.	INDICATION DES ESPÈCES.	NOMBRE de têtes.	MONTANT.	MONTANT par ESPÈCE D'ANIMAUX.
<i>1° Écurie.</i>				
1	Chevaux de trait . . . . .	11	fr. c. 4,775 »	
2	Bœufs de travail . . . . .	5	2,100 »	
3	Âne . . . . .	1	150 »	
				7,031 »
<i>2° Vacherie.</i>				
4	Vaches (achats). . . . .	39	10,650 10	
5	Vaches-élèves, nées en 1849 et 1850. . . . .	4	950 »	
6	Génisses-élèves, née en 1851 . . . . .	1	200 »	
7	— nées en 1854. . . . .	7	545 »	
8	Jeunes bœufs, nés en 1854 . . . . .	4	300 »	
				12,445 10
<i>3° Porcherie.</i> (Races d'Essex et de Berkshire.)				
9	Porcs de 1 à 5 ans . . . . .	16	1,143 »	
10	Élèves nés en 1854 . . . . .	17	485 »	
				1,628 »
<i>4° Bergerie.</i>				
11	Bélier . . . . .	1	50 »	
12	Brebis. . . . .	16	370 »	
13	Élèves nés en 1854 . . . . .	6	75 »	
				495 »
<i>5° Basse-cour.</i>				
14	Poules et coqs . . . . .	61	61 »	
15	Dindes . . . . .	11	22 »	
16	Canards . . . . .	20	20 »	
17	Paons. . . . .	2	10 »	
18	Pigeons . . . . .	60	15 »	
19	Pintade . . . . .	1	1 »	
20	Chiens de garde . . . . .	2	10 »	
				139 »
		285		21,738 10

## État des produits agricoles. — Exercice 1854.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		QUANTITÉS.	PRIX.	MONTANT par produit.	Total.
<b>A. CULTURES.</b>					
Seigle . . . . .	Hectol.	715 00	fr. c. 20 "	fr. c. 14,518 "	
Avoine . . . . .	—	413 50	8 50	3,514 75	
Sarrasin . . . . .	—	164 50	16 "	2,652 "	
Lin vendu sur pied . . . . .			pour	1,150 "	
Graine de colza . . . . .	Hectol.	10 75	26 "	279 50	
Pommes de terre . . . . .	Kilogr.	215,353 "	10 %	21,535 50	
Carottes . . . . .	—	45,500 "	5 %	2,275 "	
Navets . . . . .	Charrettes.	955 "	5 "	4,775 "	
Rutabagas . . . . .	—	75 "	5 "	375 "	
Topinambours . . . . .	Kilogr.	4,500 "	5 %	225 "	
Trèfle vert . . . . .	Charrettes.	450 "	4 "	1,836 "	
Foin . . . . .	Kilogr.	7,800 "	5 %	390 "	
Haricots . . . . .	—	658 "	20 %	131 60	
Pois . . . . .	Hectol.	9 75	20 "	195 "	
Paille de seigle . . . . .	Kilogr.	135,720 "	3 %	4,071 60	
— d'avoine . . . . .	—	50,080 "	2 50 %	752 "	
— de sarrasin . . . . .	—	14,352 "	30 %	114 82	
Légumes . . . . .	Kilogr.	30,095 45	9 %	2,708 41	
Graine de trèfle . . . . .	—	91 "	1 20	112 80	
Fruits divers . . . . .	—		pour	62 10	
Fèves de marais sèches . . . . .	—	45 "	20 "	9 "	
Semence de panais . . . . .	—	10 "	80 "	8 "	
— de betteraves . . . . .	—	10 "	1 50	15 "	
— d'arroche . . . . .	—	12 "	75 "	9 "	
— de radis bâtifs . . . . .	—	7 "	3 "	21 "	
— de tétragone . . . . .	—	2 "	1 "	2 "	
— de chicorée . . . . .	—	2 "	1 75	3 50	
— de persil frisé . . . . .	—	6 "	90 "	5 40	
— de scorsonère . . . . .	—	1 "	65 "	65 "	
— de choux . . . . .	—	1 "	6 "	6 "	
— de navets . . . . .	—	52 "	1 "	1 "	
<b>A REPORTER.</b>				61,683 45	

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	QUANTITÉS.	PAIX.	MONTANT par produit.	Total.
Report. . . . .	"	fr. c. "	fr. c. 61,585 45	
Semence de laitue . . . . . Kilogr.	" 50	2 "	1 "	
— de lammersteert . . . . . —	2 50	1 50	3 75	
— d'oignons . . . . . —	5 "	6 "	30 "	
— de pourpier . . . . . —	" 50	4 "	2 "	
— de céleri . . . . . —	2 50	2 "	5 "	
— de cerfeuil . . . . . —	" 50	" 75	" 57	
— de carottes . . . . . —	5 "	3 "	9 "	
— de poireau . . . . . —	5 "	6 "	18 "	
— d'épinards . . . . . —	6 "	1 50	7 80	
— de choux . . . . . —	2 50	4 "	10 "	
— de salade de blé . . . . . —	1 "	" 00	" 60	
				01,670 95
<b>B. ANIMAUX.</b>				
<i>1° Vacherie.</i>				
Vaches, bœufs, etc., abattus . . . . . Têtes	46 "	"	9,402 41	
Vente de vaches . . . . . —	1 "	"	50 "	
Élèves de 1854. {	vendus . . . . . —	2 "	50 "	60 "
	abattus . . . . . —	19 "	"	517 50
	existant fin 1854 . . . . . —	11 "	"	645 "
Lait doux . . . . . Litres	75,512 50	10 %	7,551 25	
Fumier . . . . . Charrettes.	910 "	4 "	5,640 "	
Vidanges . . . . . Hectol.	6,051 "	" 20	1,210 20	
				25,056 56
<i>2° Porcheries.</i>				
Porcs abattus . . . . . Têtes	16 "	"	1,117 02	
Corets, nés en 1855, vendus . . . . . —	19 "	"	500 "	
Élèves de 1854. {	vendus . . . . . —	3 "	20 "	60 "
	existant fin 1854 . . . . . —	17 "	"	485 "
Fumier . . . . . Charrettes.	91 "	4 "	564 "	
Vidanges . . . . . Hectol.	852 "	" 20	166 40	
				2,602 42
<i>3° Bergerie.</i>				
Moutons abattus . . . . . Têtes	6 "	"	74 "	
Élèves nés en 1854 . . . . . —	6 "	"	75 "	
Fumier . . . . . Charrettes.	15 "	4 "	60 "	
Toisons . . . . . Pièces	21 "	5 "	105 "	
				514 "
<b>A REPORTER.</b>				87,755 75

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	QUANTITÉS.	PRIX.	MONTANT par produit.	Total.
REPORT. . . . .	"	fr. c. "	fr. c. "	87,755 75
<i>4° Basse-cour.</i>				
Œufs . . . . . Pièces . . . . .	1,538 "	5 " 0/10	76 90	134 50
Lapins vendus. . . . . Têtes . . . . .	33 "	1 "	35 "	
Élèves de 1854 . . . . . — . . . . .	32 "	"	24 60	
<i>5° Animaux de travail.</i>				
Taureau abattu . . . . . Tête. . . . .	1 "	"	550 64	11,092 60
Bœuf abattu . . . . . — . . . . .	1 "	"	412 98	
Fumier . . . . . Charrettes.	182 "	4 "	728 "	
Vidanges . . . . . Hect. . . . .	680 "	20 "	156 "	
Journées de travail . . . . .	3,196 "	2 96	9,465 07	
TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.				98,960 92



## ANNEXE G.

*Compte de l'emploi des subsides accordés par arrêtés royaux des 28 juin 1853 et 3 juillet 1854, pour mettre l'administration à même de pourvoir aux premiers besoins des colons au moment de leur libération, et de faciliter leur placement.*

## A. RECETTES.

1° Reliquat du subside accordé en 1853 . . . . .	fr.	1,417	37
2° Subside accordé en 1854. . . . .		3,000	»
	Fr.	<u>4,417</u>	<u>37</u>

## B. DÉPENSES.

1° Le 9 déc. 1854. Payé à l'épouse Reniers, à Bruges, pour fourniture de toile pour chemises . . . . .	fr.	132	22
2° Id. Payé à la même, pour dito . . . . .		226	08
			<u>358 30</u>
3° Id. Payé à Loonus-Desmet, à Bruges, pour fourniture de boutons divers, etc. . . . .		7	70
4° Id. Payé à De Paepe-Masyn, à Bruges, pour cordon noir, fil blanc et boutons . . . . .		20	88
5° Id. Montant des frais d'équipement payés pour l'engagement de 22 colons dans la marine marchande, comme mousses . . . . .		1,765	»
6° Id. Remis à 34 colons libérés, pour les mettre à même de faire face aux frais de leur voyage en prenant possession des emplois qui leur ont été procurés, et pourvoir à leurs premiers besoins . . . . .		163	23
7° Le 31 déc. 1854. Valeur des effets d'habillement appartenant à l'établissement, délivrés à plusieurs colons libérés, et dont le montant doit faire retour dans la caisse du trésor public . . . . .		627	91
8° Le 6 janv. 1855. Mamet-Van Heerswyngels, à Bruges, pour fourniture, en 1854, de draps et étoffes diverses, pour vestes, pantalons, sur-touts, etc. . . . .		1,178	68
9° Le 21 janv. 1855. De Bisscop-Vaneeke, à Aeltre, pour fourniture, en 1854, de coton-calicot pour chemises. . . . .		128	88
10° Id. G. Maris, pour 108½ aunes de coton, pour robes et jaquettes pour filles, en 1854. . . . .		46	65
11° Le 31 janv. 1855. Aux sœurs Decraene, à Bruges, pour fourniture d'étoffes de coton, etc., pour confection de pantalons, de gilets, etc., pour garçons, en 1854 . . . . .		120	14
			<u>4,417 37</u>
ENSEMBLE. . . . .	fr.	<u>4,417</u>	<u>37</u>

## PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1856 (1).

## A. DÉPENSES.

1 <sup>o</sup> Personnel : Traitements, émoluments et ménage des employés(2). . . . .	fr.	43,383	»
2 <sup>o</sup> Entretien des colons (nourriture, habillement, coucher, chauffage, éclairage, blanchissage, etc.) : 620 colons en moyenne à Ruysselede et dans les fermes détachées. 280 — à Beernem. 900, soit en moyenne 328,500 journées, à 35 centimes.		114,975	»
3 <sup>o</sup> Matériel : Bureau, infirmerie, exercice du culte, écoles, bibliothèques, ateliers, frais de route des membres du comité et des fonctionnaires et employés, entretien et réparation des bâtiments et du mobilier. . . . .		30,000	»
4 <sup>o</sup> Fonds roulant pour l'exploitation agricole et l'achat de matières premières pour les ateliers, etc. . . . .		30,000	»
5 <sup>o</sup> Dépenses extraordinaires et imprévues . . . . .		1,642	»
TOTAL. . . . .	fr.	220,000	»

## B. RECETTES.

1 <sup>o</sup> Remboursement, par l'administrations des prisons, des frais d'entretien de 400 enfants (300 garçons et 100 filles), acquittés du chef de mendicité ou de vagabondage, mais retenus pour être élevés jusqu'à un âge déterminé : 146,000 journées, à 60 centimes . . . . .	fr.	87,600	»
2 <sup>o</sup> Remboursement, par l'administration des prisons, de 100 trousseaux, à 32 francs . . . . .		3,200	»
3 <sup>o</sup> Remboursement, par les communes du domicile de secours, des frais d'entretien de 500 enfants indigents, admis à la suite de condamnation ou volontairement : 182,500 journées, à 40 centimes . . . . .		73,000	»
4 <sup>o</sup> Produits de l'exploitation agricole et des ateliers, recettes diverses . . . . .		56,200	»
TOTAL DES RECETTES. . . . .	fr.	220,000	»

BALANCE. . . . . { Dépenses. . fr. 220,000 »  
Recettes . . . 220,000 »

(1) Le projet de budget pour l'exercice 1855 est inséré à l'appendice du 5<sup>me</sup> rapport, p. 59.

(2) Traitements et salaires. . . . . fr. 50,000 »

Émoluments, costume, nourriture . . . . . 43,385 »

Fr. 45,385 »

## État produit à l'appui du projet de Budget pour l'exercice 1856.

## A. PERSONNEL.

1 directeur . . . . .	fr.	5,500	»
1 aumônier . . . . .		2,000	»
1 médecin. . . . .		1,200	»
1 préposé à la comptabilité . . . . .		1,600	»
2 commis-adjoints, à 800 francs . . . . .		1,600	»
1 magasinier-dépensier. . . . .		600	»
2 instituteurs, à 800 francs . . . . .		1,600	»
1 chef de culture . . . . .		800	»
1 surveillant en chef . . . . .		1,000	»
( <sup>1</sup> ) 10 surveillants, à 550 francs . . . . .		5,500	»
2 candidats surveillants, à 300 francs . . . . .		600	»
9 sœurs surveillantes pour l'école de Beernem, à 300 fr. . . . .		2,700	»
<b>TOTAL. 32.</b>	<b>Fr.</b>	<b>24,700</b>	<b>»</b>

## B. SALAIRES.

1 jardinier . . . . .	fr.	400	»
5 ouvriers, respectivement préposés aux attelages, aux étables, aux écuries, à la culture, etc., à 200 francs. . . . .		1,000	»
1 meunier-boulangier . . . . .		300	»
1 ménagère à la ferme. . . . .		200	»
1 cuisinière pour le ménage des employés . . . . .		200	»
1 ouvrier-mécanicien . . . . .		400	»
3 ouvriers, forgeron, menuisier et cordonnier, à 2 francs par jour de travail . . . . .		1,800	»
Salaire des ouvriers agricoles auxiliaires . . . . .		1,000	»
<b>TOTAL. 13.</b>	<b>Fr.</b>	<b>5,300</b>	<b>»</b>

## C. ÉMOLUMENTS, NOURRITURE, COSTUME.

Uniformes de 13 surveillants et candidats surveillants, et du chef de la ferme, à 50 francs . . . . .		700	»
Costume de 10 ouvriers, à 20 francs . . . . .		200	»
Nourriture de 21 employés, à 1 franc par tête et par jour. . . . .		7,665	»
— de 9 sœurs surveillantes, à 80 centimes . . . . .		2,628	»
— de 10 ouvriers, à 60 centimes. . . . .		2,190	»
<b>TOTAL.</b>	<b>fr.</b>	<b>13,383</b>	<b>»</b>

(<sup>1</sup>) La création de deux fermes détachées rend indispensable la nomination de deux nouveaux surveillants.

**RÉCAPITULATION.**

<i>A.</i> Traitements fixes (23 employés et 9 sœurs surveillantes) . fr.	24,700 »
<i>B.</i> Salaires (ouvriers divers). . . . .	5,300 »
<i>C.</i> Émoluments, nourriture, costume. . . . .	13,383 »
	<hr/>
TOTAL. . . . . fr.	43,383 »
	<hr/>



## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Sixième rapport du comité d'inspection sur la situation des écoles de réforme pendant l'année 1854. . . . .	1—46
<b>ANNEXES. A.</b> Rapport de l'aumônier . . . . .	47—54
<i>B.</i> Rapport du médecin . . . . .	55—56
<i>C.</i> Produits des ateliers en 1854 . . . . .	57—59
<i>D.</i> Compte d'abatage d'animaux . . . . .	60—61
<i>E.</i> Résumé des comptes généraux des exercices 1849 à 1853 . . . . .	62—67
<i>F.</i> Compte général et résumé des opérations de l'exercice 1854 . . . . .	68—71
1. État de situation générale de l'inventaire au 31 décembre 1853 . . . . .	72
2. État récapitulatif des achats de l'exercice 1854 . . . . .	75
3. État des frais de gestion. Exercice 1854 . . . . .	74
4. État des dépenses des écoles de Ruysselede et de Beernem. Exercice 1854. . . . .	75
5. État des ventes et produits divers. Exercice 1854 . . . . .	76
6. État de situation générale de l'inventaire au 31 décembre 1854 . . . . .	77
7. État général du mouvement des objets en magasin à l'usage des colons, ainsi que des articles de consommation pour l'alimentation, le chauffage, l'éclairage, la propreté, bureau, etc. Exercice 1854 . . . . .	78
8 et 9. Inventaire du mobilier de l'école des garçons, du mobilier de l'école des filles et du matériel de la ferme, au 31 décembre 1854 . . . . .	79—85
10. État d'inventaire des animaux, au 31 décembre 1854. . . . .	84
11. État des produits agricoles. Exercice 1854 . . . . .	85—87
<b>G.</b> Compte d'emploi des subsides accordés pour le placement et le patronage des colons à leur sortie . . . . .	88
<b>H.</b> Projet de budget pour l'exercice 1856 . . . . .	89—90
État à l'appui du projet de budget pour l'exercice 1856 . . . . .	91